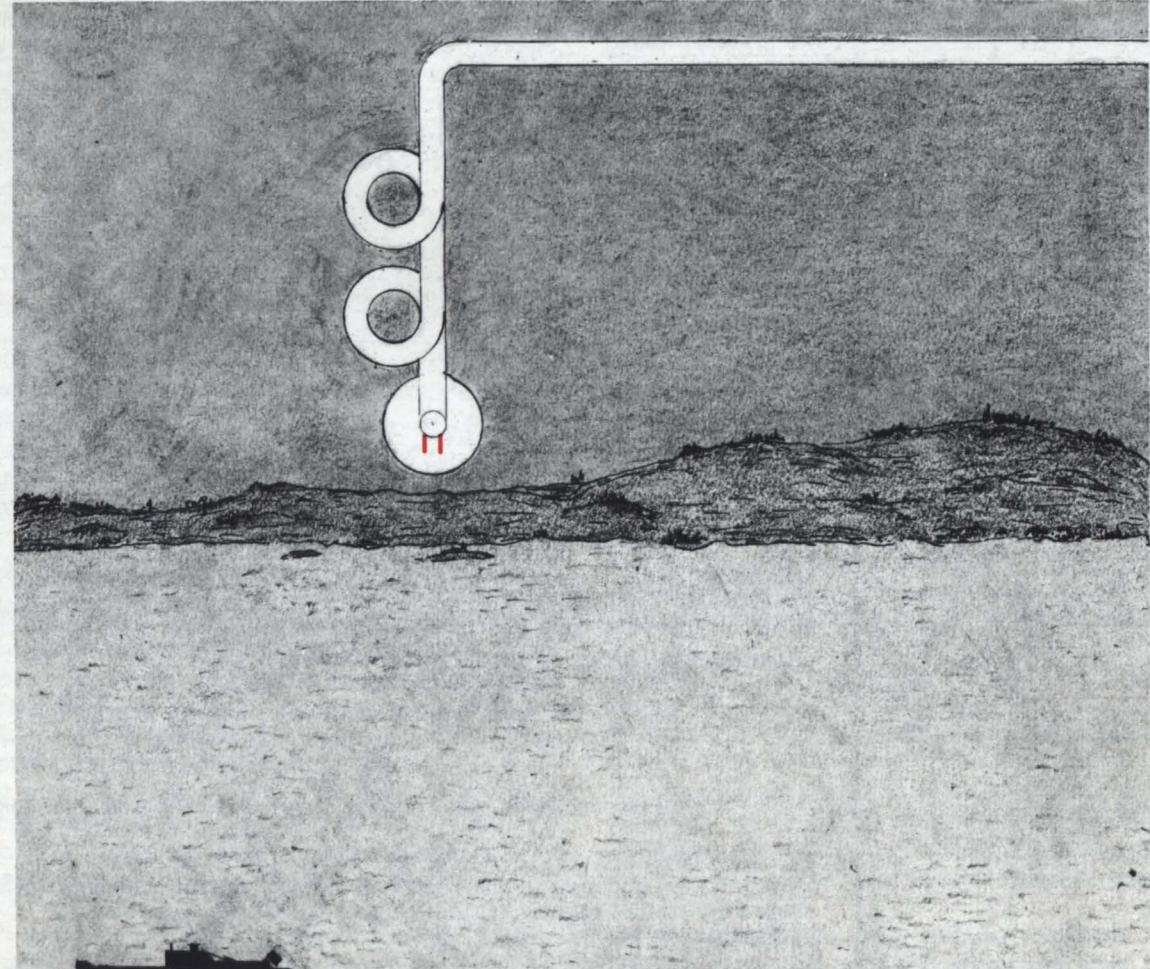


MARS
AVRIL
1984
N° 237-238

LUMIERES DANS LA NUIT

27^e ANNÉE
LE N° 16 F

MYSTERIEUX OBJETS CELESTES ET PROBLEMES CONNEXES



En passant par l'Alsace.
Note sur l'intérêt
du folklore

► page 3

un palmarès
Charentais

► page 26

Ci-dessus :
La Martinique
le 20 9 1965

► page 12

Photo infra rouge
du site de
Trans-en-Provence

► page 47

LUMIERES DANS LA NUIT

Cette revue est dédiée à tous ceux qui, à travers le monde, recherchent passionnément la vérité. Leurs découvertes sont autant de lumières dans la nuit actuelle de l'humanité, et nous guident pas à pas vers des horizons nouveaux. Son COMITE DE REDACTION, est en fait constitué de ses collaborateurs de plus en plus nombreux, dont les textes paraissent au fil des numéros publiés. Il n'est donc pas figé, mais essentiellement mouvant.

sommaire

PAGES
3 - En passant par l'Alsace (2 - Suite et fin)
7 - La propulsion électrique d'aéronefs est-elle possible ?
8 - Près de Malaga une famille espagnole observe un OVNI
9 - l'équipage d'un bateau de pêche espagnol témoin d'un phénomène OVNI OVNI en Catalogne (Espagne)
10 - Curieux ou insolite ?
11 - Le Bouddha transpirant
12 - Phénomène de lumière nocturne à la Martinique
15 - Orcières-Merlette (Hautes-Alpes)
16 - Près de St-Jean-de-Bournay (Isère) Curieux nuage
17 - Dans le lot à proximité de monuments préhistoriques
18 - Une étrange lumière dans la Nuit à Tournefeuille
25 - Trois béarnais témoins d'un étrange phénomène
26 - Un palmarès Charentais
40 - L'observation du 12 juillet 1983
41 - Livre lu
42 - Courrier
47 - Photo infra rouge du site de Trans-en-Provence
48 - Nouvelles de ces derniers mois

abonnement

LUMIERES DANS LA NUIT, revue bimestrielle de 48 pages consacrée au problème OVNI.

Abonnement annuel, ordinaire : 92 F
de soutien, à partir de : 115 F
Etranger, majoration de 25 F

Règlement par mandats internationaux ou autres moyens.
Les coupons-réponses internationaux sont acceptés :
un coupon = 2,00 F.

VERSEMENT : au nom de M. R. VEILLITH, C.C.P. LYON 27.24.26 N (ou par chèque bancaire, mandat-lettre, mandat-carte) ; lorsqu'il s'agit d'un chèque postal 3 volets le remettre de préférence directement à votre C.C.P.

CORRESPONDANCE : LUMIERES DANS LA NUIT
30250 SOMMIERES - FRANCE

Attention ! Seule l'enveloppe porte la mention «abonnement terminé». Lors d'un réabonnement, voudriez-vous nous rappeler votre numéro d'abonné figurant sur l'enveloppe devant votre nom. Merci.

En cas de changement d'adresse, il est indispensable de nous indiquer la précédente et joindre 2 F.

POUR CONNAITRE L'ECHEANCE DE VOTRE ABONNEMENT

Votre n° d'abonné figure sur l'enveloppe de la revue, devant votre nom ; la lettre située tout à fait à droite, et séparée des chiffres vous renseignera :

B, terminé avec le n° de Janvier-Février
D, terminé avec le n° de Mars-Avril
F, terminé avec le n° de Mai-Juin
H, terminé avec le n° de Juillet-Août
J, terminé avec le n° de Septembre-Octobre
L, terminé avec le n° de Novembre-Décembre

Le fait d'insérer tel ou tel document ne prouve pas nécessairement que nous en approuvons tous les termes. Chaque document est publié dans la perspective que, considéré dans son ensemble, il nous paraît digne d'intérêt, et susceptible de nous mener vers la vérité, qui reste notre but et notre idéal et que nous recherchons sans parti pris. Les documents insérés le sont donc sous la responsabilité de leurs auteurs. Nos articles, photos, dessins sont protégés par la loi de 1957 sur la Propriété littéraire et artistique. En conséquence, toute reproduction, même partielle, est rigoureusement interdite sans autorisation.

avis

GROUPEMENT INTERNATIONAL
DE RECHERCHES
FONDATEUR : R. VEILLITH

Frédéric Dumerchat

En passant par l'Alsace. Note sur l'intérêt du folklore (2 - Suite et fin)

L'ORIGINE DES RECITS

Ils sont extraits de **Légendes et traditions orales d'Alsace** de J. Variot ouvrage publié en trois tomes en 1919-20. Ils sont tous issus de celui d'A. Stöber, **Les légendes et traditions d'Alsace...** (47). Recueillis dans ses campagnes de collecte, ils ont été rapportés par les témoins des faits allégués ou par des personnes qui les connaissaient, et c'est ce qui nous importe. On ne peut donner qu'un ordre d'idée quant à la datation qui n'est pas indiquée. A. Stöber étant né en 1808, son livre est paru en allemand en 1858, ils doivent être situés globalement entre 1750 et 1850.

Il ne saurait être question de garantir à tout prix la réalité des faits. Si l'on veut les mettre en rapport avec le modèle tétraédrique des chercheurs du GEPAN (48), on remarque que les témoins nous échappent totalement, il ne nous reste que des témoignages, mais l'environnement géographique et socio-culturel peut être reconstitué.

Pour certains, comme M. Monnerie, la simple possibilité de pouvoir comparer le phénomène ovni avec des récits du folklore, implique obligatoirement que celui-ci ne repose sur aucune réalité. Il associe les mythes à des illusions, des mirages, des folies (49), dans une optique très scientiste. Aux critiques qui les réduisent systématiquement à des affabulations, des hallucinations, des fantasmes, de simples témoignages psycho-sociologiques, on est en mesure de répondre en tout cas qu'il ne s'agit certainement pas de créations folles du psychisme, mais qu'ils s'articulent dans des séries d'événements toujours relatés de nos jours.

Les comparaisons portent sur deux points : similitudes entre des êtres légendaires et nos modernes humanoïdes, ainsi qu'entre un type de récit faisant intervenir un carosse volant et les expériences de nos modernes contactés. J'ajoute que j'ai joint, vu leur intérêt, des témoignages relevant strictement de la parapsychologie, ce qui ne me semble pas nous éloigner tant que cela de notre sujet. J'ai résumé les récits en restituant tous leurs éléments, les détails ne sont pas oubliés, ainsi le carosse est bien un carosse, quelquefois il y a un cocher, des chevaux...

Je ne m'occupe qu'accessoirement de la dimension symbolique et des invariants imaginaires (selon la conception de G. Durand) qu'ont abordés J.-J. Jaillat pour les humanoïdes (50) et B. Méheust en étudiant, d'une manière remarquable, les rapports de la science-fiction, qui constitue l'imagerie de passage entre le folklore et les apparitions contemporaines (post-arnoldiennes), et le phénomène ovni (51).

L'ufologie n'est pas une science, les témoignages qui en constituent la base doivent être constamment soumis à la critique, rien ne garantit donc absolument les cas cités par E. Zurcher et J. U. Pereira, que j'utilise, malgré le sérieux de leur travail. Ceux de la vague française de 1954 constituent une bonne part de leurs catalogues, les contre-enquêtes de G. Barthel et J. Brucker ont au moins montré ce qu'il fallait penser pour beaucoup (52).

UNE RENCONTRE AVEC DEUX ENFANTS FANTÔMES

Elle a été relatée à A. Stöber par un ami, et parent, et par le fils aîné d'un autre ami. Ils étaient aussi unis par un lien de parenté, l'un était âgé, l'autre avait la trentaine lorsque ceci s'est déroulé.

En été, ils avaient rendu visite à Zutzendorf (Bas-Rhin) (53) et rentraient vers le soir à Kirrwiller (Bas-Rhin) (54). Les deux fils du plus âgé étaient partis plus tôt. Ils s'arrêtèrent pour les chercher près d'une dépression de terrain nommée Dunzenbruch située sur un coteau. C'était un endroit décrié, un moine portant un cercueil, d'où s'échappaient des gouttes de sang, s'y manifestait, selon certains.

Ils virent alors deux formes sombres, dont l'aspect était celui d'enfants de six-huit ans. Arrivés sur la hauteur, ils les entendirent parler fort et sembler se quereller, les paroles étaient inintelligibles et la dispute avait l'air de se passer dans une langue étrangère. Ils ne marchaient pas mais paraissaient glisser en l'air "à un pied" (environ trente-trois cm) au-dessus terre. Puis "... ils s'enlevèrent avec un bruit d'ailes d'oiseaux de proie, toujours en se querellant et tournant l'un autour de l'autre bruyamment". Ils disparurent derrière des bottes de paille.

Les deux hommes n'échangèrent pas une parole pendant cet incident, ils rentrèrent chez eux troublés et pâles, d'accord sur l'essentiel de ce qu'ils avaient observé (55).

A. Stöber consigne que bien des gens prétendaient avoir rencontré ces enfants pâles et habillés en petits paysans, certains disaient avoir vu deux garçon, d'autres un garçon et une fille. Il rencontra un vieil officier qui les avait vus sur le Spitzling, un coteau entre Kirrwiller et Bouxwiller (Bas-Rhin) (56), où l'on signalait aussi des feux-follets (57), ils portaient des plastrons rouges et étaient en bras de chemise.

En se référant aux études d'E. Zurcher et de J. U. Pereira, on constatera plusieurs caractéristiques qu'ils avaient dégagées à propos des humanoïdes : la petite taille, celle des lutins (58), le déplacement lévitant à ras du sol qui est aussi, souvent, celui des fées et lutins, des apparitions mariales et des fantômes (59), la disparition en volant (60), le langage inconnu et inintelligible (61).

DES DAMES BLANCHES

Je n'ai retenu que ces mentions pour mon propos, il y en a d'autres mais moins intéressantes, Celle d'Illzach (Haut-Rhin) (62) ne pourra que remémorer à tout amateur de littérature ufologique l'aventure du caporal chilien Valdès (63) ; mais ici la lumière éclaire un cimetière. Ce qui me permet d'insister sur l'importance du substrat constitué par les croyances dans la phénoménologie des apparitions légendaires. Les remarques faites pour l'Histoire doivent être reconduites en ce qui les concerne (64). Elles ne sont compréhensibles qu'en fonction d'époques et de cultures. Je souscrirai à la proposition de B. Méheust touchant les récits du folklore : "Ils constituent avant toute chose un corps de récits, significatifs d'une culture, à grande densité symbolique. Et les apparitions réelles - car elles ont bien eu lieu - vivraient en symbiose avec ce corps de récits, dont elles seraient indissociables." (65). C'est à partir de sa mise en évidence des coïncidences entre la science-fiction et le phénomène ovni qu'il a pu arriver à cette conclusion.

Dans la seconde, on notera une nouvelle fois le mode de déplacement lévitant. Elle peut être comprise comme une apparition mariale manquée. Un message n'est pas divulgué, c'est une constante dans les manifestations de la Vierge, très nombreuses au XIX^e siècle, il existe un cycle d'apparitions alsaciennes et lorraines après 1870 (66), où l'on retrouve également le voile et le vêtement blanc, les mains croisées, ainsi que l'âge des témoins, ici des enfants puis une jeune fille (67). Ces visions idéoplastiques sont tributaires de l'icônerie religieuse comme celles des humanoï-

des l'est, au niveau "habillement", de la science-fiction et de l'imagerie des cosmonautes (68).

De nuit, le garde d'Illzach, suivi d'une patrouille, faisait une ronde dans le village. Arrivé près d'un coteau, non loin d'un ancien marais, il aperçut une forme blanche de femme qui lui faisait des signes. Il s'arrêta, fit quelques pas vers elle et revint épouvanté vers ses camarades. Elle disparut. Subitement le coteau s'illumina d'une singulière lueur dans laquelle les gardes virent des tombes, des croix et des chapelles.

Tout ceci ne dura que quelques secondes (69).

Entre la Fecht et Ingersheim (Haut-Rhin) (70), au crépuscule, on voyait une jeune fille blanche au bord du ruisseau. Un enfant du village, qui l'ignorait, la vit soudain marcher légèrement à quelques pas de lui. Il l'interpella pour qu'elle l'aide à trouver ses canards qu'il avait perdus. Elle se détourna. Il alla chercher son frère. Ils la virent assise dans l'herbe. "Dès qu'ils se furent trop approchés d'elle, elle se releva, franchit vivement la passerelle de la vanne et disparut dans les vignes. Au bout d'un moment elle réapparut, un voile blanc sur la tête et les mains croisées sur la poitrine."

De nouveau elle ne répondit pas à ses questions. Elle s'avança vers lui, il lui jeta une pierre qui passa au-dessus de sa tête, elle disparut "dans le sol" et ils entendirent sa voix qui se lamentait.

"Au dire des enfants, la jeune fille blanche avançait par bonds successifs, ou plutôt en se soulevant à une certaine hauteur au-dessus du sol."

Une jeune fille qui passait sur le pont fut frappée au visage par cette dame blanche, parce qu'elle ne lui avait pas dit bonsoir. Puis elle lui confia un message, que jamais elle ne révéla, et lui demanda de revenir le lendemain. Elle y retourna avec sa mère, à genoux elles prièrent, mais rien ne vint. Par la suite cette jeune fille était prise de terreur quand elle voyait du blanc (71).

LES CARROSSES VOLANTS

On décèle ici trois données que l'on retrouve dans les récits des contactés : le vol dans l'espace, le télétransport et l'amnésie temporaire (72). Le thème de l'enlèvement aérien appartient aux traditions de toutes les cultures humaines (73). Ces carrosses rentrent aussi dans la catégorie des voitures fantômes, qui existent toujours, elles semblent conduire dans l'autre monde, comme la charette de l'Ankou des légendes bretonnes, mais on revient de celui-ci (74). Répétons-le, ces histoires ont été racontées comme ayant été vécues. Leurs participants se retrouvent non loin du lieu de leur enlèvement, alors que dans les récits contemporains

rains, ceux-ci se retrouvent parfois à des centaines de km ; ce qui correspond à la vision du monde d'hommes pour lesquels la connaissance de l'espace se limitait, la plupart du temps, au territoire de leur village et aux territoires des agglomérations voisines.

En France, C. Seignolle signale aussi ces mystérieux carrosses au XIX^e siècles. Un vieille femme de Sury-près-Léré (Cher) (75) rapporta que son père et un domestique entendirent au bruit en l'air et virent "voler un carrosse qui s'enfonça dans le bois, à l'endroit où s'élevait jadis un château." (76). On en voyait aussi passer un près de Sainte-Gemme (Cher) (77).

Un homme de Kaysersberg (Haut-Rhin) (78) qui allait à Lapoutroie (Haut-Rhin) (79), se mit en route avant le jour. Tout à coup, un grand et lourd carrosse le rattrapa. Sur l'invitation du cocher, il monta et fut soulevé en l'air avec tout l'équipage malgré ses cris. Dès les premières lueurs du jour, la portière s'ouvrit violemment et il fut déposé au sommet d'une montagne en face de Lapoutroie (80).

Un jeune garçon fut rattrapé par un carrosse vide, sans cocher, qui suivait un trajet la nuit de Noël, à côté de Ribeauvillé (Haut-Rhin) (81). Il y monta et fut retrouvé le lendemain perché sur un peuplier (82).

Un ancien maire, nommé Wendling, revenait un soir, à pied, du marché de Bouxwiller (Bas-Rhin) (83). Fatigué, il s'assit. Un grande voiture s'arrêta devant lui, elle semblait pleine de monde. Quand elle repartit, il sauta derrière. Elle s'enleva du sol, il cria qu'il voulait descendre mais n'obtint pas de réponse, "il resta comme cloué à sa place et perdit conscience." Quand il revint à lui, il se trouvait au milieu d'une forêt, à huit lieues (environ trente-deux km) du point où il était parti. Ceci fut raconté par un de ses amis (84).

Sur le Spitzling (85), on voyait entre onze heures et minuit, une voiture vide attelée de deux chevaux. Deux hommes qui allaient à Bouxwiller (86) la rencontrèrent et y montèrent. Elle fut soulevée en l'air, ils eurent juste le temps de sauter. Ils la suivirent des yeux, elle finit par disparaître dans le ciel. Ils prétendirent avoir entendu une musique merveilleuse qui en émanait, elle se fit entendre bien longtemps après qu'elle ait disparu (87).

A. Stöber signalait aussi des carrosses fantômes à Grussenheim (Haut-Rhin) (88), et à Biesheim (Haut-Rhin) (89) où il était rempli d'hommes et de femmes en costumes antiques (90).

L'HOMME DE FEU, L'HOMME VOLANT ET LA PIÈCE LUMINEUSE

Nous sortons du domaine précis de l'ufologie pour celui de la parapsychologie. Les traces brûlées d'une main sur du bois, mais aussi sur des livres ou des tissus, attribuées à un mort, une âme du purgatoire, par la tradition, font partie d'un dossier étudié par certains parapsychologues (91). Il en existe plusieurs exemples connus en Europe, non explicables, apparemment, par quelque cause naturelle définie. Ces marques ignées peuvent être mises en relation avec les crémations spontanées, celles liées aux poltergeists, la maîtrise du feu, mais aussi les phénomènes lumineux paranormaux (92). E. Tizané relate une histoire tout à fait comparable qui s'est déroulée dans un couvent italien au XIX^e siècle, elle donna lieu à un procès verbal (93).

Les cas de lévitation spontanée sont rares. En général ils se déroulent dans un contexte religieux (mystiques chrétiens ou musulmans, yogis...) ou para-religieux (médiums spirites, cas de possessions) ou sont liés à des apparitions, des poltergeists ; pourtant ils semblent exister, en voici peut-être un (94).

Enfin, on rapprochera le dernier récit d'histoires similaires paraissant figurer une scène du passé, en éliminant les plus qu'improbables hypothèses supposant une mémoire de la matière, qu'aucune connaissance actuelle de la physique n'autorise à entériner, il s'apparenterait donc aux apparitions (95).

A Balbronn (Bas-Rhin) (96), des jeunes gens jouaient à se donner des gages. Un des garçons dût inviter l'"homme de feu" à l'embrasser, il ouvrit la fenêtre et l'appela. Ils entendirent alors un bruit de pas puis un coup violent à la porte. Ils sortirent voir ce qui s'était passé. Une trace de feu, en forme de deux mains, était dessinée sur la porte (97). A. Stöber rapporte aussi qu'à Mietesheim (Bas-Rhin) (98), un propriétaire avait dissimulé un volet sur lequel deux grandes mains avaient imprimé leur trace en noir (99).

A Kaysersberg (100), vivait un homme connu dans la ville et les environs sous le nom d'homme volant. Un jour qu'il travaillait dans sa vigne, une journalière lui tendit un raisin en lui demandant de le goûter. Il en mangea quelques grains, il se sentit alors soulevé de terre, resta assez longtemps au-dessus de la cime des arbres, puis s'envola au-delà de la vallée, et vint se poser enfin près d'une chapelle sur la rive gauche de la Weiss. On le retrouva là. Il fut porté sans connaissance chez lui où il resta plusieurs semaines entre la vie et la mort. A l'endroit d'où il s'était envolé, et à celui où il s'était posé, il fit dresser trois pierres commémoratives en

La propulsion électrique d'aéronefs est-elle possible ?

Progrès et expérience prouvant l'exactitude de l'hypothèse proposée.

En fin de paragraphe intitulé **LES OBJECTIONS** nous tirions la conclusion "Si les deux problèmes de l'émission d'électrons d'une énergie de l'ordre de 300 millions de volts et de l'amélioration spectaculaire des propriétés d'isolation électrique de l'air peuvent être résolus, la propulsion électrique pourrait bien être celle des OVNI..."

1° Or, depuis que nous avons remis ce texte à la rédaction, un progrès important a été apporté au système de propulsion. En effet, si une onde de choc est susceptible de bloquer le mouvement des électrons, par le gradient de potentiel qui l'accompagne, elle les entraînera avec elle, et c'est la succession de ces ondes de choc émises par l'aéronef, en un faisceau étroit et puissant, qui entraînera les électrons qui doivent, à quelques 200 m en avant de l'aéronef, constituer la charge électrique qui va l'attirer.

2° Un expérience très simple vient de confirmer l'hypothèse de l'entraînement des électrons par une onde de choc, ce qui ne peut s'expliquer que par un "creux de potentiel" ou gradient de potentiel accompagnant une onde de choc. Voici cette expérience :

APPAREILLAGE

A une extrémité d'un tube en P.V.C. se trouve une chambre d'explosion de 140 cm³ contenant un mélange d'air et d'acétylène dont la combustion explosive produit une onde de choc qui se propage dans le tube et en sort à son autre extrémité.

A 11 cm de cette extrémité et dans son axe se trouve un bec Bunsen-Meker dont la flamme a 3 cm de diamètre. Cette flamme est mise à la terre.

A 11 cm plus loin se trouve, toujours centré dans l'axe du tube, un cylindre métallique de 20 cm de diamètre et 9 cm de hauteur.

Ce cylindre isolé électriquement est relié à un électroscopie.

(84) Variot, t. III, p. 327-328.

(85) Cf. note 56.

(86) Chef-lieu de canton.

(87) Variot, t.III, p. 332-333.

(88) Canton d'Adolsheim.

(89) Canton de Neuf-Brisach.

(90) variot, t.III, p. 333.

(91) Cf. G. Siegmund, "Des mains "fantômes" brûlent des livres et des tissus...", Psi international, n° 8, janvier-mars 1979, p. 20-39 ; E. Tizané, *Les agressions de l'invisible*, éd. du Rocher, 1980, p. 197-201.

(92) Cf. M. Harrisson, *Le feu qui vient du ciel*, Albin Michel, 1980 ; M. Eliade, *Méphistophélès et l'androgynie*, Gallimard, 1981, p. 21-110, "Le chamanisme et la découverte "primitive" de l'extase", *Les corps à prodiges*, Tchou-Laffont, 1977, p. 42-48. Tizané, op. cité supra, p. 192-197 ; J. Michell, R. Rickard, op. cité, p. 50-79.

(93) Op. cité, p. 200-201.

(94) Cf. O. Leroy, *La lévitation*, éd. du cerf, 1928 ; A. Michel, *Les pouvoirs du mysticisme*, éd. Retz, 1973, p. 217-238 ; A. de Rochas, *Les corps à prodiges*, op. cité, p. 143-161 ; R. Sudre, *Traité de parapsychologie*, Payot, 1978, p. 295-297 ; J. Michell, R. Rickard, op. cité, p. 220-223. Cf. aussi le cas cité par Tizané, op. cité, p. 246-247.

(95) Sur ces scènes du passé cf. la célèbre et toujours controversée aventure de Miss Moberly et Miss Jourdain, S. Hutin, L. Crété, "Les fantômes de Trianon", *Historia spécial*, n° 364 bis, 1977, p. 51-57. J. Michell, R. Rickard, op. cité, p. 114-118.

(96) Canton de Wasselonne.

(97) Variot, t.III, p. 325-327.

(98) Canton de Niederbronn-les-Bains.

(99) Id. p. 327.

(100) Chef-lieu de canton.

(101) Variot, t.II, p. 280-281. Il refuse de croire à cette histoire. Pour lui, il s'agit d'une vision de somnambule, c'est à dire procédant d'un état hypnotique (selon le vocabulaire de l'époque, ces notions ont été popularisées par l'école de Charcot), qui la rattacherait en fait au monde de la sorcellerie par l'intermédiaire de la grappe de raisin goûteuse (les sorcière(s) se croyaient transportés dans les airs).

(102) Chef-lieu de canton.

(103) variot, t.III, p. 93-95.

**"LA VÉRITÉ EST SI OBSCURIE
EN CE TEMPS, ET LE MEN-
SONGE SI ÉTABLI, QU'A
MOINS QUE D'AIMER LA
VÉRITÉ, ON NE SAURAIT LA
CONNAITRE".**

(PASCAL)

forme de petite chapelle. Tous les habitants du village racontèrent ceci comme un fait réel (101).

A Barr (Bas-Rhin) (102), un adolescent de treize-quatorze ans monta, un soir, au grenier familial. Une "lueur extraordinaire" s'y dégageait d'une fenêtre qui n'existe pas. Regardant par cette mystérieuse fenêtre, il contempla pendant plus de vingt minutes, une vaste salle meublée qu'arpentait un vieil homme et où une femme âgée lisait un livre manuscrit. Il jeta sa casquette vers elle, touchée, elle leva les yeux vers lui. A cet instant, une porte s'ouvrit et la chambre se remplit de nombreux personnages habillés comme les deux premiers "à la vieille mode franque". La chambre sembla s'éclairer et s'agrandir de plus en plus. Il alla chercher sa famille pour montrer ce qu'il croyait se passer dans une maison voisine. Mais quand ils arrivèrent, il n'y avait plus rien. On ne retrouva pas sa casquette. Il ne revit jamais rien par la suite, mais ne varia jamais dans sa version (103).

NOTES :

(47) Cf. présentation d'A. Stöber, t.I, p. 16-26.

(48) P. Besse, A. Esterle, M. Jimenez, "Eléments d'une méthodologie de recherche", *Note technique* n° 3, GEPAN, 1981, p. 15-26.

(49) cf. *Le naufrage des extra-terrestres*, Nouv. éd. rationalistes, 1979, p. 14-15.

(50) "Ma mère l'oye, sur champ d'OVNI...", *LDLN*, n° 176, juin-juillet 1978, p. 7-9 ; n° 177, août-septembre 1978, p. 13-15. "Globe et symbolique OVNI", *La revue des soucoupes volantes*, n° 2, 1977, p. 16-17.

(51) *Science-fiction et soucoupes volantes*, Mercure de France, 1978.

(52) Op. Cité, cf. p. 63-105. Dans un courrier du 22/3/83, R. Veillith me stipule que des enquêtes auraient montré la crédibilité de certains cas totalement mis en cause par Barthel et Brucker ; il serait important de les publier.

(53) Canton de Bouxwiller.

(54) Id.

(55) Cf. Variot, op. cité, t.III, p. 335-338.

(56) Chef-lieu de canton.

(57) Variot, t. III, p. 333-334.

(58) Zurcher, p. 32-55, p. 134, les petits êtres représentent 64,02 % de son échantillonnage. J. U. Pereira, "Les "extra-terrestres", n° spécial de *Phénomènes spatiaux*, 1974, cf. p. 13-23, p. 33, petite taille pour 62,76 % du sien.

(59) Cf. "Remarques sur deux dimensions...", op. cité, p. 12-14. Zurcher, p. 148 et 202, lévitation pour 18,31 % et course lévitée pour 16,90 %. Pereira p. 38. E. Tizané, op. cité, E. Bozzano, dans *Les hôtes invisibles...*, Tchou-Laffont, 1978, cf. p. 193.

(60) Zurcher, p. 160-161. Pereira, p. 38.

(61) Zurcher, p. 163. Pereira, p. 39. A propos

de fantômes et des rapprochements que l'on peut effectuer avec les humanoïdes, on se reportera à l'intéressante interprétation jungienne d'A. Jaffé, *Apparitions. Fantômes, rêves et mythes*, Mercure de France, 1983.

(62) Canton de Habsheim.

(63) Cf. J.-C. Bourret, *Ovni : l'armée parle*, France-Empire, 1979, p. 57-67.

(64) Cf. mon article "Phénomènes lumineux aériens dans l'œuvre de Grégoire de Tours", *LDLN*, n° 203, mars 1981, p. 11-12.

(65) Op. cité, p. 245.

(66) P. Boutry, "Marie, la grande consolatrice de la France au XIX^e siècle", *L'Histoire*, n° 50, novembre 1982, cf. p. 34.

(67) Cf. Tizané. op. cité, p. 279-282 notamment.

(68) Cf. les remarques de F. Favre, op. cité, p. 13-14.

(69) Variot, t.II, p. 47.

(70) Canton de Kaysersberg.

(71) Variot, t.II, p. 268-270.

(72) Cf. J.-P. Troadec, "Les contactés ou l'intoxication extra-terrestre", *LDLN*, n° 198, octobre 1980, p. 3-8 ; surtout J. et J. d'Aigre, "Quelques heures dans une soucoupe volante - les témoins enlevés, mythe ou réalité?", *La Revue des soucoupes volantes*, n° 5, 1978, p. 5-49. Cf. aussi J. Vallée, *Le collège invisible*, p. 148-153 ; et les remarques de M. Monnerie, op. cité, p. 188-195, 205-217.

On retrouve le télétransport dans d'autres contextes, il fascina C. Fort, cf. ses exemples dans *Lo I*, Belfond, 1981, notamment p. 173-180.

(73) Cf. S. Thompson, *Motif-index of folk-literature...*, Copenhague, 1955-1958, 6 vol., t.2, p. 375, D.2121, 5, p. 377, D.2135. B. Méheust fait de l'enlèvement un thème capital, op. cité, p. 161-185.

(74) Cf. P. Sébillot, *Le folklore de France*, Maisonneuve et Larose, 1968, t.I, p. 152-158, t.IV, p. 221. Il fait remarquer qu'alors qu'en Basse-Bretagne cette charrette est toujours vue sur terre en Haute Bretagne la charrette moulinoire" peut quelquefois s'élever dans les airs et y disparaître, cf. *Revue des traditions populaires*, t.XVII, 1902, p. 383.

Voitures fantômes en Grande-Bretagne cf. C. de Neubourg, "Une institution britannique", *Historia spécial*, n° 364 bis, carte p. 85.

(75) Canton de Léré.

(76) Op. cité, p. 214.

(77) Canton de Léré, id.

(78) Chef-lieu de Canton.

(79) Id.

(80) Variot, t.II, p. 287.

(81) Chef-lieu d'arrondissement.

(82) Variot, t.II, p. 319-320.

(83) Chef-lieu de canton.

Près de Malaga une famille espagnole observe un ovni

A la sortie de Malaga, une famille espagnole, le 15 août 80 a observé un Ovni à hauteur de Villanueva del Rosario.

Il s'agit de Don Francisco M.y.D et de son épouse dona Rosario S. de la T. Le premier est professeur de géographie et d'histoire dans une école madrilène et la seconde est professeur de linguistique. Deux personnes sensées qui, vers 5 h 30 le 15 août 1980, en compagnie de leurs enfants Emma et Oscar, dans leur voiture auto Seat 124, quittent Malaga par la route de las Pedrizas.

"- La nuit était claire, transparente. A la sortie vers Malaga, j'ai pris de l'essence dans une station service et à allure modérée, je quittai la ville par Pedrizas sur la route de Grenade. Nous avions parcouru quelques kms lorsque, arrivés à la déviation de Villanueva del Rosario, ma femme me signala un véhicule qui en face de nous faisait des appels de phares. Je vérifiai les miens ; j'étais en codes et

Suite de la page 7 : PROPULSION D'AÉRONEFS

EXPERIMENTATION

L'onde de choc est produite sans que le bec Bunsen soit allumé.

Résultat : l'électroscopie ne décèle aucune charge.

Le bec Bunsen est allumé quand passe l'onde de choc.

Résultat : l'électroscopie ne décèle aucune charge.

Le bec Bunsen est allumé après que l'ont ait collé verticalement sur la grille un ruban de papier imprégné de chlorure de potassium d'une hauteur de 2 cm et faisant un S à la surface de la grille. Résultat : après le passage de l'onde de choc le cylindre est chargé à un potentiel de l'ordre de 1.800 volts.

On sait que l'addition de potassium à une flamme multiplie le nombre d'électrons libres plusieurs milliers de fois, cela explique les résultats de l'expérience. Ces résultats sont en contradiction avec les théories admises.

N.B. Ceux qui désirent plus de détails peuvent m'écrire : M.G. de San, 45 av des fleurs - 1950 Kraainem Belgique.

m'étonnais. Mais je poursuivis ma route. C'est alors que nous vîmes "la chose".

- Qu'était cette chose ?

- Difficile à expliquer - précise dona Rosario - Une sorte de fusée avec des fenêtres rondes d'où jaillissait avec une intensité aveuglante une lumière comparable à celles que nous appelons froides. Mais je le répète avec une telle intensité que tout le paysage jusqu'aux collines voisines en était éclairé. Au début, je pensais à un bateau sur la mer. Mais la mer était derrière nous et "cette chose" était immobile, sinon au sol au moins à très peu de hauteur du sol.

- Quelle heure était-il ?

- 6 h 20

- L'endroit ?

- Au centre du triangle dont les sommets seraient Archidona, Villanueva del Rosario et Villanueva del Trabuco. Je crois que dans cette zone, il y a les hauteurs de la Monja et très près, le rio Guadalhorce.

- Avez-vous eu une panne de véhicule ?

- Non ! La voiture a continué à rouler entre 70 et 80 km/h.

- Et après ?

- "Cette chose" se souleva lentement ; sa lumière s'étendit, puissante et froide et en s'éloignant, moins forte. Pas de bruit. Pas de fuite spectaculaire ou de vitesse supersonique. Ce qui est fantastique est que durant quelques secondes tout le terrain où "cette chose" s'était posée et les alentours brillèrent, phosphorescents. Tout parut en être imprégné, très nettement.

- Votre impression personnelle ?

- Facile à dire : aucune crainte. Seulement le dépit de ne pas savoir ce qu'était "cette chose" qu'indubitablement je peux qualifier d'objet volant non identifié.

- Vos enfants ont-ils eu peur ?

L'équipage d'un bateau de pêche espagnol témoin d'un phénomène ovni

L'équipage d'un bateau de pêche espagnol témoin d'un phénomène OVNI.

L'équipage d'un bateau de pêche "Concepcion y Maria", basé à Cartagena a vu un OVNI à hauteur de Punta Seca y Portman, vers 7 h du matin le vendredi 8 janvier 1982 comme l'a confirmé au journal "la Verdad" (La vérité) de la ville de Murcie, Tomas Ferrer Tello à l'armateur Pedro Lopez Lorente.

"- La lumière blanche apparaissait à environ trente mètres au-dessus de la mer, montait à la verticale pour disparaître et réapparaître au même endroit. Nous avons observé ce manège quatre ou cinq fois en dix minutes."

Ce matin là, cinq hommes composaient l'équipage. A sept heures, il faisait encore nuit. A bord, personne ne s'inquiéta outre mesure.

"- C'est logique que d'être stupéfait par l'apparition de cet objet rond et d'une taille double d'une lampe à mercure de l'éclairage public. C'était une lumière très puissante et d'un blanc très vif. Il y avait une excellente visibilité et l'OVNI, ou ce qui peut être pris pour tel, fut parfaitement visible."

Le bateau de pêche ne disposait pas de matériel spécialisé pour détecter la présence d'objets. Il n'avait pas de radar à la différence du tanker "Tamames" lequel, au cours de la traversée Alcudia-Escombreras, fut entouré d'Ovni, il y a de cela plus de trois années.

Aucun autre témoin du fait après enquête dans le port de Cartagena. (Document remis à M. Figuet par M. Orlando Aranjo Martin)

• • •

- Nullement. Ils souhaitaient que j'arrête la voiture pour savoir ce que c'était "cette chose". Je ne l'ai pas fait, non pas à cause de la vision, mais parce que la route était déserte. Les appels de phare faits par une autre voiture étaient probablement pour nous avertir que ses passagers avaient vu quelque chose d'étrange. Elle a disparu dans la direction de Malaga...

OVNI en Catalogne (Espagne)

DATE : 21 sept 75

LIEU : Montserrat près de Barcelone (Espagne)

HEURE : Entre 12 h et 13 h

TEMOIN : Mme Pico, domiciliée à Digne (Alpes de H-P)

CONDITIONS METEO : temps clair et dégagé.

Le témoin fait, en compagnie d'une amie également digne, un voyage d'agrément en Espagne. Les deux amies font en car l'excursion classique du monastère de Montserrat.

En redescendant sur Barcelone, elles aperçoivent une boule lumineuse de très grande dimension. Sa couleur dominante était vert-or. Elle paraissait scintiller. Elle se déplaçait rapidement et n'a été visible que quelques secondes. Elle a disparu derrière le rocher de Montserrat. Mme P a été éblouie par le phénomène tant sa lumière était intense.

Les deux amies se sont posées de nombreuses questions à propos de cette apparition en un lieu renommé de pèlerinage. Mais n'étant pas croyantes convaincues, elles n'ont pas, des années plus tard, trouvé une réponse valable.

Ni Mme P. ni son amie n'ont de connaissance particulière à propos des OVNI.

(Ce témoignage a été recueilli après une conférence donnée à Digne.)

PRECISIONS

LDLN N° 235-236 : dans l'article de F. Dumerchat "en passant par l'Alsace, page 9, colonne 1, 3^e paragraphe, il faut lire ! "l'utilisation des révélations sous hypnose, à propos desquelles on semble tout à fait ignorer que l'inconscient existe..." et non pas "l'utilisation des réservations tout à fait ignorer..."

Et page 10, note 9, l'auteur a attribué faussement l'article "Présence des ovnis en Afrique" à T. Pinvidic, alors qu'il est de C. Angelo.

Curieux ou insolite

Un cas de télékinésie en Pologne

Les scientifiques polonais sont perplexes devant le cas d'une adolescente de 13 ans qui parvient à déplacer sans les toucher les objets les plus divers, a rapporté le "Kurier Polski".

Tout a commencé, raconte le quotidien, dans la nuit du 1^{er} au 2 avril, dans l'appartement de la famille G. à Sosnowiec, près de Katowice (sud de la Pologne). "A trois heures du matin, les objets ont commencé à se déplacer. Des verres, mis en mouvement par une force inconnue, allaient se briser contre les murs. Des allumettes s'enflammaient spontanément et volaient en l'air."

Ces faits, indique "Kurier Polski", ont été constatés par plusieurs témoins, parmi lesquels des fonctionnaires de la milice et de la mairie. Quelques semaines plus tard, alors que la famille, à sa demande, avait été relogée dans un autre appartement, les mêmes faits se sont reproduits, et on a constaté que ces phénomènes se concentraient autour de Joanna G., 13 ans.

L'adolescente a alors été soumise à des examens médicaux, dont certains ont donné des résultats stupéfiant. La température de Joanna atteignait 45 degrés, et lorsqu'on a voulu lui faire un électrocardiogramme, la vitre de l'appareil a volé en éclats. L'aiguille qui transcrit sur une feuille de papier les battements du cœur est devenue folle et s'est mise à tourner en rond sans rien inscrire.

Lors de tests parapsychologiques effectués sous contrôle médical, l'adolescente s'est révélée capable de faire bouger à distance, par le seul effet de sa volonté, des objets de matières diverses (métal, bois, etc.) suspendus à un fil.

Pour les médecins, il n'y a pas de doute : l'organisme de la jeune fille émet une énergie qui perturbe la gravitation. Mais l'origine et la nature de cette énergie restent un mystère.

(La République des Pyrénées 24-5-83) Communiqué par le docteur KRANTZ

Par F. LAGARDE, commentaires à propos de ce cas et de tant d'autres similaires, si nombreux qu'il est presque devenu une banalité de les signaler. Et pourtant...

Curieux, insolite ou banal à condition de ne pas approfondir ce que cela suggère, et de glisser sur l'information, de ne pas évoquer le problème

considérable qu'elle représente, que personne n'a jusqu'ici pu résoudre, sinon pour lui donner un nom : télékinésie qui veut dire mouvement à distance sans contact, définissant le fait mais ne l'expliquant pas.

Dans le domaine matériel qui est celui de la physique nous avons appris que pour qu'un objet se déplace il faut lui appliquer une force matérielle en fonction de sa nature et du but qu'on se propose. La diversité en est considérable et nous savons en calculer peu ou prou la quantité qu'il faut mettre en œuvre pour obtenir le mouvement désiré. Elle va depuis le vent qui gonfle les voiles d'un navire ou fait tourner l'éolienne, ou l'eau qui actionne la turbine, jusqu'aux forces magnétiques qui font tourner les particules atomiques dans le cyclotron et dérivés, en passant par le combustible qui propulse les fusées qui partent à la conquête de l'Univers ou plus prosaïquement fait rouler les voitures automobiles ou actionne la tondeuse à gazon.

Forts des acquis de notre génie mécaniste, on est conduit à penser que dans le domaine de la télékinésie, voire de la lévitation sa cousine germaine, que les déplacements que l'on constate nécessitent aussi, et seulement, l'utilisation d'une forme d'énergie adéquate. Je voudrais faire une remarque à propos de ce "seulement". Bien que cela n'apparaisse pas à première vue et n'entre pas en ligne de compte dans les calculs, il ne saurait y avoir une mise en action d'une énergie quelconque sans l'intervention d'une pensée, d'un psychisme, d'une volonté qui échappe au domaine de la physique.

Il y a donc un parallèle étroit, sinon identité, entre la cause première qui est à l'origine du mouvement entre la mécanique et la télékinésie et l'utilisation de forces naturelles qui elles échappent au contrôle.

Si, un des problèmes de la mécanique consiste à calculer la force qu'il est nécessaire de mettre en œuvre pour déplacer un objet, et on sait très bien le faire en fonction du type d'énergie utilisée, en télékinésie on ignore précisément le type d'énergie qui en cause, il n'y a aucun contact entre l'objet qui se déplace et le sujet dont la présence est la cause première de ces mouvements. Dire, comme les médecins de l'article cité, que la jeune fille émet une énergie qui perturbe la gravitation ne signifie rien et ne nous dit pas qu'elle est la nature de cette énergie ; d'autant plus que cette énergie

est en œuvre dans une très grande majorité de cas analogues : quand l'objet se déplace sur une étagère pour chuter à terre, quand il glisse sur une table horizontale ou qu'une armoire se déplace sur le plancher, ou lorsque l'objet en mouvement décrit une trajectoire pour atteindre un but bien précis. Il n'y a pas dans tous ces cas une perturbation de la gravitation mais de l'avis unanime de tous les observateurs l'action d'un psychisme qui dirige les mouvements de l'objet.

De là à qualifier cette force agissante d'énergie psychique il n'y a qu'un tout petit pas à franchir ; je sais bien que cela ne veut pas dire grand chose en langage scientifique, mais comme le déplacement sans contact est un fait que l'on constate, il faut bien donner un nom à la forme d'énergie qui le provoque.

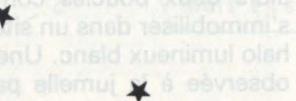
A bien réfléchir à la présence de cette force capable de mettre en mouvement des meubles parfois très lourds, que de nombreuses pensées alors cette présence suggère. Qui pourrait affirmer par exemple, parmi les partisans de visiteurs extraterrestres venant en exploration dans des engins sortis d'une usine galactique, que ces engins ne sont pas précisément propulsés par une énergie psychique que nos frères de l'espace auraient maîtrisée ? Ne serait-ce pas là un problème à poser ?

Quel merveilleux moyen de transport ce serait, et non polluant, si un jour on pouvait trouver le moyen de se rendre maître et d'utiliser cette fabuleuse énergie psychique.

L'ennui, pour le moment, est que la science qui est informée, qui constate les faits, tout comme les médecins de l'article, comme tout un chacun qui est confronté, paraît bien être dans l'incapacité de l'appréhender. Aucun progrès semble-t-il n'a été fait depuis l'aube des temps où le phénomène était connu, aucun symposium ne s'est tenu pour traiter de ce problème entre physiciens.

On vogue sur une mer inconnue, on constate des choses en ignorant le domaine où elles évoluent, rien n'apparaît à l'horizon où l'on puisse s'accrocher, c'est le néant scientifique le plus complet.

Banale peut-être l'histoire que raconte le journal en ce sens qu'elle est relativement courante, qu'elle fait partie de notre environnement, mais quel sacré mystère elle recouvre, et qui reste toujours à résoudre, avec l'existence de cette force inconnue qui manifeste sa présence.



Le Bouddha transpirant

Témoignage direct

Mme X..., française, étude supérieure, est l'épouse d'un haut fonctionnaire coréen. Il y a quelques années à Séoul, elle a voulu habiter une maison de type européen, à l'écart de la ville. On le lui a fortement déconseillé sous le prétexte que cette construction faite sur l'emplacement de deux anciennes maisons coréennes, était hantée. Mme X... de formation universitaire scientifique française n'a pas tenu compte de ces recommandations et a loué cette luxueuse demeure.

Quelques jours plus tard, les ennuis commençaient ; malaises des enfants, accidents, scènes de violence, rixes, empoisonnement... Il semblait que ses serviteurs, visiteurs et maîtres de maison perdisent l'esprit. Mme X... faillit, elle-même, tuer son mari à coup de hache, au cours d'une dispute insensée, après avoir saccagé des meubles de prix. Les habitants avaient des visions, des cauchemars, entendaient des rumeurs lugubres, voyaient des lueurs spectrales etc. Une tête de bouddha en pierre sculptée, faisant partie d'une collection d'art appartenant à M. X..., se mit à transpirer tellement que plusieurs fois par jour il fallait l'essuyer. Sentant qu'un drame irréparable allait se produire, Mme X... abandonna la maison et s'installa à Séoul. Dès lors la vie quotidienne redévoit normale et la tête de bouddha cessa de "transpirer".

Intriguée autant qu'inquiète, Mme X... entreprit une enquête sur cette habitation et consulta médiums et devins coréens. Elle apprit que les deux anciennes maisons coréennes démolies l'avaient été après qu'une série de crimes et d'actes de démenage y eussent été commis. La construction d'une habitation de type différent et faite de matériaux différents n'avait pas supprimé les phénomènes déjà constatés, à tel point que cette nouvelle construction était restée inhabitée pendant plusieurs années. Poursuivant son enquête, Mme X... apprenait que deux forts courants d'eaux souterrains se croisaient exactement sous la maison à quelques mètres de différence de niveau. Elle en a conclu que ces deux courants, en créant des énergies rayonnantes ou en absorbant ou dérégulant des énergies cérébrales humaines, provoquaient le déséquilibre mental des personnes qui vivaient au-dessus.

Note de F.L. De nombreux radiesthésistes et chercheurs attribuèrent à des courants d'eau souterrains des effets néfastes sur les êtres vivant et dormant au-dessus. Cette nouvelle pourrait apporter un nouvel argument à cette idée.

Phénomène de lumière nocturne à la Martinique le 20-09-65

(voir sur couverture première page, le dessin de F. Lagarde)

Latitude : 14°30' Nord
Longitude : 61° Ouest du méridien international (phénomène)
Date de l'observation : 20 septembre 1965
Heures : 19 h 30 à 19 h 35 pour la phase 1 (arrivée du phénomène)
21 h 05 à 21 h 10 pour la phase 2 (départ du phénomène)

Lieux : différents secteurs de la Martinique
Témoins : Officiers, officiers-mariniers, quartier-maîtres et marins des sous-marins "Junon" et "Daphné" et du "Bâtiment de Soutien Logistique "Rhône" en escale à Fort-de-France (présents sur le pont des bâtiments).
Un météorologue au fort de DESAIX à Fort-de-France témoin de la phase 1.
Un météorologue au fort de DESAIX (le même que pour l'observation de la phase 1 ou un autre).
Un météorologue à CARAVELLE.
Un quartier-maître radio devant le P.C. TRANS du Fort Saint-Louis à Fort-de-France.
Des habitants de Fort-de-France et du sud de la Martinique.

Les témoins du sous-marin "Junon" : quartier-maître timonier Figuet Michel 23 ans (auteur de ce rapport), quartier-maître radio Claude Bouchaud, quartier-maître mécanicien Quimper, quartier-maître torpilleur Naudin (disparu à bord du sous-marin Minerve en 1968), quartier-maître Marceau Viennot (disparu à bord du sous-marin Eurydice en 1980), quartier-maître électrique Serge PARIS, quartier-maître mécanicien Georges Soulard (devenu Maître-Principal en 1972), quartier-maître d'Hôtel Jean-Claude Julien et Maître détecteur René Ruel (disparus à bord du sous-marin Eurydice), d'autres marins du bâtiment.

PHENOMENE OBSERVE : une boule lumineuse de la dimension apparente de la lune de couleur blanche (tube fluorescent).

EVOLUTION DU PHENOMENE :

Phase 1 : arrivée de la boule azimut 200° et site 15° à 20° par rapport aux observateurs situés à Fort-de-France. Evolution du phénomène de droite à gauche par rapport aux observateurs. Trajectoire horizontale jusqu'à l'azimut 120° puis descente vers le sol en décrivant deux boucles complètes à 360° dans le sens des aiguilles d'une montre, arrêt en station pendant environ 30 secondes avec formation d'un halo puis disparition de la boule par extinction. Direction de la Pagerie.

La traînée lumineuse (de la couleur du blanc d'un écran de télévision) restée visible sur toute la trajectoire du phénomène disparaîtra progressivement du ciel entre 19 h 34 et 19 h 35.

Une petite traînée rouge, double, fugitive, sera observée à la jumelle sous la boule, lors de sa station avant la formation du halo vers 19 h 34.

Phase 2 : apparition de la boule à 21 h 05 après formation du halo en son centre ; le phénomène décrit alors les deux mêmes boucles à 360° puis reprend le cap à l'horizontale en direction du sud-ouest. Effacement progressif de la traînée.

Contrairement au dessin paru dans "Lumières dans la nuit" n° 145, page 15, il n'y a pas eu de réflexion du phénomène sur la mer.

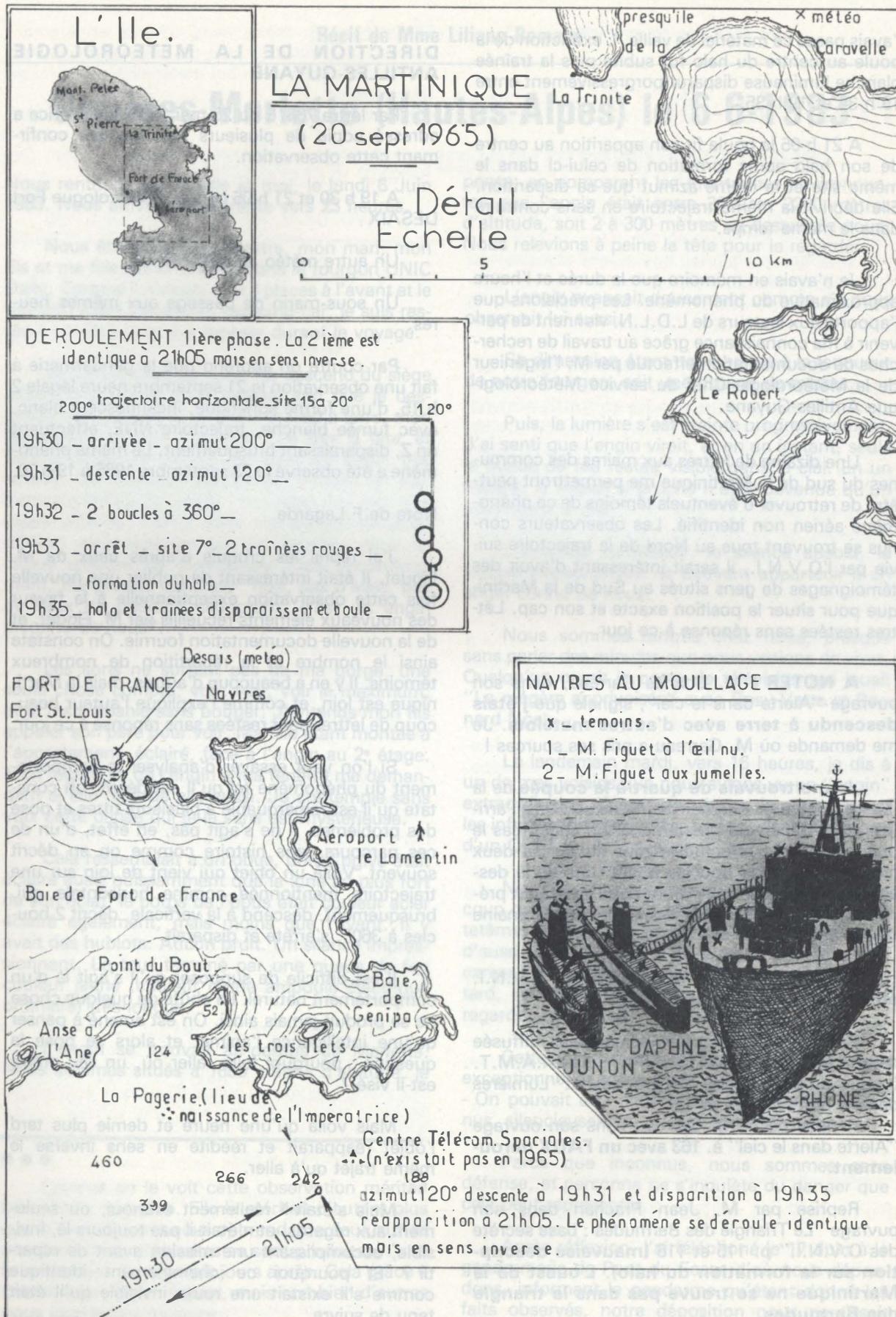
RAPPORT D'OBSERVATION

Voici mon témoignage :

Nous avions quitté Toulon le 1^{er} Juillet 1965 à 08 h. (Quelques instants après l'observation de Maurice MASSE à valensole. Nous n'avions pas pris connaissance de ce fait par radio). J'étais alors quartier-maître timonier à bord du sous-marin "Junon". Le sous-marin "Daphné" et le B.S.L. "Rhône" avaient rejoint le "Junon" aux Açores pour une croisière baptisée "Opération Mousson". Des exercices avec des bâtiments de l'U.S. Navy et des escales à Norfolk et New-London ponctuaient cette croisière de quatre mois. Après escale à Pointe-à-Pitre et aux Saintes, le groupe arrivait à Fort-de-France, avant-dernière étape.

L'avant des trois bâtiments étaient orienté vers l'Est. "Daphné" à couple du "Rhône" et "Junon" à couple du "Daphné".

Les équipages présents sur le pont des navires purent observer une boule lumineuse blanche venant du sud-ouest dans l'azimut 200°. Ce phénomène avançait assez lentement et évoluait horizontalement de droite à gauche par rapport aux observateurs. Vers l'azimut 120° la boule changea de cap pour descendre vers le sol. Elle effectua alors deux boucles complètes à 360° avant de s'immobiliser dans un site de 7° et s'entourer d'un halo lumineux blanc. Une traînée rouge double fut observée à la jumelle par trois camarades à qui



j'avais passé ce matériel de veille. L'extinction de la boule au centre du halo fut subite puis la traînée blanche lumineuse disparut progressivement entre 19 h 34 et 19 h 35.

A 21 h 05 la boule fit son apparition au centre de son halo après formation de celui-ci dans le même site et le même azimut que sa disparition. Elle décrivit la même trajectoire en sens contraire dans le même temps.

Je n'avais en mémoire que la durée et l'heure approximative du phénomène. Les précisions que j'apporte aux lecteurs de L.D.L.N. viennent de parvenir à ma connaissance grâce au travail de recherches de documentation effectué par M. l'Ingénieur de la Météorologie Chef du service Météorologique Antilles-Guyane.

Une dizaine de lettres aux maires des communes du sud de la Martinique me permettront peut-être de retrouver d'éventuels témoins de ce phénomène aérien non identifié. Les observateurs connus se trouvant tous au Nord de la trajectoire suivie par l'O.V.N.I., il serait intéressant d'avoir des témoignages de gens situés au Sud de la Martinique pour situer la position exacte et son cap. Lettres restées sans réponse à ce jour.

A NOTER : M. Charles Garreau, dans son ouvrage "Alerte dans le ciel", signale que j'étais descendu à terre avec d'autres matelots. Je me demande où M. Garreau a pris ses sources !

Je me trouvais de quart à la coupée de la "Junon" comme quartier-maître de service à l'arrivée et au départ du phénomène. En aucun cas le phénomène n'a effectué le tour du port à deux reprises. Les deux boucles à 360° lors de la descente du phénomène se firent dans un azimut précis en direction de RIVIERE-SALEE et du Domaine de la Pagerie.

Mon intérêt pour le phénomène O.V.N.I. était nul à cette époque.

SOURCES : Enquête personnelle diffusée dans "UFO-INFORMATIONS" n° 6 de l'A.A.M.T. (heures du phénomène non précises) et "Lumières dans la nuit" n° 145 p. 15.

Reprise par M.C. Garreau dans son ouvrage "Alerte dans le ciel" à 163 avec un FAUX déroulement.

Reprise par M. Jean Prachan dans son ouvrage "Le Triangle des Bermudes : base secrète des O.V.N.I." p. 115 et 116 (mauvaise description sur la formation du halo). L'ouest de la Martinique ne se trouve pas dans le triangle des Bermudes.

DIRECTION DE LA METEOROLOGIE ANTILLES-GUYANE

Par lettre 766/E du 25 mai 1983, ce Service a adressé copie de plusieurs témoignages confirmant cette observation.

A 19 h 30 et 21 h 05 par un météorologue Fort DESAIX

Un autre météo à CARAVELLE.

Un sous-marin de passage aux mêmes heures.

Par contre on apprend que la gendarmerie a fait une observation le 21 septembre heure légale 2 h 15, d'une forme sphérique, incandescent blanc, avec fumée blanche, trajectoire NNE, effectuant un Z, disparaissant brusquement. Le même phénomène a été observé le 23 septembre 1965 à 19 h 30.

Note de F. Lagarde

J'ai repris les croquis d'après ceux de M. Figuet. Il était intéressant de publier une nouvelle fois cette observation exceptionnelle à la faveur des nouveaux éléments recueillis par M. Figuet, et de la nouvelle documentation fournie. On constate ainsi le nombre et la répartition de nombreux témoins. Il y en a beaucoup d'autres, mais la Martinique est loin, et comme l'explique l'auteur beaucoup de lettres sont restées sans réponse à ce jour.

Si l'on veut essayer d'analyser le comportement du phénomène tel qu'il est décrit, on constate qu'il est remarquable à plusieurs titres et pose des problèmes. Il ne s'agit pas, en effet, d'un de ces parcours sans histoire comme on en décrit souvent. Voilà un objet qui vient de loin sur une trajectoire mentionnée comme horizontale qui, brusquement, descend à la verticale, décrit 2 boucles à 360°, s'arrête et disparaît.

Il est difficile de supposer qu'il s'agit là d'un comportement naturel. La chute de quelque chose ne se produit jamais ainsi. On est amené à penser qu'une intelligence l'anime, et alors se pose la question : pourquoi faire, aller où, un lieu précis est-il visé ?

Mais voilà qu'une heure et demie plus tard l'objet réapparaît et réédite en sens inverse le même trajet qu'à aller.

Mais s'était-il réellement évanoui, ou seulement aux regards, et n'était-il pas toujours là, invisible, accomplissant une mission avant de repartir ? Et pourquoi ce cheminement identique comme s'il existait une route invisible qu'il était tenu de suivre.

Récit de Mme Liliane Romano

Orcières-Merlette (Hautes-Alpes) le 6-6-1983

Nous rentrions ma famille et moi, le lundi 6 Juin 1983. Nous arrivions à Merlette vers 23 heures.

Nous étions tous les quatre, mon mari, mon fils et ma fille (25 et 18 ans) dans le fourgon UNIC Daily. Comme il n'existe que 3 places à l'avant et le fourgon étant installé en camping-car, je suis restée à l'arrière pour me reposer durant le voyage.

Arrivés à Merlette, mon fils descend du siège avant, m'ouvre la porte latérale afin que je descende, et au moment de poser le pied à terre, mon fils me dit "maman, regarde". Je lève la tête, et face à nous, j'ai devant les yeux un engin très éclairé, qui avançait doucement d'ouest en est. Instantanément je pense "un avion en très très basse altitude" (étant dans une station de sport d'hiver, nous sommes sur une hauteur, dans un cirque entouré de montagnes) mais immédiatement, ma pensée continue "non, pas d'ailes, pas de feux de position clignotant, c'est un engin inconnu de nous".

Les sons ne sortent pas de ma gorge, une seule chose compte, voir, voir, voir le maximum, et je reste ébahie sans bouger. J'entends mon fils appeler son père pour voir. Ma fille étant montée à l'appartement, éclairé, face à l'engin au 2^e étage. Mon regard va de l'engin à ma fenêtre me demandant si elle regarde elle aussi. Je contemple sans voix cette chose qui je le sens est mystérieuse.

Cela ressemblait à un obus, dont l'ogive était éclairé aussi puissamment que la lune au plus fort de son éclat. Le corps de l'obus était couleur acier éclairé également, mais moins que l'avant. Il y avait des hublots. Aucun bruit. Un silence impressionnant. Le tout terminé par une queue de feu couleur jaune (couleur d'une ampoule électrique ordinaire) très longue.

L'engin se trouvait au-dessus de Merlette. Nous sommes situés à 1850 mètres d'altitude, je

Comme on le voit cette observation méritait bien d'être rappelée. Elle le méritait d'autant plus que la Gendarmerie nous apprend que deux autres manifestations différentes se sont produites, l'une le lendemain, l'autre trois jours après. Celà grâce à l'obstination de M. Figuet, mais combien d'autres nous ignoreraient toujours.

pense, en comparant les montagnes environnantes que l'engin était entre 2000 et 2200 mètres d'altitude, soit 2 à 300 mètres au-dessus de nous. Nous relevions à peine la tête pour le regarder.

L'engin avançait doucement comme s'il nous observait lui aussi.

Sa dimension étant comparable à la longueur de notre fourgon, soit une dizaine de mètres.

Puis, la lumière s'est éteinte progressivement. J'ai senti que l'engin virait, et en un instant, seule la queue de feu restait visible dans le ciel. En un instant, la masse si proche n'était devenue qu'un point dans le ciel.

L'intensité lumineuse, le silence absolu, la vitesse extraordinaire ne peuvent appartenir à un engin connu de nous.

Nous sommes rentrés chez nous, presque sans parler des minutes que nous venions de vivre. Quelqu'un ouvrit le poste de télévision qui jouait "La mégère apprivoisée" avec Rosy Varte et Bernard Noël.

Le lendemain mardi, vers 16 heures, je dis à un de mes voisins que nous avions vu un "engin" extraordinaire, n'osant pas donner de nom. Le soir les informations régionales annonçaient le passage d'un OVNI sur la Provence.

Nous pensions que cela avait été vu par beaucoup de personnes sur Merlette, mais nous constatâmes en fait, que personnes ne l'avait observé d'aussi près que nous. Une seule personne, un camarade de mon fils, nous dit une semaine plus tard, l'avoir vu également, s'être arrêté pour le regarder dans le ciel, mais assez loin.

Cette observation me frappa par son caractère exceptionnel et surtout par le fait que :

- On pouvait être observé par des engins, inconnus, silencieusement, très proches de nous.

Parce que inconnus, nous sommes sans défense, et personne ne s'inquiète du danger que cela peut représenter.

Après réflexion, j'ai téléphoné le 17 Juin à la gendarmerie de Pont du Fossé d'où nous dépendons, informant le gendarme qu'étant donné les faits observés, notre déposition nous paraissait

Près de St Jean de Bournay (Isère)

L'OVNI AURAIT LAISSÉ DES TRACES...

Une lumière jaune, une forme blanche, un mètre carré d'herbe brûlée et des empreintes géométriques : un "objet volant non identifié" à SAINT ANNE DE GERVONDE ?

Il était environ 22 h 30, Mercredi dernier (07 SEPTEMBRE 1983). Le jeune Yannick DOUILLET, domicilié dans la petite localité de SAINTE ANNE DE GERVONDE, près de SAINT JEAN DE BOURNAY, allait se coucher après le match, à la télévision.

C'est alors qu'il aperçut dans un pré situé à proximité de la demeure familiale une lumière jaune qui semblait avoir la forme d'un carré d'un petit mètre de côté. Une forme blanche se distinguait très nettement dans le quadrilatère.

Il a aussitôt appelé sa mère qui comme lui a constaté le phénomène durant deux à trois minutes.

Puis plus rien... Mais au dessus de leurs têtes de nouveau une lumière projetant un énorme faisceau qui s'est éteinte et rallumée à deux reprises.

Les observateurs ont ensuite vu très haut, un objet en forme de "V" à l'horizontale se dirigeant en direction du SUD à une vitesse élevée. Cet objet émettait des lumières clignotantes multicolores, principalement sur le côté droit ce qui a attiré l'attention de ces personnes. Tout ensuite a disparu...

Monsieur FAURE voisin des DOUILLET a découvert des traces étranges jeudi matin en cueillant des champignons. Sa voisine lui ayant conté ce qu'elle a vu, il a pris contact avec la gendarmerie de SAINT JEAN DE BOURNAY qui n'était pas au courant des faits.

Nous nous sommes rendus sur les lieux et effectivement nous avons constaté qu'à un endroit

Suite de P 15 : ORCIERES-MERLETTE

nécessaire. Il me répondit que les Gendarmes nous rendraient visite le lundi suivant 20 Juin dans l'après-midi. Le jour dit, personne n'étant venu, aucune déposition n'a été faite.

très précis, un mètre carré d'herbe entièrement brûlée. Un effet identique au désherbant. Quatre points de la taille d'un bol matérialisaient la forme géométrique.

J. ZIEMIANCYK

JOURNAL "LE PROGRES DE LYON" DU SAMEDI 10 SEPTEMBRE 1983.

ENVOI DE M. HAREMOURE DE LYON.

Récit de Marc Eyssartier

Curieux nuage

Il était 23 h 45 mn et après avoir regardé la télé, mon grand-père et moi même (il faut dire que j'ai passé mes grandes vacances scolaires chez eux, dans le Sud Ouest) allons dans le jardin pour sortir mon chien.

Soudain, on aperçoit un petit nuage d'une blancheur nette et "propre". Ce qui nous a étonnés c'est qu'il venait de pleuvoir et le ciel était très noir, il n'y avait aucun nuage aux alentours à part "notre" nuage blanc qui se dirigeait du Sud au Nord-Est où nous étions assis. Il semblait éclairer de l'intérieur tellement sa blancheur me surprenait (je trouvais ce blanc "trop blanc" pour un nuage). Le nuage se déplaçait lentement, ses dimensions devaient être approximativement de 3 m de long su 1 m 20 de large, de plus il n'y avait aucun vent et le nuage se déplaçait quand même.

Mon grand-père et moi même, retournions à la maison car nous avions fini de promener le chien. Je me dirigeai tout de suite à la fenêtre de ma chambre après m'être saisi de jumelles pour pouvoir observer ce nuage de plus près. (2 mn devaient s'être écoulées de l'instant où je rentrais dans la maison à l'instant où j'étais à ma fenêtre).

Normalement j'aurais du le voir car rien ne me gênait, d'autant plus un nuage très blanc sur un ciel noir, ça se remarque.

Mon grand-père (qui est un homme qui ne croit absolument pas aux phénomènes bizarres et quand on lui en parle, il rigole) a été comme moi très étonné de voir ce nuage d'un blanc éclatant se déplacer sur un ciel très noir, très sombre, après qu'il ait plu beaucoup d'autant plus que le nuage était absolument le seul.

Mon témoignage s'arrête là, je vous assure que je dis les faits tels qu'ils se sont passés. Je suis en pleine possession de mes moyens et affirme voir très bien des 2 yeux (10/10^e à chaque œil).

Pendant toute la durée de l'observation, le nuage est resté silencieux.

Dans le Lot, à proximité de monuments préhistoriques

Témoin : M. CABANETTES Jean.

Date de l'événement : été 1946 ou 1947, 5 h du matin environ.

Age du témoin à l'époque : 25 ans.

Lieu de l'événement : lieu-dit "La Bertrandoune" Commune de Prayssac (Lot).

Situation géographique : "La Bertrandoune" est au sommet de la colline située à l'Est de Prayssac, à 1 km à vol d'oiseau de cette commune. Pour y accéder, on doit passer par un village Niaudon ou Niedon (?) qui se trouve au pied Nord de cette colline. Dans ce village, on tourne à droite pour emprunter un chemin goudronné pendant environ 300 m, puis caillouteux jusqu'à la ferme, soit + d'1 kilomètre, il n'y avait pas d'habitation voisine à moins d'un kilomètre.

Cette colline a la particularité d'avoir à son sommet 2 dolmens ainsi qu'une sorte de fauteuil en pierres. Un circuit dit "Préhistorique" y a été aménagé.

Je me suis rendu avec le témoin, mon père, sur les lieux de l'événement. Nous nous sommes arrêtés à 300 mètres de la ferme.

Les faits :

Le témoin revenait du pré où il avait conduit le bétail, tôt ce matin-là vers 5 h, et il se trouvait à 300 m de la ferme quand tout à coup, au-dessus des dolmens à environ 20 m du sol, il vit une boule rouge-orangé.

La campagne environnante était éclairée comme en plein jour, il était distant de cette boule d'environ 500 m, et à bout de bras il estime un diamètre de 4 cm. Le phénomène a duré 2 ou 3 minutes, sans faire de bruit, puis est parti à une vitesse fulgurante, direction Sud-Est. La luminosité n'était pas aveuglante et était apparue "comme si on avait allumé une lampe".

Quelques mois après, alors que le témoin ramassait des légumes en compagnie de sa mère, ils entendirent un remous de vent qui passa au-dessus d'eux, d'arrière en avant, ils se relevèrent aussitôt mais ne virent rien.

Aucun autre témoignage n'a été rapporté, surtout qu'à l'époque ce genre de phénomène était déjà sujet à plaisanteries, Compte-tenu de mon lien de parenté avec le témoin je puis affirmer qu'il est sobre et sain d'esprit.

P.S. : Du temps où mon père exploitait cette propriété dans laquelle il y élevait 150 moutons et environ 20 bœufs et vaches, il avait remarqué que le bruit des bêtes martelant le sol résonnait, et cela sur plusieurs dizaines de mètres. Un jour après qu'il y ait eu de violents orages, le sol, à environ 100 m de la ferme s'était effondré laissant un puits de 4 ou 5 m de diamètre. Mon père est descendu de quelques mètres et a découvert qu'une galerie horizontale se prolongeait vers le Sud. N'étant pas équipé pour entreprendre, d'autres investigations, il est alors remonté il n'a jamais tenté depuis d'aller plus loin.

Je me suis rendu cet été avec mon père pour tenter de retrouver ce trou. Malheureusement cette propriété est en friches et nous n'avons pu avancer à moins d'une trentaine de mètres.

Depuis de nombreuses années la SAFER est propriétaire des lieux, mais ne l'exploite pas. Mon père ou moi-même sommes disposés à entrer en contact avec toute personne compétente désireuse d'effectuer des recherches dans cette galerie qui est située en-dessous de monuments préhistoriques, d'où son grand intérêt.

N.B. : M. Christian CABANETTES, 3 rue Raymond Chabrier - 63500 ISSOIRE.

Soldé et dédicacé aux lecteurs de LDN :

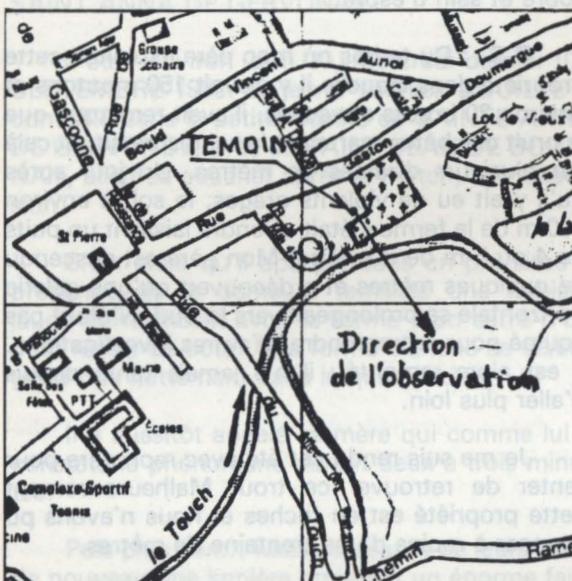
"OVNI : LE PREMIER DOSSIER COMPLET DES RENCONTRES RAPPROCHÉES EN FRANCE" par Michel FIGUET et Jean-Louis RUCHON

Prix : 53,10 Frs par chèque bancaire à : Michel FIGUET, avenue de la Gare BESAYES 26500 BOURG-DE-PÉAGE Etranger 48 F - 6 dollars U.S.

(Les lecteurs de LDN seront tenus au courant de la mise à jour du catalogue des "RR" baptisé "Francat" dans notre revue).

Près de St. Jean-de-Luz

TOURNEFEUILLE et lieu d'observation



Témoin : M. Marc POUILLES, 203 avenue de Lardenne à TOULOUSE, photographe.

Lieu : TOURNEFEUILLE (banlieue sud de Toulouse) N : 43°60 S : 1°40.

Dans un cimetière le 7 juillet 1979 à 23 h légales.

Lune : Azimut 164°4. Site : 26°4. 1° quartier le 2 juillet. Pleine lune le 9 juillet

Témoignage

Se promenant dans son jardin, le témoin aperçoit une lueur dans le cimetière qui jouxte son terrain. Cette lumière est localisée derrière une tombe (A sur figure 1) et semble éclairer le voisinage immédiat. Intrigué, le témoin va chercher son appareil photo (Rollei 6x6 objectif 80 mm) et demande à ses enfants de s'éloigner.

Revenu sur les lieux, le témoin pose l'appareil photo sur un mur (fig 2) et se prépare à effectuer la pose. A cet instant, la plaque tombale B s'illumine à son tour fortement (fig 1) et en sort une boule qui se dirige vers le témoin.

Une étrange lumière dans la nuit à Tournefeuille (Hte Garonne)

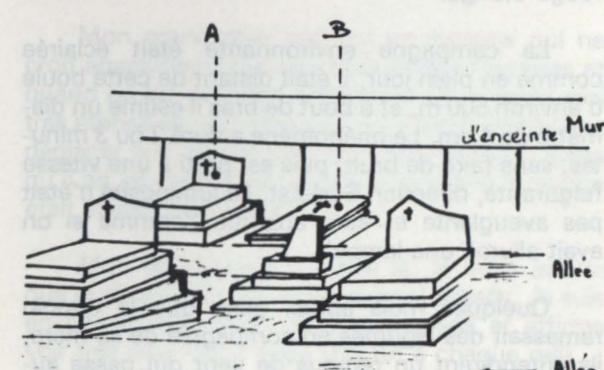


Figure 1

Cette boule, de la grosseur d'un ballon de foot se déplace juste au-dessus des tombes à la vitesse d'une personne qui marche. Arrivée à la limite du cimetière (fig 3) la boule entame des déplacements erratiques devant le témoin médusé qui fera 4 photos. Tout au long de l'observation la boule reste illuminée. Elle disparaît par extinction en même temps que disparaît l'éclairage de la tombe. Ces événements se sont déroulés en présence de ce seul témoin ; toutefois les enfants qui observaient de loin voyaient leur père qui faisait des photos au flash.

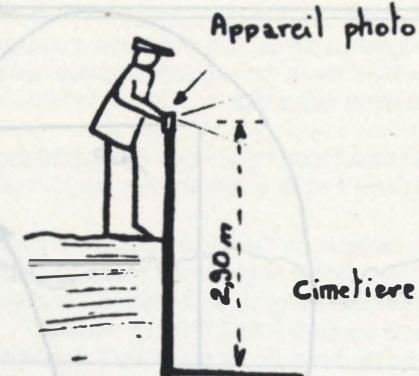


Fig. 2

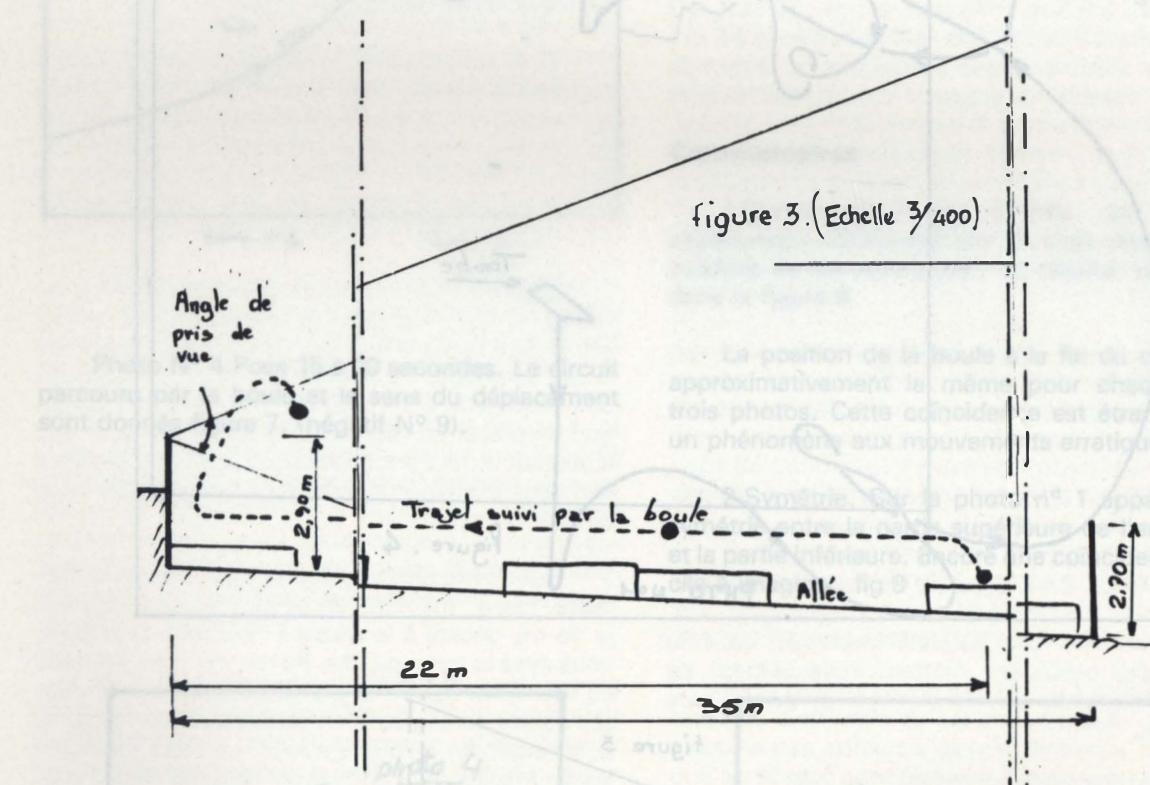
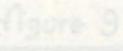


figure 3 (Echelle 3/400)

La position de la boule sur la tombe et sur le mur approximativement la même pour chaque trois photos. Cette coïncidence est étrange pour un phénomène aux mouvements erratiques ? Symbole : Sur la photo n° 1 apparaît une croix de saint André. Les deux autres photographies montrent une croix de saint André et une croix de saint Georges. La partie extérieure à la photo a été complétée par le témoin. La figure 5 schématise le parcours de la boule et donne la position approximative en fin de cliché évoluée par le témoin. (voir au dos)



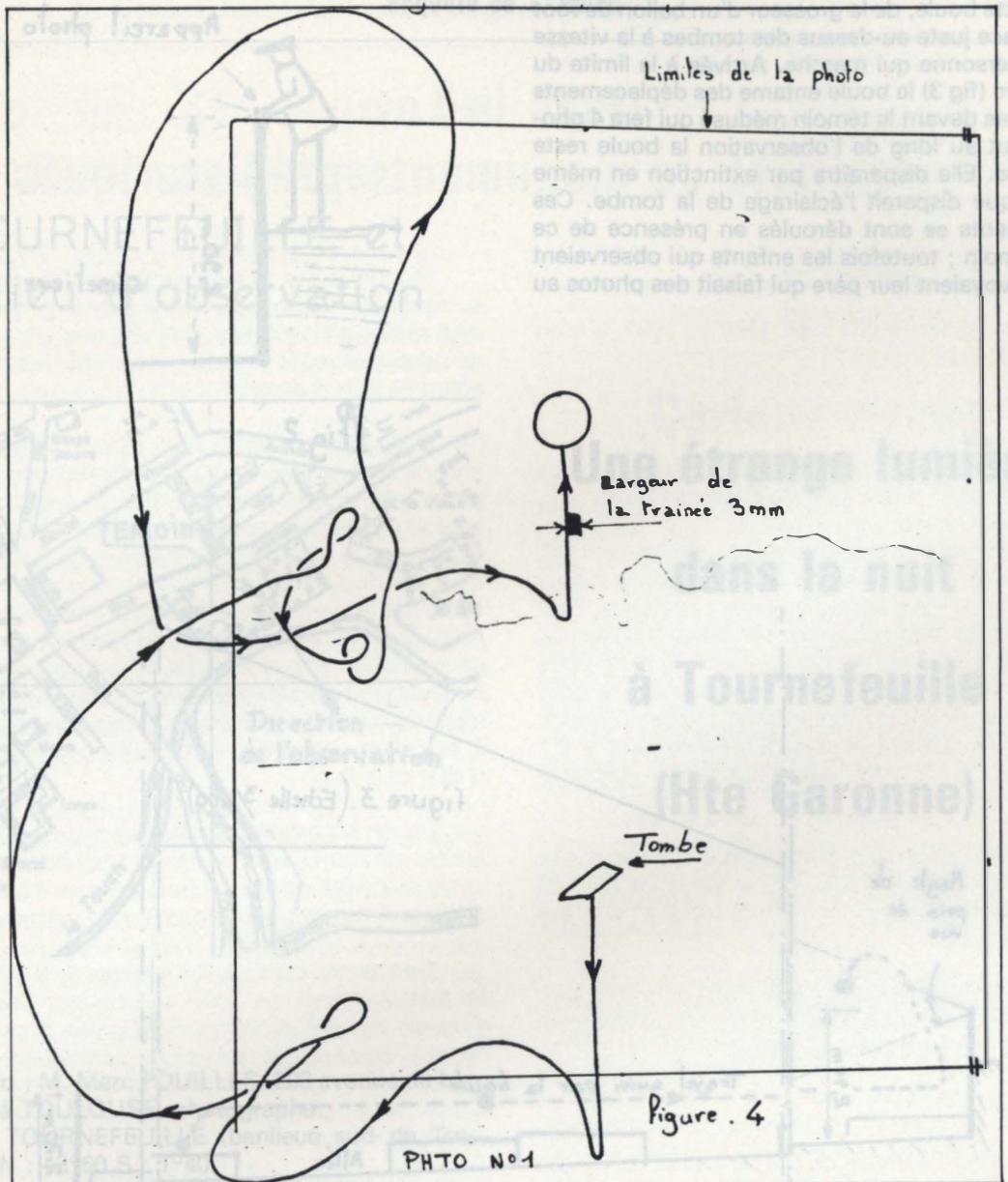


Figure .4

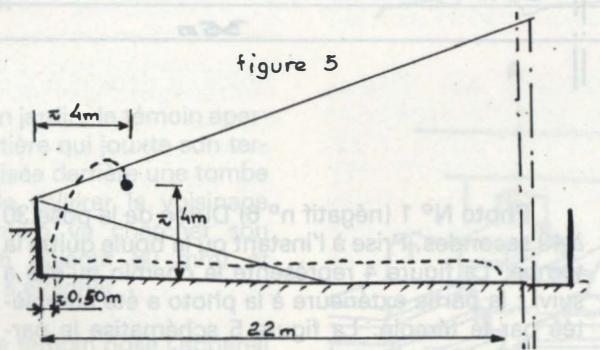


figure 5

Se promenant dans son jardin une heure dans le circonvoisinage d'un terrain. Cette lumière est la tombe A sur figure 1 et se trouve immédiat. Intrigué, le appareil photo (Rollei demande à ses enfants

Revenu sur les lieux photo sur un mur (fig 2) pose. A cet instant, la plaque tombeuse a été allumée à son tour l'heure avant (fig 1) et en sort une boule qui se dirige vers le témoin.

Photo N° 2 Supposée manquée par le témoin qui n'en possède plus le négatif (N° 7).

Photo N° 3 Pose 30 à 40 secondes. Le circuit et le sens du déplacement sont donnés sur la figure 6. (négatif N° 8).

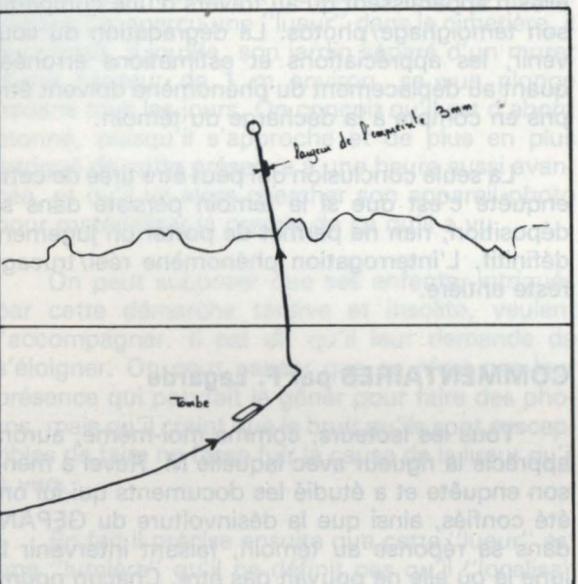


PHOTO N° 3

Figure .6

Photo N° 4 Pose 15 à 20 secondes. Le circuit parcouru par la boule et le sens du déplacement sont donnés figure 7. (négatif N° 9).

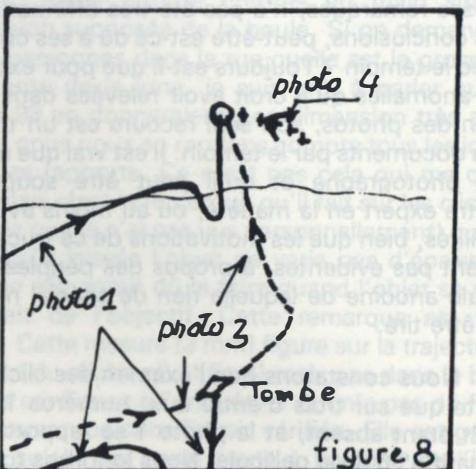


figure 8

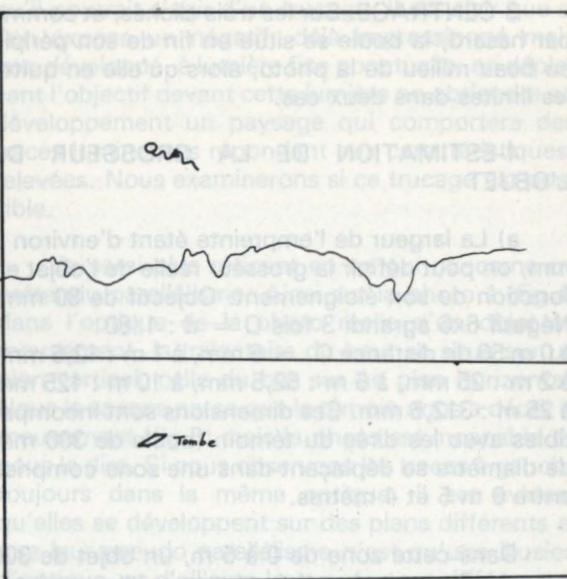


figure 9

Commentaires

1-Superposition des clichés. Le paysage apparaissant clairement sur les trois clichés il est possible de les superposer. Le résultat est donné dans la figure 8.

La position de la boule à la fin du cliché est approximativement la même pour chacune des trois photos. Cette coïncidence est étrange pour un phénomène aux mouvements erratiques ?

2-Symétrie. Sur la photo n° 1 apparaît une symétrie entre la partie supérieure de l'empreinte et la partie inférieure. Encore une coïncidence difficile à imaginer. fig 9

3-CENTRAGE. Sur les trois clichés, et comme par hasard, la boule se situe en fin de son périple au beau milieu de la photo, alors qu'elle en quitte les limites dans deux cas.

4-ESTIMATION DE LA GROSSEUR DE L'OBJET

a) La largeur de l'empreinte étant d'environ 3 mm, on peut définir la grosseur réelle de l'objet en fonction de son éloignement. Objectif de 80 mm. Négatif 6x6 agrandi 3 fois O = d : 1/80 à 0 m 50 de distance O = 6 mm, à 1 m : 12,5 mm, à 2 m : 25 mm, à 5 m : 62,5 mm, à 10 m : 125 mm à 25 m : 312,5 mm. Ces dimensions sont incompatibles avec les dires du témoin (boule de 300 mm de diamètre se déplaçant dans une zone comprise entre 0 m 5 et 4 mètres).

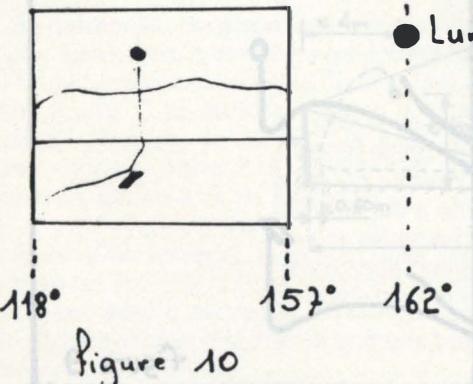
Dans cette zone de 0 à 5 m, un objet de 300 mm de O aurait donné les largeurs d'empreintes suivantes : à 0,5 m : 144 mm, à 1 m : 72 mm, à 2 m : 36 mm, à 3 m : 24 mm, à 4 m : 18 mm, à 5 m : 14,4 mm. Pour faire des empreintes de 3 mm de large un objet de la grosseur d'un ballon de foot aurait dû se déplacer à environ 30 m du témoin, c'est-à-dire aux limites opposées du cimetière, ce qui est en contradiction avec le témoignage (30 cm à 4 m). De plus l'objet s'étant déplacé dans un domaine compris entre 0,5 mètre et 5 mètres la largeur de l'empreinte aurait dû varier dans de grandes proportions.

5-LA LUNE. Les azimuts de la lune et des extrémités de la photo qui sont donnés dans la figure 10, montrent qu'au moment de la prise de vue la lune n'était pas dans le champ visé.

6-RESULTATS DE L'ENQUETE DU GEPAN. La conclusion est donnée en annexe.

RESULTATS DE L'ENQUETE (ou conclusion)

L'ensemble des résultats exprimés dans le paragraphe précédent mettent sérieusement en cause la véracité du témoignage et des photos associées.



Il semblerait que les trois photos ont été obtenues en superposition de deux clichés.
1^o paysage, 2^o lumière fixe, appareil mobile.

Pour la photo n° 1 le 2^o cliché imposerait la présence de 2 lumières, ce qui est corroboré par la symétrie des traces (supérieure - inférieure) considéré comme une preuve irréfutable de trucage, car elles n'apparaissent qu'au travers d'une comparaison témoignage/photos. La dégradation du souvenir, les appréciations et estimations erronées quant au déplacement du phénomène doivent être pris en compte à la décharge du témoin.

La seule conclusion qui peut être tirée de cette enquête c'est que si le témoin persiste dans sa déposition, rien ne permet de porter un jugement définitif. L'interrogation phénomène réel/trucage reste entière.

COMMENTAIRES par F. Lagarde

Tous les lecteurs, comme moi-même, auront apprécié la rigueur avec laquelle M. Revel a mené son enquête et a étudié les documents qui lui ont été confiés, ainsi que la désinvolture du GEPAN, dans sa réponse au témoin, faisant intervenir la lune là où elle ne pouvait pas être. Chacun pourra ainsi apprécier, je n'en dis pas plus.

Cela étant dit, j'ai pour principe de croire un témoin lorsqu'il dit avoir vu quelque chose qui lui est apparu comme anormal. S'il me faut présenter le témoignage, ou adresser avec les conclusions de l'enquêteur, il me paraît être comme une obligation de présenter mes propres réflexions pour que le lecteur à qui l'information est destinée puisse à son tour examiner la valeur du témoignage sous différents aspects.

Pour cette affaire, j'avoue avoir été très embarrassé. Elle a "mijotée" un certain temps avant que je ne me décide à la revoir à nouveau. D'ailleurs, vous avez lu aussi que M. Revel non plus, en dépit de ses remarques, n'a pas été très affirmatif dans ses conclusions, peut-être est-ce dû à ses contacts avec le témoin ? Toujours est-il que pour expliquer les anomalies qu'il croit avoir relevées dans l'examen des photos, son seul recours est un trucage des documents par le témoin. Il est vrai que celui-ci est photographe et qu'il peut être soupçonné d'être expert en la matière, ou au moins avoir des facilités, bien que les motivations de ce trucage ne soient pas évidentes, à propos des périples d'une boule anodine de laquelle rien de spécial ne peut en être tiré.

Nous constatons que l'examen des clichés ne porte que sur trois d'entre eux, numéros 1, 3, 4, le 2^o étant absent, et la photo 1 se rapportant au négatif n° 6 de la pellicule. Nous ignorons tout des

clichés figurant sur la pellicule entière, ce qui peut être un handicap. Je dirai en préambule qu'un trucage suppose une certaine dose de machiavélisme, beaucoup de travail, beaucoup d'habileté pour un résultat bien médiocre.

Si nous revenons au témoignage qui a été quelque peu négligé au bénéfice de l'étude des photos, M. Pouilles dit : J'étais dans mon jardin lorsque j'ai aperçu une "lueur" dans le cimetière, il le connaît, il jouxté son jardin séparé d'un muret d'une hauteur de 1 m environ, sa vue plonge dedans tous les jours. On conçoit qu'il est d'abord étonné, puisqu'il s'approche et de plus en plus intrigué de cette présence à une heure aussi avancée, et qu'il va alors chercher son appareil photo pour matérialiser la preuve de ce qu'il a vu.

On peut supposer que ses enfants, intrigués par cette démarche tardive et insolite, veulent l'accompagner. Il est dit qu'il leur demande de s'éloigner. On peut penser que ce n'est pas leur présence qui pourrait le gêner pour faire des photos, mais qu'il craint que le bruit qu'ils sont susceptibles de faire ne fasse fuir la cause de la lueur qu'il a vue.

En fait il précise ensuite que cette "lueur" est une "lumière" qu'il ne définit pas qu'il "localise" derrière une tombe (la tombe A de la fig 1).

Elle semble éclairer le voisinage. A ce stade du récit on se demande s'il a vu directement cette lumière, ou seulement l'éclairage qu'elle répandait ce qui lui a permis de "localiser derrière". L'expression "localisée" pourrait donner à penser qu'il ne l'a pas vue directement. Le récit se poursuit, et nous ne savons pas mais on le pense que la boule de la grosseur d'un ballon de foot est bien celle qui est sortie de la tombe B illuminée. Il n'est plus question de la lumière de la tombe A. Il est dit seulement qu'au moment où il s'apprête à la photographier que la tombe B s'illumine et qu'une boule en sort.

M. Revel discute chiffres en main sur la dimension supposée de la boule. Si on demandait à 100 personnes dans la rue quelle est la grosseur apparente de la lune, je suis prêt à parier qu'au moins 98 en donneraient une dimension très exagérée, nous nous en rendons compte tous les jours dans les rapports. Ce n'est pas cela qui me choque, mais c'est la remarque qu'il fait sur les clichés (clichés que je n'ai pas vus personnellement) que la trace qu'a laissée l'objet ne varie pas d'épaisseur comme elle aurait dû le faire quand l'objet se rapprochait de l'objectif. Cette remarque est très grave. Cette mesure (3 mm) figure sur la trajectoire en haut du cliché n° 1 (fig 4) mais pas dans le bas. Je fais confiance à l'enquêteur qui n'a pas dû faire cette remarque sans l'avoir vérifiée. Elle est grave parce qu'elle est sans doute à l'origine de l'idée

qu'il pourrait s'agir d'un trucage. Il est clair que si l'on expose un négatif, déjà impressionné mais non développé, à lumière fixe ponctuelle, en déplaçant l'objectif devant cette lumière on obtiendra au développement un paysage qui comportera des traces lumineuses répondant aux caractéristiques relevées. Nous examinerons si ce trucage est possible.

Je serai plus réticent en ce qui concerne un prétendu parallélisme. Ainsi sur la photo 1 (fig 4) dans l'optique de la photo réelle d'un objet en mouvement, la trajectoire du haut se situe sur un plan vertical, celle du bas sur un plan horizontal. Nous le savons parce que le témoin nous a décrit le mouvement (fig 3) mais la photo est incapable de nous le dire. Si nous observons les traces à gauche toujours dans la même optique, il est évident qu'elles se développent sur des plans différents et que leur pseudo parallélisme n'est qu'une illusion d'optique, et d'ailleurs les tracés sont différents.

Il en serait tout à fait différent si le trucage envisagé faisait appel à une lumière artificielle ponctuelle. Ce serait alors le déplacement de l'objectif qui serait responsable de ces arabesques, la lumière restant fixe. C'est alors qu'il convient d'expliquer comment ce trucage imaginé pourrait être réalisé. La pellicule étant impressionnée par le paysage, (peu importe comment, par surimpression ou directement) mais non développée c'est essentiel, l'opération devra avoir lieu en chambre noire dans l'obscurité, en présence de la lumière traceuse. En déplaçant l'objectif ouvert devant la lumière celle ci balaie la pellicule et décrit les volutes constatées. On a plus qu'à développer. Il faut bien convenir que pour obtenir un pareil résultat dans les conditions imposées d'obscurité totale un opérateur averti aura beaucoup de difficulté.

Il pourrait paraître plus simple d'opérer avec deux lumières, mais alors les deux tracés haut et bas, devraient être **rigoureusement identiques**, ce qui n'est pas, cette idée est à rejeter.

Mon sentiment est que les photos ne permettent pas d'affirmer qu'il y a eu trucage. Pourquoi alors ne pas admettre que le témoin a dit vrai et que les photos sont réelles ? Il reste que l'épaisseur constante de la trace est gênante, mais elle ne porte en fait que sur une petite portion de la trajectoire, celle du bas de la fig 4, il conviendrait peut-être de mieux examiner ce point particulier dont les distances sont évaluées par le témoin. C'est le seul obstacle qui entretient le doute.

Reprenons la suite du témoignage.

Au moment où il va prendre la photo (celle de la lumière derrière la tombe A, dont on ne sait pas trop ce qu'elle est, ni ce qu'elle va devenir) la tombe B s'illumine et une boule en sort.

C'est un nouvel épisode qui fait son apparition. On en voit pas sa nécessité pour introduire la boule du récit, ce serait en quelque sorte un hors-d'œuvre, la tombe A constituait un excellent préambule pour justifier les clichés.

A mon avis, cette illumination pourrait constituer l'événement principal, beaucoup plus que la boule sans aucun intérêt hormis l'étude des clichés, et plus encore du fait que cette illumination persistera durant tout le périple de la boule et ne cessera que lorsque la boule disparaîtra. Je ne sais pas si cette illumination est visible sur le cliché n° 1, (que je n'ai pas vu) l'enquêteur n'en fait pas mention. Ce phénomène que relate M. Pouilles introduit un fait nouveau qui n'a pas été exploité.

J'aurais aimé connaître, par exemple, quels sont les occupants des tombes A et B, qui ont été ainsi signalées à l'attention du témoin, et quels pouvaient être les rapports éventuels proches ou lointains avec M. Pouilles, ou les circonstances de leurs décès. Je n'ai pas pu l'apprendre et je le regrette.

Pour conclure, cette affaire reste trouble, des points obscurs restent à éclaircir. (*) L'enquête a demandé beaucoup de travail à l'enquêteur, pour moi cela a été un casse tête. Au lecteur d'exercer sa perspicacité par l'exposé qui en est fait.

Si on connaît, par exemple, très bien, les motifs qui ont incité le témoin à prendre la photo N° 1 (fig 3) et s'il est admissible, si l'on ne tient pas compte des diverses remarques faites, qu'une boule a pu faire en 30 ou 40 secondes le trajet représenté, les photos 3 et 4 arrivent inopinément, inexplicablement, et on ignore totalement les motifs qui ont incité M. Pouilles à les prendre : d'où venaient les boules dont la trajectoire est représentée ? Que pouvait représenter la photo 2 disparue ? Quel est l'intervalle de temps qui a séparé la prise de ces photos ? Combien de temps le témoin est resté en attente d'un autre événement possible après les 4 clichés pris?

F.L.

notre ligne de conduite

Nos lecteurs savent que des points de vues, parfois très différents, sont publiés dans LDLN ; c'est notre ligne de conduite depuis la création de notre revue, et nous tenons à maintenir cette ouverture d'esprit. Ceci, bien entendu, pour tout ce qui est constructif et non polémique.

De plus en plus, il faut que ce soient les idées qui s'affrontent dans nos pages, et non des hommes ; c'est dans le plus grand calme, sans passion, et sans attaques personnelles que le débat doit se situer, et il y gagnera à être placé sur un plan élevé.

Documents annexes

Lettre adressée au témoin. M. Pouilles par le laboratoire pour professionnels "PICTAPHOT".

Je soussigné, F. DE BERTIER, Directeur de Division PICTAPHOT, certifie que les négatifs présentés par M. Pouilles n'ont fait l'objet d'aucun "trucage" à la prise de vue ou au tirage en laboratoire et que les "feux-follets" qui y apparaissent ne sont dûs à aucune manipulation et présentent donc toutes les caractéristiques de clichés réalisés sur des phénomènes réels.

Fait à Toulouse le 6 décembre 1979

Lettre adressée à MM. Bordas et Pouilles, le 29 février 1980, par M. Alain Esterle, chef du Gepan.

Messieurs,

L'examen de vos clichés ainsi que des circonstances dans lesquelles ils ont été pris, nous a permis de déterminer que le 7.7., à 23 h 00, la pleine lune se trouvait à l'azimut 162 à 26° au-dessus de l'horizon (voir carte du ciel jointe).

Or, ceci est très voisin de la direction dans laquelle vos prises de vues ont été faites, vu l'orientation du cimetière de TOURNEFEUILLE. Ajoutons à celà la correspondance étroite entre la partie supérieure et la partie inférieure des trainées lumineuses, leur rapport d'intensité, l'absence d'un cliché, etc.

En raison de tous ces éléments, il nous est impossible de nous porter garants que ces photos représentent bien ce qu'elles suggèrent.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

Les chef du Groupe d'Etudes
des Phénomènes Aérospatiaux Non identifiés
Alain ESTERLE

"Sud-Ouest" du 3 mai 1983

Trois Béarnais témoins d'un étrange phénomène

Un OVNI est-il apparu dans le ciel du Béarn à une famille de Nay qui circulait en pleine nuit sur une petite route ? Si l'on croit à ces objets volants non identifiés, assurément. Si l'on en croit les membres de cette famille, certainement, et plus encore : ils ont eu une peur affreuse et ils sont allés faire une déposition à la gendarmerie. Mais ils refusent que l'on divulgue leur identité, de peur que l'on se moque d'eux...

Il était 23 h 35, dans la nuit de vendredi (29 AVRIL) à samedi (30 AVRIL) entre BOURDETTE et NAY, près de PAU, quand ce couple de Nayais - accompagné de leur petit garçon - rentrait en voiture à son domicile, dans le quartier Claracq. C'est à cette heure précise que l'OVNI leur apparut.

C'était un rectangle lumineux d'un orange intense, dit le témoin qui conduisait le véhicule. Il est apparu dans le ciel devant nous, à quelques dizaines de mètres de la voiture. Et puis a disparu..."

Mais en poursuivant leur route, les Nayais eurent l'impression d'être suivis. Et en fait, en jetant un coup d'œil en arrière, ils constatèrent que l'objet inconnu était là. Mais sombre cette fois-ci : comme éteint.

Pris de panique, les trois témoins de cet étrange phénomène filèrent un peu plus vite vers leur quartier, le chauffeur se refusant à passer la tête par la portière pour vérifier si "l'objet" était toujours là. Et il l'était, devant eux cette fois-ci, à la verticale des établissements CANCE, à nouveau brillant.

"Il paraissait mesurer un mètre de long et un peu moins en largeur", estime le chauffeur.

D'après les témoins, il n'y eut aucun phénomène électrique au moment où l'OVNI apparut. Le transistor de la voiture continua à fonctionner normalement. En revanche, l'épouse du conducteur eut l'impression "qu'on voulait nous empêcher de retourner à la maison. C'était comme si quelqu'un nous y attendait. Je ressentais une sorte d'atmosphère d'hostilité", indique-t-elle. Partageant avec sa femme la sensation d'être menacé par un danger imminent, le conducteur rejoignit, non loin de là, le domicile des beaux-parents. Et le couple et l'enfant firent vite, dès qu'ils arrivèrent : sans attendre que la porte soit ouverte, ils passèrent par la fenêtre...

Le tout avait duré TROIS QUARTS D'HEURE, l'OVNI disparaissant aussi subitement qu'il était apparu. Il ne laissait pour seule trace que la peur chez deux habitants de NAY bien connus dans la commune pour leur bon sens et chez un petit garçon qui a vécu cette nuit là une curieuse aventure.

La gendarmerie de Nay confirme qu'elle a établi un rapport en bonne et due forme à partir de leur déposition.

Version du journal local "L'Eclair des Pyrénées" du 4 mai 1983 qui apporte d'autres précisions.

Les témoins sont connus, il s'agit de M. Mme Pingam. "Nous revenions de Piétat en voiture, notre bébé dormait derrière quand la lueur est apparue. D'abord en forme de carré... Arrivés à Nay, le carré était devenu une boule, avec tout autour comme des anneaux, elle semblait être au-dessus du bâtiment de l'EDF. A cinq ou six mètres du pare-brise avant, elle venait sur nous. J'ai freiné, passé la marche arrière et klaxonné mais personne dans le lotissement ne passait par là... Nous n'avons pas osé rentrer chez nous, nous étions vraiment blancs de peur et nous sommes allés dormir chez mes beaux-parents.

L'OVNI était aussi à Arudy (14 km à vol d'oiseau) où Mme Mireille Pelecq affirme avoir vu de son jardin, le même soir, vers 22 h 15, un nuage blanc montant puis descendant dans le ciel, toujours dans la direction de Nay.

LE MUR DU SILENCE

par J.P. Petit

(Editions Belin, 8 rue Férou 75006 PARIS)

Cet ouvrage traite des travaux de l'auteur sur la MHD.

N'OUBLIEZ-PAS DE NOUS FAIRE PARVENIR
TOUS LES RAPPORTS D'OBSERVATIONS
DONT VOUS POUVEZ AVOIR CONNAISSANCE. MERCI !

Un palmarès charentais

Trente cinq enquêtes reçues de trois amis charentais : BOUCHET Jean-Alain, DEMAILLE Jean-Louis, POEYDABAN Bernard.

Trente cinq observations qui ne sont jamais entrées dans les circuits officiels et qui témoignent du rôle indispensable et irremplaçable des initiatives privées, et de LDLN qui en est leur porte parole.

Trente cinq témoignages qui prouvent que, pour peu qu'on se donne la peine de chercher, le phénomène OVNI est toujours présent et qu'il n'attend que son enquêteur pour être révélé.

Trente cinq commentaires de témoins qui constituent autant d'éléments pour la recherche, de matières à réflexions, à l'heure où la science officielle constate et reconnaît la présence d'un phénomène non identifié sur le lieu même où précisément un témoin, qui pourrait être un de ces 35, dit avoir fait une observation.

Bravo à nos amis qui ont encore beaucoup d'enquêtes à faire et qui réclament de l'aide. Tous ceux, dans la Charente (16) et départements limitrophes que cette activité intéresse peuvent s'adresser à M. BOUCHET Jean-Alain, 1 rue du Père Delval 16000 ANGOULEME.

F. Lagarde

BENEST (CHARENTE) (24 juin 1924 - 23 h 00)

Témoins : M. X et M. ALLONCLE (décédé depuis), alors âgés tous deux de 17 ans.

Lieux : Commune de Benest. Sur le chemin allant du "Moulin de Guitou" à la route de Chatain (86).

Faits : Les deux témoins cherchaient des escargots quand en arrivant à la route de Chatain, ils observèrent une lueur rouge. Celle-ci se trouvait derrière une haie en surélévation de la route, à une vingtaine de mètres d'eux.

M X cria "en trouvez vous ?" pensant avoir à faire à d'autres chercheurs d'escargots.

Alors, une boule rouge s'est élevée puis est partie en direction de Chatain, sur la gauche de la route, puis les témoins l'ont perdue de vue. "Elle semblait suivre l'ondulation du terrain ; elle était

Commune de TURGON (1906) (CHARENTE)

Le père de M. X (voir l'enquête à Benest de 1924), avait vu passer un chevron de feu dans le ciel. L'observation se situait sur la route entre Champagne Mouton et le Grand Madieu, 1 kilomètre après le lieu dit "Chez la Rose", face à une ferme sur la gauche de la route et dans un sommet de côte.

PLEUVILLE (CHARENTE) Aout-Septembre 1934-1935

Peu avant la dernière guerre mondiale, dans les années 34-35 M. et Mme G... ainsi que quatre témoins vinrent à mi-chemin entre PLEUVILLE et PRESSAC (86), en août ou septembre, vers 20 h 00, un objet rouge orange qui se déplaçait le long du ruisseau "le PAYMOUX" dans la direction de CONFOLENS. Selon les dires des témoins, l'objet avait les proportions d'un lit et se déplaçait assez lentement.

Chasseneuil-sur-Bonnieure (Charente) Mai-Juin 1965

Témoins : M. Mme A... épiciers

Les faits : "c'était à la sortie de CHASSENEUIL, à mi-chemin du pont SNCF (à la hauteur du carrefour avec la D11). Nous allions au marché d'ANGOULEME, c'était un mardi ou un vendredi, vers 2 h 00 - 2 h 30, du matin, il y a environ 10 ans, au début de l'été... mai, juin.

Nous roulions et tout à coup cela a été fulgurant, quelque chose d'éblouissant, de phosphorescent qui a traversé la route de gauche à droite... et c'est parti à une vitesse vertigineuse... Alors, c'était une masse avec une gerbe lumineuse... presque les couleurs de l'arc en ciel... De forme ogivale avec une traînée. On l'a vu quelques secondes. Aussitôt l'éblouissement passé, il était au loin... On ne l'a pas vu venir... Je pense que c'était silencieux..."

Compléments :

- "Beaucoup" de personnes, se trouvant sur la route à ce moment l'ont vu : "... Tout le monde en parlait, sur le marché..."

- Les témoins ont été seulement éblouis, comme par un flash.

Météorite ?...

ALLOUE (CHARENTE) Novembre 1942 - 16 h 30

Lieu d'observation : Les Brecheveaux (commune d'Alloue, Charente)

Témoin : Madame DESVERGNES, une douzaine d'années à l'époque des faits.

Le témoin rentrait des champs, le soir, au mois de Novembre, vers 16 h 30 - 17 h 00, lorsqu'il vit une boule rouge de la taille du soleil, du côté d'Alloue. Le témoin appela alors sa mère qui lui dit que le phénomène devait se situer au dessus du cimetière d'Alloue.

La boule est d'abord remontée dans le ciel assez rapidement avant de retomber extrêmement rapidement.

Au début de son observation, le témoin avait pensé au soleil, et c'est après la "retombée" du phénomène que le témoin changea d'avis, sans pour autant mettre un nom sur ce qu'il avait vu.

Après que la boule rouge soit redescendue, le témoin ne vit plus rien. L'observation a marqué le témoin : "ça m'a impressionné, je revenais de là-haut, j'étais en face du bois... c'était plutôt bizarre que je sois tombé sur ça".

ALLOUE (LHOUODE) (CHARENTE) Juin-Juillet 1974

Date : samedi 22 ou dimanche 23 juin 1974 ou samedi 20 ou dimanche 21 juillet 1974 entre 23 h 00 et 24 h 00

Lieu : le lieu dit L'HOUODE à 3 km au SO du bourg d'Alloue

Témoins : M. D. décédé trois mois après l'observation et Mme AUTELET, environ 45 ans au moment des faits.

Les faits : M. D. sorti pour prendre l'air, observe un phénomène lumineux dans le ciel clair. Il appelle aussitôt ses invités, et seule Mme A. vient le rejoindre. Ils voient un objet lumineux et allongé se déplacer rapidement sans bruit et sans laisser de traînée derrière lui, au loin, à environ 36 à 40° sur l'horizon. L'objet poursuit sa route et disparut au loin, comme un avion que l'on perd de vue. L'observation a duré environ 15 secondes.

Complément : Ce soir là, il faisait beau et l'on était juste après la nouvelle lune.

L'objet se déplaçait un peu plus vite qu'un avion de ligne.

OBSERVATION A HIESSE (CHARENTE)

Entre 1942 et 1944, vers 2 h, le témoin, M. Marcel Arnaud, circulait en vélo sur un chemin, un

peu au Nord de Hiesse, lorsqu'il aperçut une grosse boule rose vif dont le diamètre était supérieur à la largeur de la route. L'objet qui était assez haut dans le ciel s'abaisse brusquement pour passer en rase motte au dessus de la tête du témoin avant de filer à grande vitesse vers le Sud.

Le même objet a été vu par un autre témoin.

L'observation qui s'est déroulée en août (vraisemblablement en 1943) a été faite juste après un orage.

OBSERVATION AU DESSUS DE BERNAC (CHARENTE)

Le témoin, Joël Bœuf, circulait en vélo-moteur entre Les Jarris et Ruffec vers 4 h 00 en Février 76 lorsqu'arrivé à la hauteur du hameau de Nouzières il aperçut une grosse boule rouge de la taille de la lune, immobile au dessus de Bernac. C'est au moment où passait le témoin que l'objet apparut brusquement. Ayant très peur devant cette apparition, le témoin accéléra et fila à Ruffec sans se retourner. Les contours de l'objet étaient très nets et aucun bruit ne fut remarqué par le témoin.

La couleur de l'objet correspond au n° 165 du nuancier Pantone.

OBSERVATION AU DESSUS DE COURCOME (CHARENTE)

Mme X observe de sa cour à la nuit tombée, vers 19 h 30 en septembre 1973, une boule rouge (172 nuancier Pentone) moins grosse que le soleil. L'objet était à peu près à 10° au dessus de l'horizon et se déplaçait de l'Ouest vers le Sud. Le témoin se trouvant dans le bourg de Courcome voit l'objet descendre relativement vite et sembler se poser derrière le village de Magné : "l'objet n'a pas pu se poser car je n'en n'ai pas entendu parler." Le témoin a été très marqué par le phénomène.

ROUMAZIERES (CHARENTE) le 7 Octobre 1954 - 11 h 30

Enquête effectuée le 24 novembre 1979

Témoins : Mme ALLIGNANT Denise née le 11/7/01, demeurant 108 Route Nationale à Roumazières.

M. DUTISSEUIL Louis, décédé il y a une quinzaine d'années, voisin de Mme Allignant

Lieu : Sortie SO de Roumazières, à l'adresse de Mme Allignant.

Les faits : Nous reprendrons le récit de la Charente Libre datée du 12 Octobre 54 "Un engin lumineux de la forme d'une barrique a été aperçu par Mme ALLIGNANT. Interrogée, celle-ci nous a déclaré : jeudi vers 11 h 30 sortant de devant ma maison pour aller donner à manger à mes lapins, j'ai été surprise de voir en face de moi, à une faible hauteur au dessus des écoles, un engin de la forme et de la grosseur d'une barrique. Voulant le regarder pour bien me rendre compte de quoi il s'agissait, il m'a été impossible de le fixer. Les lueurs d'un jaune clair qu'il projettait me faisaient mal aux yeux, m'obligeant à détourner la tête. M. Louis DUTISSEUIL, qui, à ce moment était à côté de moi, a également vu le même phénomène, en était tout ébahie.

Appelant ma fille pour le lui montrer, il disparaissait lentement dans la direction de PUYBERNARD lorsqu'elle arriva."

Nous avons retrouvé Mme Allignant. Elle a confirmé son observation telle qu'elle est décrite dans le journal de l'époque. Elle a apporté les précisions suivantes :

- Le phénomène lumineux était situé près du sol, en contrebas des écoles, dans un pré.
- Il a démarré doucement et est parti à l'horizon en passant au dessus des écoles rapidement (comparable à la vitesse d'un voiture). Mme Allignant ne peut préciser davantage.
- Le phénomène ressemblait grossièrement à une barrique en position verticale de 1 mètre de haut.
- Le second témoin, M Dutisseul aurait vu le phénomène pareillement.
- L'observation a duré au maximum 2 minutes.
- Le mari de Mme Allignant, cultivateur était dans les champs et n'avait pas pu voir le phénomène.
- La fille de Mme Allignant, Simone, appelée par les témoins, a tardé à venir et n'a rien vu du phénomène.
- Mme Allignant nous a déclaré avoir une bonne vision à l'époque.
- Elle n'a jamais rien vu depuis, ni entendu parler de témoignages.

Nous avons vu le correspondant local de la Charente Libre, M Labaruss Louis, alors secrétaire de mairie. Après un instant de réflexion, il s'est souvenu de l'affaire. Effectivement, il avait vu Mme Allignant et avait envoyé l'article au journal. Il se souvient de la difficulté de Mme Allignant pour décrire sa vision. Il pense que le témoin est sérieux. Par contre, le second témoin semblait avoir un esprit moins éveillé.

Précisions : Depuis son observation, personne n'a contacté le témoin (même par téléphone), pour l'entretenir de cette affaire.

OBSERVATION A LONNES (Les Essarts) (CHARENTE)

Témoins : M DUCOURET (fils)
Mme DUCOURET (mère)

Date : pendant la guerre d'Algérie, sans doute en novembre 1959

Les faits :

M Ducouret est dans la cour de la ferme et voit passer un peu au dessus des bâtiments une boule lumineuse émettant un bruit rappelant celui d'un hélicoptère. Il appelle sa mère qui sort et voit le phénomène lumineux.

Celui-ci se déplaçant rapidement, Mme Ducouret doit aller vers l'entrée de la cour pour le voir disparaître derrière un grand noyer, en suivant une direction NE-SO. Le feuillage important de l'arbre a caché la fin du phénomène au témoin.

L'objet : De petites boules de toutes les couleurs, tournant sur elles-mêmes, suivaient l'objet principal qui était blanc lumineux.

Compléments :

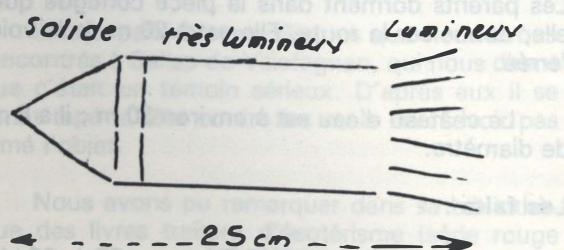
- L'observation a duré environ 20 secondes.
- Conditions météo : temps clair.
- Le même engin aurait été vu par des commerçants roulant la nuit, dans la région de Marseille.

- Le phénomène a laissé une impression de beauté aux témoins.

LA CHEVRERIE (CHARENTE) (fin Juillet 1973)

Madame G. a observé fin juillet 73 (après le 28), vers 17 h 30, derrière le marronnier de sa cour (à peu près à la moitié de celui-ci soit 4 à 5 mètres de haut), un objet en forme de "capsule spatiale".

C'est par hasard qu'elle a vu cet objet, qui faisait à bout de bras 25 centimètres (?). L'objet qui lui a semblé proche est passé très vite et silencieusement. Il est apparu dans la 234° et a disparu



La Chevrerie (juillet 1973)

dans le 190° ; l'objet a alors été caché par d'autres maisons.

L'objet était constitué d'une partie conique qui était "solide" et suivi par un "trait" lumineux de couleur orangée.

Le temps était beau et il n'y avait pas de vent.

NONTRON (DORDOGNE) (fin juillet 74)

Le témoin âgé de 65 ans travaillait dans sa vigne au lieu dit "Les Châtres", commune de Nontron, quand il se releva et vit dans le ciel une boule plus brillante qu'une étoile. Il alerta aussitôt sa femme qui eut le temps d'entreapercevoir le phénomène.

La chose se déplaçait vers l'Est et aux dires du témoin, avait 20 centimètres de diamètre (?). Elle était loin de lui et très haut dans le ciel. Le témoin a surtout été marqué par l'impression de très grande vitesse : ... "aussi vite qu'un obus à la sortie d'un canon de 75".

Le témoin a aussi observé au même endroit vers 1964, à la tombée de la nuit, en été, une petite boule ; mais il n'a pu nous donner plus de précisions si ce n'est qu'elle aussi se déplaçait très rapidement.

POURSUITE ENTRE EMBOURIE ET VILLEFAGNAN

Un jeudi de mai 1976, Jean-Paul M et René P. se rendaient en classe à Villefagnan, en vélo. En sortant de Embourie ils voient sur la gauche une boule lumineuse qu'ils prennent pour le soleil mais qui les suivra jusqu'à l'entrée de Villefagnan.

Au début de l'observation, l'objet est à moins d'un mètre du sol. A la hauteur de "Moulin Rouge", l'objet monte à la cime d'une rangée d'arbres pour les suivre ; il redescend à 2 ou 3 m, du sol et se rapproche des témoins. Ils s'arrêtent et l'objet traverse la route assez lentement. Il s'élève brusquement avant de se perdre dans le brouillard, vers l'Est.

"Quand il a traversé la route on a été obligé de s'arrêter car il était vraiment pas loin, peut être 10 m".

L'objet, de forme légèrement ovale avait environ 2 mètres de long pour une hauteur d'1 m 50. La partie supérieure était jaune et la partie inférieure orange. Tout autour, le témoin a distingué "comme des petites flammes".

Aucun bruit, aucune réaction animale n'a été observée.

Ces deux mêmes personnes avaient observé un objet en été 1975, vers 6 h 30 alors qu'ils pêchaient depuis le pont qui enjambe l'Aune à la sortie de Longré. L'objet apparut à l'Ouest, passa au-dessus d'une haie de peupliers, pour finalement disparaître vers Brettes.

L'objet était aux dires des témoins semblable à celui vu lors de la poursuite entre Embourie et Villefagnan. L'objet n'émettait aucun son. Rentré chez lui, Jean Paul M. a raconté son histoire à sa famille qui s'est moquée de lui.

SUIVI PAR UN OVNI ENTRE LES TROIS CHENES ET CELLEFROUIN (CHARENTE)

L'enquête a été faite à partir d'un article paru dans le Sud-Ouest du 7 ou 8 mars 74.

Le 6 ou 7/03/74, Monsieur Jean Pierre V..., préposé des P.T.T. de Mansle, qui venait de CHANTREZAC et se dirigeait vers Mansle, vit au croisement de la D60 et de la N151 Bis, au lieu dit "les trois chênes" en face de lui au dessus des bois, une boule qu'il estima assez loin et dont la taille apparente était à peu près celle de la lune.

D'ailleurs le témoin n'y prêta que peu d'attention, croyant n'avoir affaire qu'à la lune. Mais il dut vite changer d'avis car la boule rouge (nuancier pantone n° 199), qui était devenue énorme (taille plus grande qu'une maison, soit plus de 30 m de diamètre) le suivait sur sa droite. Il devait tout au long du trajet l'apercevoir dans sa fenêtre-avant droite.

La boule se trouvait à environ 500 m du témoin à une dizaine de mètres d'altitude. En face de la gendarmerie, à l'entrée de Saint-Claud, le témoin voit encore l'objet puis le perd de vue dans l'agglomération. Il le retrouve à la sortie de Saint-Claud. Il ne la reverra plus à la sortie de Cellefrouin.

Compléments :

Temps couvert, pas d'étoile ni de lune visibles.

Le témoin n'a ressenti aucun effet particulier ; la voiture, une R6 n'a subi aucune perturbation ni la montre.

Faillie géologique venant du Grand Madieu (au N) et passant à Saint-Claud, soit perpendiculairement à la trajectoire de l'objet).

L'objet se tenait toujours à la même distance du témoin.

Il semblait épouser les formes du terrain (difficile à estimer, il faisait une nuit noire).

Il n'éclairait pas les alentours, bien que pour le témoin, on ne pouvait pas ne pas le voir.

CHERVES DE JAULDES (CHARENTE)

20, 21 h 00/02 ? /74

Mme Meidi BARATHIEU a vu un œuf lumineux rouge qui clignotait au rythme d'une fois par seconde. Cet œuf longeait un bois lentement à la vitesse d'un cycliste, se dirigeant d'Ouest en Est c.a.d. vers le Temple. Il était au ras du bois. L'objet était rouge avec des nuances claires et foncées (nuancier pantone : 191 avec du 198). Les animaux, des bovins, n'ont pas réagi. Le bois est situé à environ 500 m. La taille est estimée à un peu moins d'une dizaine de m.

... Existe-t-il des ballons sondes dont le corps clignote ?

VILLEGATS (CHARENTE)

Le 26/03/74 à 21 h 30, Mme L. P..., a vu dans un ciel clair étoilé, la lune était visible, un objet ayant la forme d'un croissant de couleur jaune. Le Témoin à vu l'objet, l'espace d'un instant. Le témoin à cru voir des petites lumières clignoter le long de l'objet. La luminosité de l'objet faisait mal aux yeux. Le témoin n'a pas vu l'objet suffisamment longtemps pour qu'on puisse en faire un dessin. L'engin passant très près paraissait énorme.

D'autre part Mme L. P... et son mari ont vu, une quinzaine de jours plus tard, alors qu'ils étaient sur la N10 après Ruffec, juste avant Villegats, une grosse boule lumineuse jaune qui filait très vite vers Verteuil.

L'observation n'a duré que quelques secondes. Il était 20 h 00.

ENQUETE A RUFFEC (CHARENTE)

Les témoins : Poncet Patrick, employé de banque, est âgé de 23 ans.

Les lieux : La maison du témoin est située à une centaine de m de la gare de RUFFEC, vers Poitiers. Les parents dorment dans la pièce contigüe qui, elle, donne sur la route. Elle est à 20 m de la voie ferrée.

Le château d'eau est à environ 30 m ; il a 8 m de diamètre.

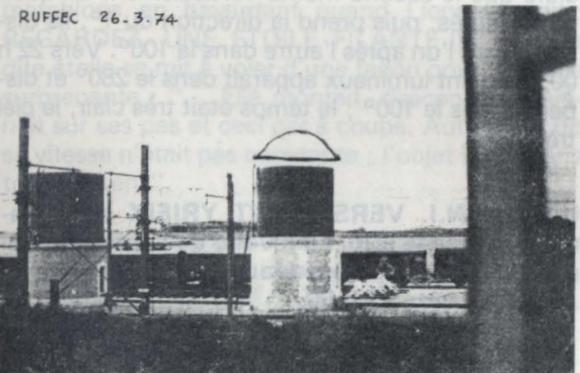
Les faits :

Dans la nuit du 26/03/74, vers 23 h 00, le témoin est couché dans sa chambre, la lumière éteinte, mais il ne dort pas.

Soudain, il entend un bruit bizarre : "ressemblant à celui d'un hélicoptère, mais en plus grave. Ce bruit semble passer au-dessus de la maison, perpendiculairement à la voie ferrée, et vers elle. Il se lève, ouvre sa fenêtre et ses volets. Le temps est nuageux et il n'y a pas d'étoiles. Il voit un objet, au-dessus du château d'eau : "... De forme ovoïde, orange (nuancier pantone n° 165), avec une sorte de coupole dessus et une barre noire dans le bas..." (voir croquis).

Il prend ses jumelles (8 x 30), l'objet dépasse légèrement du champ. Il reste là comme hébété. Il n'a pas l'idée de prendre son appareil photo ou sa caméra qui pourtant était chargée avec un film sensible. Son observation dure à peu près 3 m. Puis il retourne se coucher, sans que l'objet n'ait bougé de place.

RUFFEC 26.3.74



Compléments :

C'est le lendemain matin qu'il en parle avec ses parents et fait le rapprochement avec l'affaire de Moutardon parue dans la Charente Libre.

Personne n'a également entendu le bruit ; les employés de la gare n'ont rien remarqué.

L'attitude du témoin est "relativement" étonnante. Un instant, il a l'idée que cela peut être un engin extra-terrestre, mais pour lui il aurait fallu que cela bouge ou que les couleurs varient.

Il en a parlé à ses collègues que nous avons rencontrés à Salles-de-Villefagnan, qui nous dirent que c'était un témoin sérieux. D'après eux il se serait tapé la tête contre les murs de n'avoir pas filmé l'objet.

Nous avons pu remarquer dans sa bibliothèque des livres traitant d'ésotérisme (série rouge J'ai lu) et en particulier "le peuple du ciel" et "x soucoupes volantes" de Tarade. Néanmoins il ne connaît pas grand chose au phénomène M.O.C.

ATTERRISSAGE AVEC TRACES A CHAMPAGNE-MOUTON (CHARENTE)

Date : fin mars 1974, autour du 26

Heure : vers 19 h 00, 19 h 30, à la nuit tombée

Lieu : sortie NO de Champagne-Mouton (route de Civray)

Témoin : Mme THIBAULT, veuve quelques mois avant l'observation.

Les faits :

La nuit est tombée, Mme Thibault est dans sa cuisine (orientée au nord), avec son chien. La pièce est éclairée par un tube au néon.

Mme Thibault entend un bruit léger derrière la maison (côté route), comme si une voiture ralentissait.

Elle voit alors une lumière donner sur le jardin, comme si la voiture virait dans le jardin par l'entrée.

Le chien va renifler, sans aboyer, à la porte qui donne sur le jardin, fermée par une persienne métallique.

La lumière disparaît, ainsi que le bruit.

Mme Thibault monte alors à genoux sur le plan de travail de son évier pour regarder par la petite fenêtre qui ne comporte pas de volets.

Elle distingue une forme mi-cylindrique sombre se terminant en dome (Cf dessin).

Mais le témoin rabaisse aussitôt sa tête. Il lui semble avoir aperçu une forme (humaine ?) sur la gauche de la masse.

Il n'y a aucun bruit. Elle ne veut cependant pas confirmer ce détail, car son observation a été trop rapide.

Prise de peur, Mme Thibault éteint la lumière et va se cloîtrer dans le fond de la cuisine.

Au bout de quelques minutes, qui lui semblent très longues, elle revoit une grande lumière (comme des phares de voitures au loin) et le même bruit qui recommence, puis plus rien.

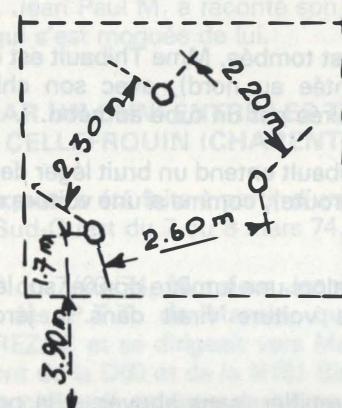
Le chien n'a rien dit ; il n'avait jamais fait ça ; c'est ce qui a motivé la curiosité de Mme T. C'est un chien bâtard, de la taille d'un épagneul ; 3-4 ans.

Le lendemain, à l'emplacement de la masse sombre, le témoin voit trois trous cylindriques mais non réguliers, car creusés dans la terre meuble du jardin potager. Ils sont disposés en triangle, dis-

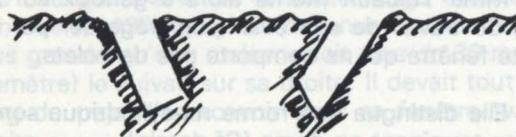
tants de 2,2 à 2,5 mètres environ les uns des autres et enfoncés obliquement dans le sol, en convergent. O des trous : environ 8 à 10 centimètres. Profondeur 30 cm.

CHAMPAGNE MOUTON - 1974 -

TRACES



COUPE



Le témoin ne parle de son observation aux voisins qu'un an après les faits. Les voisins nous mettent au courant un an plus tard. Entre temps, le témoin part en Nouvelle Calédonie. L'enquête n'a pu être effectuée que durant l'été 79.

DEUX BOULES LUMINEUSES ACCOMPAGNENT UNE VOITURE PRES DE LA FORET DE TESSE (CHARENTE)

En avril 74, vers 18 h 45, M. H... revenait de son travail, à Ruffec. Il sortait de MONTJEAN (Michelin 72, pli 3), par la D303, lorsqu'arrivé à l'embranchement de la D303 et de la route qui va vers la Magdeleine et la D181, il aperçut dans son rétroviseur deux halos lumineux jaunes qu'il prit tout d'abord pour des phares de voiture. La nuit tombait, il vit alors deux boules jaunes, de par et d'autres de la route, qui montèrent à sa hauteur. Elles étaient de la taille "d'un gros pommier, d'une voiture" ; elles étaient à env. 150, 200 m du témoin. Elles l'accompagnèrent sur une distance de 1000, 1200 m (peu avant le hameau d'Eparon). Le témoin, voyant ces boules, coupa tous les feux

de son véhicule et fila. Il roulait à env. 60, 70 km/h. A la sortie d'un bois, il ne les a plus revues.

La couleur était jaune orange en fait, nuancier vers le 137 pantone.

Après son observation, le témoin remarqua que sa montre neuve et sous garantie fonctionnait mal. Il dut l'emmener chez l'horloger 6 ou 7 fois.

D'autre part le même témoin et sa femme, ont vu avec leurs enfants, le 16/08/74, vers 21 h 30 deux points lumineux au comportement étrange : un des enfants vit tout d'abord un point lumineux, il appelle ses parents qui voient une lueur, puis deux points lumineux, au dessus du toit de la grange du voisin, azimut 202°, le point à gauche (pour les témoins) part et "monte" dans le ciel, alors que l'autre reste stationnaire quelques secondes. Puis, le 1° point semble ralentir sa course alors que le second monte verticalement de quelques degrés, puis prend la direction du 1°. Ils disparaissent l'un après l'autre dans la 100°. Vers 22 h 00, un point lumineux apparaît dans le 280° et disparaît dans le 100° ; le temps était très clair, le ciel très pur...

UN O.V.N.I. VERS SAINT YRIEIX sur Charente, vu de la N10, au niveau de la bretelle qui contourne Angoulême, au nord de la ville. ... /07/74 vers 23 h 00

Le témoin, Mme M..., demeurant à Fontclaireau, près de Mansle, sortait d'Euromarché où elle travaille, lorsqu'arrivée à l'échangeur, à la sortie nord d'Angoulême, elle vit une grosse boule lumineuse rouge dans la direction de Saint Yrieix sur Charente. L'engin faisait mal aux yeux. Il était de couleur rouge (warm red c.a.d entre 178 et 179 pantone). Taille imprécise, mais assurément plus gros que la lune.

PRES DE SAINT LAURENT DE CERIS (16) :

Le témoin qui habite dans un hameau "chez RIOUX", voit une dizaine de soirs de suite durant l'hiver 72/73, vers Noël, une boule rouge de la taille "d'un phare de vélo-moteur". Il voit cette boule alors qu'il rentre se coucher vers 22 h 00, 23 h 00. Cette boule apparaît derrière une colline avoisinante et longe la vallée, des fois s'arrête, repart en sens inverse. Le témoin observe pendant plus de 10 minutes ce manège. Selon lui elle faisait comme une recherche. Pas de bruit, les hameaux avoisinants n'ont rien remarqué.

Le témoin de la Forêt de Tessé, M. H..., avait vu, il y a 20, 23 ans, alors qu'on en parlait tant (en 52 ou 54 ?), au mois de juin, une énorme boule jaune passer au-dessus de la compagnie des eaux

à BRIE SUR MARNE. Un dizaine de témoins. L'objet était passé très vite. Selon lui on n'en avait pas parlé dans les journaux.

SAINT GERMAIN DE CONFOLENS (CHARENTE) 15/07/1974

Témoins : MM. Bernard F. (16^{1/2} ans), Lionel P. (16 ans) et Serge R. (18 ans). Tous trois lycéens.

Lieux d'observation : Rue de St Gremain et sur le pont de la même ville.

Les faits :

Les trois jeunes gens, après être revenus du bal de Confolens en stop, ont passé un moment au "Foyer des jeunes". Il était à peu près 2 h 30, le 15 juillet, quand ils en partirent :

"Nous nous trouvions dans la rue et nous marchions en bavardant quand Lionel a dit : REGARDEZ, UNE ETOILE FILANTE !". Mais la dite étoile se mit à voler d'une façon pour le moins surprenante : "... Elle montait, descendait, revenait sur ses pas et ceci par à coups. Autrement dit sa vitesse n'était pas constante ; l'objet volait dans tous les sens".

Ils ont pensé que c'était un OVNI, après avoir écarté l'hypothèse de l'étoile filante et du satellite, du fait de la trajectoire.

"L'objet se trouvait à peu près à 5 ou 6 km. Mais on voyait ou plutôt on devinait que sa forme était circulaire... L'objet clignotait, il avait des lumières jaunes, rouges, vertes. Elles clignotaient en suivant le pourtour de l'objet, ceci nous aida à deviner sa forme."

Malgré leur peur, ils le suivirent des yeux et coururent vers le pont de St Germain quand l'objet disparut derrière des maisons.

"Nous le regardâmes encore 5 à 10 mn, puis nous le perdîmes de vue". Après la disparition, ils rentrèrent chez eux, en courant, où ils racontèrent leur aventure.

Compléments :

Temps : "C'était une belle nuit d'été, avec un ciel étoilé. Il faisait beau..." ... il n'y avait pas de vent... la lune était en quartier..."

L'objet : Il était entièrement silencieux et à environ 10° sur l'horizon. Direction W-E. Aucun effet sur les témoins si ce n'est une peur intense, M. Bernard F. a ajouté, pendant la conversation : "Nous n'avions pas bu et nous étions parfaitement lucides.", afin de dissiper les doutes de certains sceptiques présents.

OBSERVATION PRES DU SOL ENTRE LONNES ET JUILLE (CHARENTE)

Lieu : commune de Llonnes

Date : 20 juillet 1975

Heure : 3 h 00

Témoins : Joelle et Michelle LAROCHE, 28 et 20 ans à l'époque

Les faits :

Les deux témoins revenaient en voiture du bal le LUXE, le 20 juillet 1975, lorsqu'ils ont vu une boule verte entourée d'un halo jaune. Cet objet avait la taille d'un ballon de football.

Les 2 témoins qui roulaient à 60, 70 km/h se sont arrêtés, alors que l'objet était à 15, 20 mètres d'elles, légèrement sur la droite. Puis, l'objet est reparti à toute vitesse dans la direction d'où il venait, avant de disparaître dans le ciel.

C'est au moment où elles se sont arrêtées que l'objet s'est également arrêté avant de repartir.

L'objet qui était apparu sous une forme ronde, au départ, est reparti horizontalement sous la forme d'une barre verte (disque sur la tranche ?)

L'observation a duré de 15 à 20 secondes.

Couleur de l'objet : vert Pantone 361 jaune Pantone 393 ou 127.

Conditions atmosphériques : temps clair, étoiles visibles, absence de vents.

La voiture (2cv) n'a pas eu de problèmes mécaniques.

Les témoins ont une bonne vue et n'ont pas croisé de voitures pendant leur observation.

OBSERVATION A FONTENILLE ("Les Vignauds") (CHARENTE)

Date : décembre 1975 / Janvier 1976, vers 21 h 30, 21 h 00

Lieu : commune de FONTENILLE, lieu dit Les Vignauds

Témoin : M. Paul DESFORGES ainsi que sa mère.

Les faits :

M. Paul DESFORGES sort de sa cour le soir, donnant sur la route, pour satisfaire un petit besoin.

Son attention est attirée par une boule rouge avec une queue verte, située sur l'horizon, vers l'ouest (dans le 280° exactement).

Cette boule oscille lentement tantôt sur un axe vertical, tantôt sur un axe horizontal.

L'amplitude est de l'ordre de sa hauteur sur l'axe vertical. Elle est très faible sur l'axe horizontal.

La boule n'éclaire pas les environs. Elle ne fait pas mal aux yeux.

Le témoin regarde le phénomène pendant environ 10 minutes puis rentre chez lui se coucher.

Couleur de la boule 165 P rouge au nuancier Pantone ; et pour la queue 367 P vert.

Le témoin travaille dans une entreprise spécialisée dans l'entretien et le débroussaillage des voies SNCF.

Durant l'observation, le ciel était étoilé.

POURSUITE ENTRE CONDAC ET CHAMPAGNE MOUTON (CHARENTE), le 15 février 1976 ? 19 h 40

Les deux témoins, Mme Martin et sa mère revenaient de Ruffec et se dirigeaient vers Champagne Mouton. A 1 kilomètre de la sortie de Condac, elles aperçoivent sur leur gauche, par la vitre du chauffeur une grosse boule rouge sang. Elles sont tout de suite étonnées par cette apparition qui ne leur semble pas naturelle. "Il devait être loin horizontalement mais pas haut verticalement car il était caché par les arbres" (quand ceux-ci se trouvaient entre l'ovni et les témoins).

"Je ne sais pas si nous l'avons rattrapé ou si c'est lui qui filait vers nous mais à la fin, il était plus gros qu'au début".

Chaque fois qu'elles croisent une voiture, elles s'arrêtent afin de vérifier le réel des faisceaux lumineux des phares, "après, nous repartons". le trajet qui se fait habituellement en un quart d'heure se fit ce jour là en une demie heure...

En arrivant à Champagne Mouton, l'objet resta derrière elles, vers Vieux-Ruffec. L'objet bougeait car il est toujours resté au niveau de la vitre.

Les deux témoins ont eu une peur intense qui 15 jours après l'observation était encore apparente.

OBSERVATION AU DESSUS DE LA CHEVRERIE

Dans les années 50, le témoin labourait son champ près de La Chevrerie vers 16, 17 heures

lorsqu'il entendit un "frou frou" et vit surgir une sorte de "cigare de feu" d'une longueur de 7 à 8 mètres pour un diamètre de 70 centimètre environ. L'objet qui venait du Sud fit un brusque changement de direction à l'équerre pour se diriger vers l'Ouest. Au moment de l'observation, les chevaux ont manifesté une peur intense. Une deuxième personne a été témoin de l'observation.

Le même témoin avait observé dans la période de Noël, en 1934, sur la route de Villefagnan peu avant La Chevrerie, une boule de feu rouge qui l'avait suivi quelques instants (le témoin était à pied) avant de partir vers le Sud.

ENTRE MAISONNAY (DEUX SEVRES) ET BERNAC (CHARENTE)

Témoin : M. Grit (32 ans lors des faits) et sa femme

Date de l'observation : juin 1976

Heure : 23 h 30

Les faits :

M. G., camionneur, fait plusieurs fois par jour le transport de bois entre Niort et Bernac.

Le... Juin 1976, il revient de Niort avec sa femme et un chargement de bois. Il est 23 h 30, lorsqu'à l'entrée de Maisonnay, il voit (vers l'est) en face de lui une boule rouge entrecoupée de barres horizontales noires.

La nuit est belle, sans un nuage, étoilée ; on ne voit pas la lune.

Il poursuit sa route jusqu'au Sauzais-Vaussais en continuant de voir le phénomène.

A la sortie de Sauzais, sa route oblique vers le Sud Est. Il décide d'observer le phénomène. Il arrête son camion et prend un repère par rapport à un gros chêne à l'Est. Le phénomène, une boule rouge entière maintenant (172 Pantone) est immobile.

Il décide de reprendre la route. Il constate alors, non sans inquiétude que la boule rouge l'accompagne sur l'horizon à 1 kilomètre de distance, estime-t-il.

Il roule à 80 km/h, vitesse de croisière. En arrivant au carrefour de la D180 et de la D26 au lieu dit "La Folie" (commune de Bernac), il voit la boule rouge immobile au-dessus de la colline. Cette fois, il ne peut plus s'agir de la lune, et il décide de couper tout sur son camion et d'attendre refusant de s'avancer sous cette boule.

Au bout de 5 minutes, la boule, d'une taille

estimée au soleil lorsqu'il lève, part lentement, horizontalement, sur la droite.

Le témoin n'en demande pas plus et se précipite jusqu'à Bernac. Là, arrivé au dépôt, il est tout surpris de ne plus rien voir dans le ciel.

L'observation a duré environ 3/4 d'heure. Le témoin n'a croisé aucune voiture sur son chemin (la route est très peu fréquentée la nuit). Il connaît très bien la route, l'ayant parcourue plusieurs fois (des centaines de fois) depuis quelques années.

Le témoin est âgé de 32 ans et ne porte pas de lunettes.

Epouse difficile à interviewer.

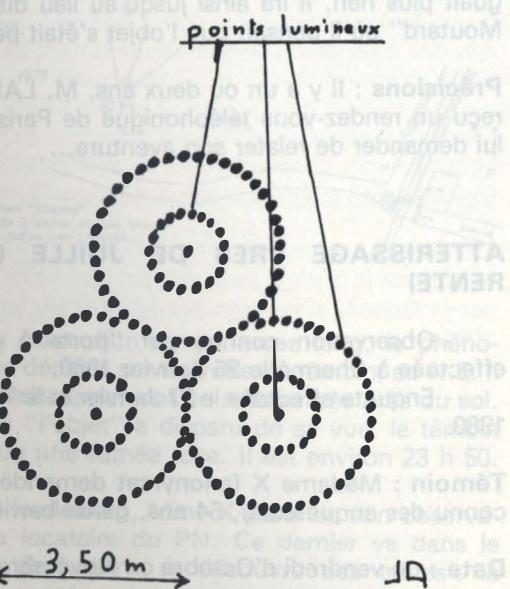
S'il avait été seul, il n'en aurait jamais parlé.

Aux dires du témoin, l'objet se situait à 100, 200 mètres d'altitude. L'objet ne faisait pas mal aux yeux.

SURVOL A BASSE ALTITUDE A ALLOUE (CHARENTE) vers le 20/7/1976

Lieu : Le bourg d'Alloue (Michelin 72, pli 5), du pâté de maisons où se trouve la poste jusqu'à l'église.

Observations : Les témoins prenaient le frais, comme chaque soir, assis sur un banc de la place. Vers minuit (heure d'été) leur attention est attirée par un bruit provenant de leur droite (Ouest). Elles voient alors apparaître au dessus du pâté de maisons un objet "triangulaire" formé par trois "roues" lumineuses (... comme des roues de voi-



ALLOUE 07 - 76.

tures avec l'enjoliveur et plein de petites lumières se touchant, tout autour"...) cf. dessin.

L'objet passa derrière les maisons bordant la route, au dessus des toits, et se dirigea vers l'église, assez lentement. Arrivé au clocher il disparut, caché par les maisons. Les témoins sont restés médusés sur leur banc à contempler le phénomène.

Compléments : Les lumières n'éclairaient pas les lieux environnants. Le bruit qui émanait de "l'objet"... "ressemblait à un bruit de moteur d'avion à hélice... très léger et monotone"...

L'ovni devait avancer à une vitesse comprise entre 10 et 40 km/h sans que l'on puisse davantage préciser.

Il n'y avait que les deux témoins dans la rue à cette heure avancée de la nuit.

Il existe une faille dans le prolongement Ambrac - Alloue. Elle passe à 600 m à l'Ouest de la sortie du bourg.

Les témoins :

Mme B..., 65 ans et Mme S..., septuagénaire, habitant Alloue, ont été marquées par la "beauté" du phénomène. Elles n'ont pas été impressionnées au cours de l'observation ni après.

ALLOUE (CHARENTE) (27 août 1977 - 23 h 00)

Témoin : Madame TERRASSON.

Lieu : le jardin de Mme Terrasson dans le bourg d'Alloue.

Faits : Le témoin, dans son jardin, voit passer derrière les arbres qui bordent la Charente, une lueur.

Dans une trouée, elle voit une boule rouge orange (grosse comme une pomme de terre moyenne) qui passe. A la même vitesse qu'un oiseau.

Compléments :

- L'objet passait près de la cime des arbres.

- D'après le témoin, la boule ne devait pas être très loin, car elle ne pouvait pas être très haut dans le ciel.

- L'objet était silencieux.

- Temps clair, sans nuage.

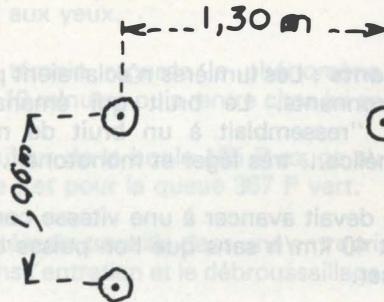
- L'heure (23 h 00), correspond à l'heure d'été.

LONGRE (Novembre 1975)

Alain D. et Laurent Parot prenaient le frais sur le pont de l'Aune à Longre en Novembre 1975,

vers 21 h 00, quand ils virent un objet gris, entouré d'un halo, dans le ciel.

TRACES



L'objet alla de la rivière au village environ 6 fois en passant derrière 5 peupliers puis sembla se poser. Les témoins, effrayés, rentrèrent chez eux. Le lendemain, ils se rendirent sur le lieu présumé de l'atterrissement et y découvrirent des traces : 4 cercles de 10 centimètres de Ø disposés en rectangle de 1,30 m de longueur sur 1 m de largeur. Au centre de chaque cercle, il y avait un trou. Depuis, le champ a été labouré. Entre le moment de leur observation et le moment où ils ont découvert les traces, il a plu. D'autres part, l'objet est apparu à l'Est. Il n'y avait aucun bruit. Le ciel était couvert. Les témoins avaient déjà entendu parler des OVNI. Mystification ?

Il y aurait eu d'autres témoins à RONDEAU.

Après étude sur le terrain, l'objet aurait 51 cm de hauteur sur 270 cm de longueur.

AMBERAC (CHARENTE), le 3 Octobre 1954 à 22 h 30

Réenquête effectuée le 26 Janvier 1980

Témoins : M. LAIDET Marius né en 1908 demeurant actuellement à Mornac (Charente).
Mme AUDIAT, décédée
M. CLOCHARD, alors correspondant de la Charente Libre

Lieu de l'observation : pont de l'Aume, au lieu dit "Le Cambouil", commune d'Ambernac.

Les faits :

Nous reprendrons le récit de la Charente Libre, en date du Mercredi 6 Octobre 1954, page 3 : 'Dimanche 3 Octobre, vers 22 h 30, M. LAIDET Marius, qui venait dîner chez des voisins et qui se rendait chez lui à bicyclette au hameau des Marais,

a vu dans le ciel un disque rond et brillant qui est resté immobile pendant quelques temps et ensuite, est descendu directement sur le sol. En arrivant au sol, il s'est produit une grande lueur, projetée horizontalement de chaque côté. M. LAIDET se trouvant à proximité, a appelé des voisins pour leur faire voir. Mme AUDIAT a aussi été témoin de cette chose extraordinaire, ainsi que d'autres personnes. M. LAIDET, étant à bicyclette, n'a pas hésité et a taché de se rendre le plus près possible de l'endroit où il lui semblait que l'objet s'était posé. Mais arrivé sur les lieux approximatifs, il ne vit ni lumière ni trace. Le lieu où l'objet semble s'être posé serait situé sur le sommet de la colline de la commune de MARCILLAC LANVILLE, côté Est.'

M. LAIDET, que nous avons retrouvé à Mornac, nous a confirmé son observation telle qu'elle est décrite dans la Charente Libre. Il nous a apporté quelques précisions :

- Au début, la boule qui, aux dires du témoin, était "plus grande que la lune", se déplaçait horizontalement d'Ouest en Est.

- Cette boule était de couleur comparable à celle de la lune, avec dans la partie inférieure, un liseret rouge.

- A ce moment, la boule était à une altitude que le témoin estime être environ 60 à 70 m. ("La hauteur de deux peupliers").

- Après s'être déplacée lentement horizontalement, la boule est descendue entre deux noyers, très doucement, et les a éclairés.

- M. LAIDET est alors parti en direction de "l'objet" qu'il estimait être à environ 2 kilomètres. Cependant, 2 à 300 mètres plus loin, il ne distinguait plus rien. Il ira ainsi jusqu'au lieu dit "Bois Moutard" où il pensait que l'objet s'était posé.

Précisions : Il y a un ou deux ans, M. LAIDET a reçu un rendez-vous téléphonique de Paris, pour lui demander de relater son aventure...

ATTERISSAGE PRES DE JUILLE (CHARENTE)

- Observation connue par "porte à porte" effectuée à Charmé le 25 Janvier 1980.

- Enquête effectuée le 27 Janvier et le 18 Août 1980.

Témoin : Madame X (anonymat demandé, nom connu des enquêteurs), 54 ans, garde barrière.

Date : un vendredi d'Octobre ou Novembre 1979.

Lieu : Passage à niveau (PN) N° 269, sur l'axe Bordeaux-Paris. Lieu dit "La Saillie", commune de Juillé. Route D 185 reliant Juillé à Charmé.

Heure : 23 h 10

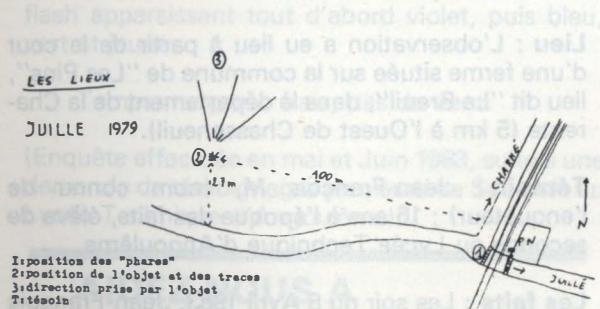
Conditions atmosphériques : de mémoire, à priori, bonnes (il ne pleuvait pas, nuit noire).

Les faits : Mme X habite un village voisin et vient prendre son service au PN à 16 h 30. Elle travaille dans une guérite, vitrée attenante à la maison proprement dite du PN. Lorsqu'un véhicule se présente elle sort de sa guérite, soulève la barrière pour laisser passer le véhicule, puis la referme (PN en permanence fermé, vue l'importance du trafic SNCF et le peu de circulation de la route).

Lors du passage d'un train à 23 h 10, Mme X voit derrière la rame, entre les wagons, deux gros "phares" jaunes (plus gros que ceux d'une voiture, mais plus bas par rapport au sol), et ce, à proximité immédiate de la barrière du PN soit, 5 à 6 m du témoin.

Après le passage du train, Mme X ne voit plus rien. Par contre, elle entend un "très grand bruit caillouteux" (ressemblant un peu au déchargement d'une benne de camion remplie de pierres). Ce bruit fait sortir Mme X de sa guérite.

Le bruit s'étant arrêté (jusqu'à la fin de l'observation, le témoin n'entendra plus aucun bruit), le témoin voit à 100 m de lui, en face de la guérite, de l'autre côté de la voie ferrée, dans un champ de luzerne, une masse rouge surmontée d'une excroissance jaune. Cette masse émet de la lumière, parallèlement à la voie ferrée au NE, C.a.d sur la droite du témoin.

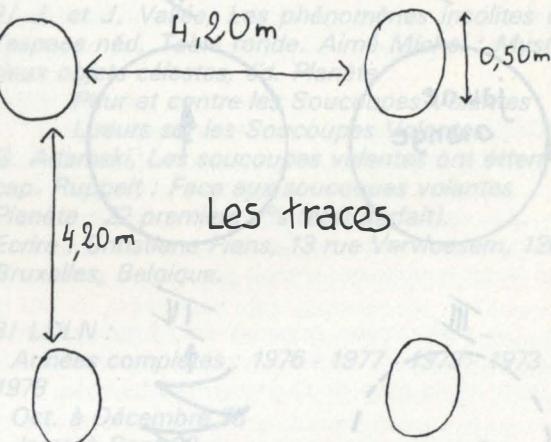
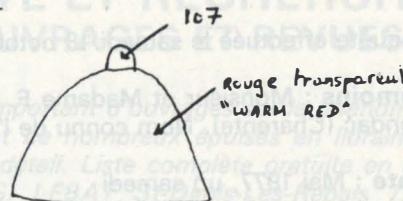


Au bout d'un temps assez long, le phénomène se déplace sur la droite du témoin, au N.E. Il avance très lentement en restant très près du sol. Lorsque "l'objet" a disparu de sa vue, le témoin distingue une fumée rose. Il est environ 23 h 50.

Le lendemain, Mme X parle de son observation au locataire du PN. Ce dernier va dans le champ de luzerne et découvre des traces : la luzerne est écrasée en quatre endroits, sous la forme de cercles d'environ 50 cm de diamètre formant un carré d'environ 4 m de côté. Mme X refuse de voir les traces (appréhension).

L'OVNI

de Juillé



En raison du sol particulièrement dur du champ de luzerne, les traces ne restent visibles que peu de temps.

Compléments :

- Mme X ne nous parle des traces que lors du dernier entretien le 18 Août, encore ne le fait-elle qu'au dernier moment, et avec réticence.

- Au début de son observation, le témoin pense à une moissonneuse, puis à des manœuvres militaires.

- Le témoin porte des lunettes. Mme X a des difficultés pour lire mais voit assez bien de loin.

- Mme X a eu beaucoup de difficultés pour préciser au nuancier les couleurs :

- "phares" : 109 ou 116 Pantone.
- "Engin" partie rouge : Warm red ("rouge transparent") dit le témoin.

- "Engin" partie jaune : 107.
- fumée rose : 190

- pas de réactions animales.
- bien que le PN soit d'habitude assez passager, un vendredi soir, il y avait ce soir là peu de voitures.

- Les voisins n'ont rien vu, rien entendu. Pourtant, le fils du locataire était rentré en mobylette 10 minutes avant le début de l'observation.

- C'était la 1^e observation de Mme X qui auparavant n'avait entendu parler du phénomène que par la presse.

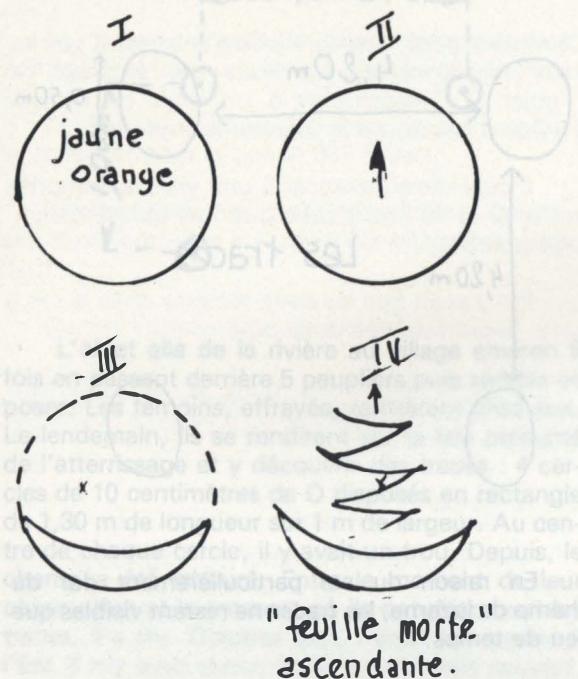
- Le témoin a été très marqué par son observation.

OBSERVATION A BIOUSSAC (CHARENTE)

Enquête effectuée le samedi 18 octobre 1980

Témoins : Monsieur et Madame F. demeurant à Condac (Charente). Nom connu de l'enquêteur.

Date : Mai 1977, un samedi



BIOUSSAC . 18.10.80

Lieu : Commune de BIOUSSAC, au croisement de la D197 et de la D740

Faits : Monsieur F. venait d'aller chercher sa femme à la gare de Ruffec. Le couple qui se dirigeait vers Messeux, se trouvait au croisement des départementales 197 et 740. C'est alors que les témoins virent sur leur gauche (vers le Nord), un "soleil couchant" (il était entre 1 h 30 et 2 h 00 du matin). Etonnés par ce phénomène, les témoins arrêtèrent leur voiture.

"L'engin" se présentait sous la forme d'une grosse boule jaune-orange de "la taille du soleil couchant". Il n'y avait aucun bruit. Après quelques instants d'observation, les témoins remarquèrent que la boule s'élevait dans le ciel, cela toujours sans bruit. C'est à ce moment là, que l'objet changea de forme pour prendre celle d'un croissant de lune "renversé".

Cette transformation se fit par la disparition brusque de la partie supérieure de la "boule". Quand l'objet eut changé de forme, les témoins eurent l'impression que le "croissant" se rappro-

chait d'eux. Ce mouvement entraîna un mouvement de panique chez Monsieur F qui voulait à tout prix rentrer à Messeux. Cependant, sous la volonté de Mme F, les témoins continuèrent à regarder le phénomène. celui-ci, tout en évoluant horizontalement dans un mouvement de va-et-vient, prenait de l'altitude.

A ce moment là, l'objet grimpa rapidement dans le ciel et disparut : "ça a monté, puis ça s'est éteint".

Compléments :

- les étoiles étaient visibles et LES TEMOINS VOYAIENT LA LUNE QUI SE TROUVAIT SUR LEUR ROUTE !

- L'observation dura entre une demie heure et 3/4 d'heure au total.

- Aux dires des témoins l'objet devait être assez loin, et paraissait nettement au-dessus des bois.

- Lorsque l'objet était en forme de croissant, il était très lumineux, et entouré d'un halo.

- Il y aurait eu un autre témoin à CHAUF-FOUR (commune de Taizé Aizie).

- pas d'effets sur la voiture

- pas de bruit

- pas de réaction animale

OBSERVATION A "LES PINS" (CHARENTE)

Date : 8 Avril 1983 ; vers 20 h 00 - 20 h 30

Lieu : L'observation a eu lieu à partir de la cour d'une ferme située sur la commune de "Les Pins", lieu dit "Le Breuil", dans le département de la Charente (5 km à l'Ouest de Chasseneuil).

Témoin : Jean-François M. (nom connu de l'enquêteur) ; 16 ans à l'époque des faits, élève de seconde au Lycée Technique d'Angoulême.

Les faits : Les soir du 8 Avril 1983, Jean-François M. sort de la grange pour voir sa mère dans le hangar et regarde si les pigeons de la ferme sont couchés.

C'est alors que son attention est attirée par un phénomène lumineux se présentant sous la forme d'une sorte d'œuf parcouru par une sorte de sinusoïde formée de petites lumières.

Ces petites lumières avancent le long de la courbe comme une enseigne lumineuse. Lors de la montée, elles apparaissent orange (151 Pantone), elles deviennent roses au sommet (191 Pantone) pour passer au rouge dans la descente (179 Pantone). La courbe apparaît deux fois. L'œuf aux

contours mal définis, est gris (404 Pentone) (voir schéma).

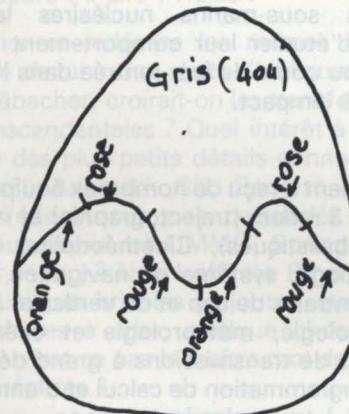
La durée de la vision est estimée à une ou deux minutes.

Le phénomène part alors rapidement vers le Nord, en montant en oblique.

Le phénomène est vu entre deux toits dans le 350°.

LES PIN'S 8.4.83

L'OBJET



Il laisse derrière lui une trainée, comme un flash apparaissant tout d'abord violet, puis bleu, vert et jaune.

Temps nuageux, frais, pas de vent.

(Enquête effectuée en mai et Juin 1983, suite à une demande de témoignages en classe de Seconde au Lycée Technique d'Angoulême).

AIDEZ-NOUS A PROVOQUER DE NOUVEAUX ABONNEMENTS

NOUS NE POUVONS COMPTER QUE SUR NOTRE EFFORT COMMUN

**PLUS NOUS SERONS NOMBREUX, MIEUX VOUS SEREZ INFORMÉS.
PENSEZ-Y. MERCI !**

VENTE ET RECHERCHE D'OUVRAGES ET REVUES

1/ Stock important d'ouvrages sur le phénomène OVNI, dont de nombreux épuisés en librairie, à vendre au détail. Liste complète gratuite en écrivant à : G. LEBAT St-Denis-Les-Rebais 77510 REBAIS.

2/ J. et J. Vallée, Les phénomènes insolites de l'espace néd. Table ronde. Aimé Michel : Mystérieux objets célestes, éd. Planète

Pour et contre les Soucoupes Volantes e.l.Lueurs sur les Soucoupes Volantes G. Adamski, Les soucoupes volantes ont éterri cap. Ruppelt : Face aux soucoupes volantes Planète, 22 premiers n°s (état parfait). Ecrire : Christiane Piens, 13 rue Vervloesem, 1200 Bruxelles, Belgique.

3/ LDLN :

- Années complètes : 1976 - 1977 - 1979 - 1973 + 1978
- Oct. à Décembre 75
- Janv. à Sept 80

Inforespace :

- du n° 19 à 42 (1975 à 1978)
- N° 1 Hors Série Décembre 77 Les Témoins
- N° 2 Hors Série Décembre 78 La détection
- Historique des OVNI.

Phénomènes Spatiaux :

- du n° 28 au n° 51 (Juin 71 à Mars 77)
- N° Spécial : "Les Extra-terrestres" (2^e numéro spécial)

S'adresser à M. Lionel DEMEILLIERS, 3 rue de la solidarité - 92120 MONTROUGE

4/ Vends 14 livres sur les phénomènes inexplicables, format 195 x 266, bon état 50 F chacun. S'adresser à : M. Denis JOLY, Résidence Rivière de la Cour, 69620 LE BOIS D'ÖINGT

5/ Recherche l'ouvrage de Marius DEWILDE NE RESISTEZ PAS AUX EXTRA-TERRESTRES. Faire offre et condition de paiement (préférence par compte postal) à Jacques Bonabot. Leopold I Laan, 141 B-8000 Brugge, Belgique.

ANNONCE

RECHERCHE titres d'ouvrages, avec noms d'auteurs et d'éditeurs, traitant largement du cas d'Enoch.

Ecrire à M. Lucien Gourdet, 174 rue Cuvier - 69006 LYON

l'observation du 12 juillet 1983 vers 20 h 20 T.U.

Le 12 juillet 1983 vers 22 h 20 (heure d'été) de nombreuses personnes situées aux quatre coins du sud-est et en d'autres lieux furent les témoins d'un phénomène aérien qu'elles ne purent identifier à cette occasion.

Le 20 juillet un article signé par M. Gilles MOREL paraissait en dernière page du Journal "Le Dauphiné-Libéré".

La version était celle de l'ingénieur central, directeur du centre d'essai de Biscarrosse (Landes), qui levait le voile qui n'allait pas être le dernier.

Le phénomène observé de toute la France était un tir d'essai balistique effectué par le C.E.L. à partir de la base de Quimper (Morbihan).

En réalité : Quimper se situe dans le Finistère Sud et non dans le Morbihan.

Le Phénomène observé était celui du lancement d'un missile balistique M4 lancé à partir du sous-marin "Gymnote", en plongée au large de la Bretagne.

Le sous-marin "Gymnote" que j'ai eu l'occasion de visiter à Toulon lorsque j'étais sous-marinier sur la "Junon" est un sous-marin diesel-électrique de 3250 tonnes, expérimental, servant aux essais de lancement de missiles destinés aux SNLE. La "Gymnote" est aménagée pour les essais du M4.

Le M4 remplacera en 1985 le M 20. Doté de trois étages, il aura une portée de 4000 km, donc très largement supérieure à celle du M 20 actuel. Le M4 sera doté de têtes multiples du type MRV (Multiple Reentry Véhicules), c'est-à-dire qu'elles seront lancées en grappe. Ces têtes - au nombre de six - auront une puissance de l'ordre de 150 KT, une très grande précision et une capacité de pénétration supérieure grâce au durcissement et aux contre-mesures améliorées par rapport à celles du M 20. Le système de lancement sera différent. Le tir sera plus rapide plus discret encore et le M4 pourra être lancé à une immersion plus grande. Il sera mis en œuvre par "l'Inflexible" et remplacera progressivement le M 20 sur les SNLE (4) à l'exception du "Le Redoutable".

Le tir est observé par le "Henri Poincaré" - bâtiment -Amiral du Groupe Naval d'Essais et de mesures (Groupes "M"), force maritime qui a pour

mission générale d'effectuer des essais, observations et mesures de natures variées pour le compte de la Direction Ministérielle pour l'Armement (Direction des Recherches et Moyens d'Essais), de la Marine Nationale ou d'organismes extérieurs, tant militaires que civils.

La mission principale de "l'Henri Poincaré" consiste à déterminer avec une haute précision la trajectoire des missiles balistiques (MSBS ou SSBS) tirés depuis le Centre d'Essais des Landes ou par les sous-marins nucléaires lanceurs d'engins et d'étudier leur comportement en vol, notamment au cours de leur rentrée dans l'atmosphère jusqu'à l'impact.

Ce bâtiment a reçu de nombreux équipements spécifiques : 3 radars (trajectographie) et mesures de missiles balistiques), Cinéthéodolite, équipement infra-rouge, système de navigation TRANSIT, deux centrales de cap et de verticale. Équipements d'aérologie, météorologie et océanographie. Moyens de transmissions à grand débit. Un centre de programmation de calcul et d'enregistrement associé à toutes les installations.

L'impact des MSBS se situe souvent dans l'Atlantique au large des Açores où l'Henri Poincaré navigue.

Le 12 juillet 1983, en raison des conditions météorologiques excellentes sur toute la France, la phase de lancement au couche du soleil fut visible par de très nombreux témoins qui avaient le regard dirigé vers l'Ouest.

Trois enfants de Bésayes dans la Drôme entendirent un bruit ("Pscht") qui n'était en réalité que le bruit provoqué par un système d'arrosage des maïs.

N.B. Veuillez également, dans le même ordre d'idées, lire dans le "courrier", d'autres précisions de M. Figuet.

ADDITIF :

(transmis par la revue "ciel et espace" à M. Figuet)

Source : ministère de la Défense.

Le 12/7/83 à 22 h 15 (heure locale), le sous-

"Las maquinas del cosmos"

par Antonio Ribera

(Edition en espagnol "Planeta, S.A." Corcegra 273-277, Barcelonne (Espagne))

respectée ? Ce sont des jeux puérils et sans intérêt. Une certaine ufologie, c'est Byzance. Minablement...

A quoi sert de chipoter interminablement sur la longueur des poils de la barbe du caporal Valdès après sa bizarre expérience ? Le problème pour les ufologues ne serait-il pas de rassembler tous les phénomènes similaires constatés par des scientifiques sérieux et d'essayer d'en déterminer la cause, quitte à provoquer des expériences si bizarres seraient-elles ? Que de cas connus et parfaitement décrits où des cheveux et des barbes humaines ont, sans intervention d'extra-terrestres, poussé brusquement à des êtres traumatisés, malades ou terrorisés. Quelle hormone, quel champ d'énergie psi, quelle longueur d'onde électro-magnétique pourraient déclencher ce phénomène ? Que de recherches pluridisciplinaires, que d'expériences, que d'imagination seraient à mettre en œuvre pour une telle étude. Là, me semble-t-il, sont les véritables problèmes que la plupart des ufologues, sinon la majorité, évitent, en racontant à n'en plus finir et en multipliant les détails insignifiants, de merveilleux récits pour enfants sur des variations de l'espace-temps que personne, pas même eux, sont en mesure d'expliquer ni même de comprendre.

Est-ce en reprenant inlassablement les théories de Plantier et de Pagès qu'on aura un regard nouveau sur l'ufologie. J.P. Petit me tirera-t-il les oreilles si j'affirme que ce n'est pas de compléments publicitaires dont il a besoin, mais d'un laboratoire équipé, d'argent et de scientifiques qualifiés à ses côtés ?

A quoi sert en 1983 de discuter à l'infini sur d'infimes détails pour prouver par A + B ou à coups de références et de citations que l'honorable collègue (surtout s'il a un nom prestigieux) est dans l'erreur la plus totale parce qu'on lui démontre que tel phénomène relaté par lui ne s'est pas passé à 15 h 30, mais à 15 h 32. Et comment oser affirmer qu'un témoignage est douteux parce que l'orthographe d'un lieu géographique n'a pas été

• • •

marin Gymnote (sous-marin français) a procédé à un tir expérimental du missile balistique M4, missile destiné à équiper les sous-marins nucléaires. Ce tir a été effectué au large de la Bretagne.

Le Ministère de la Défense précise que ce tir a pu être observé à des distances importantes, compte tenu de l'altitude du missile et des réflexions lumineuses sur l'engin dûs au soleil couchant.

Jusqu'à quand, les écrivains "ufologues" vont-ils jouer à la "baballe" en se renvoyant d'un ouvrage à l'autre les mêmes contes à dormir debout, les mêmes critiques pointilleuses, les mêmes interdits subjectifs toutes ces sornettes de la soucoupe volante et du bon petit E.T.

Ce n'est pas l'auteur Ribera que je mets en cause. Je répète que son livre est agréable, bien écrit, souvent drôle et pertinent. Non ! C'est une certaine façon surannée, qui ne conduit qu'à un cul de sac et à la déception, de concevoir les phénomènes Ovni. Allons ! Il est temps, grand temps de trouver une méthodologie et une dynamique différentes. Laissons dormir en paix Adamski et tous les autres. Les ordinateurs les ont succés jusqu'à la moelle... Et soyons assurés qu'il y aura certainement d'autres Tans-en-Provence qu'il ne faudra surtout pas ignorer. Souhaitons et surtout faisons en sorte que ce genre littéraire "Engins du Cosmos", quel que soit l'intérêt d'une certaine vulgarisation, soit remplacé par des ouvrages faisant moins de part à la théorie, à des croyances dépas-



Courrier

• Ovni, nouvelle approche ? Nouvelle conscience ?

Depuis plus de trente ans que le phénomène O.V.N.I. intrigue ou passionne les individus conscients de son importance, a-t-on réellement progressé d'un pas vers un commencement de compréhension ?

Nullement, à mon avis, en dépit des multiples compilations à partir d'observations indiscutables.

Pourquoi la situation actuelle est-elle ainsi figée, la recherche aboutissant à une véritable impasse ?

C'est que chacun, suivant ses tendances profondes, se projette dans ses conceptions propres ; nous aboutissons ainsi aux attitudes mystiques, opposées aux conceptions "mécanistes" (engins spatiaux dirigés par des extra-terrestres aux intentions variables).

Différentes chapelles ufologiques pratiquent une intolérance réciproque, pire que sur le plan politique ! Cet aspect passionnel ne simplifie guère le problème...

S'je pense me démarquer de ces attitudes partisanes, c'est que j'ai bénéficié d'un cheminement particulier, dans les circonstances suivantes.

Comme certains, je me suis intéressé à la science-fiction, admettant tout naturellement l'idée de "soucoupes volantes" et des visiteurs d'outre-espace ; je devins ainsi enquêteur d'une association ufologique très connue.

Il m'arriva d'effectuer, à Châtel-guyon, une veillée solitaire, vide d'observations ; rentré à l'hôtel, déjà entre veille et sommeil (en alpha, diraient certains), une impulsion irraisonnée me fit lever, aller à la fenêtre pour y voir passer dans le ciel un grand disque argenté, absolument silencieux. Au réveil, je crus avoir rêvé, mais quelle surprise lorsque, les yeux fermés, je revis exactement "l'objet" en mouvement !

Assez inquiet, je consultai un ophtalmologiste qui me rassura pleinement.

Cet aspect insolite me donna à réfléchir... et commença à m'orienter vers la parapsychologie.

En effet, comment interpréter cette image renaissante : projection mentale, phosphénisme, télépathie ?

Pareilles cogitations me firent rechercher des contacts avec des personnes aux préoccupations analogues afin de

Suite de p. 41 : LIVRE LU
sées, à l'autosatisfaction d'auteurs en mal de lecteurs.

Remettons les pieds sur terre, sur cette terre. C'est là que nous rencontrons les phénomènes Ovni, "notre pain quotidien". Et non dans le Cosmos...

débattre et, surtout d'expérimenter.

La région d'Etampes me procura une importante possibilité, avec la rencontre de Mme S... sensibilisée aux mêmes questions.

Nous organisions des veillées expérimentales, avec différentes approches, notamment des projections lumineuses codées sur la structure électronique des constituants de la matière vivante, des effets de groupes, et autres moyens empiriques.

Résultats : vers une heure du matin, apparaissent à l'extrême d'un champ, deux boules rouges qui pulsait, durant plusieurs minutes. Leur perception me sembla limitée dans un couloir assez étroit. Le lieu de l'observation se nommait Champmotteux.

Plus tard, dans le midi, j'eus l'occasion de visiter à Fabrègues (Hérault), un site d'atterrissement, étudié par la gendarmerie. Il s'agit de la Chapelle St Baudile.

Un soir d'Août 1978, avec quelques amis, nous allâmes sur place. peu à peu, nos propos dérivèrent vers des sujets divers, non ufologiques.

Soudain, j'aperçus dans le ciel un ovoïde lumineux arrivant vers nous. J'effectuai des appels en lumière rouge : effet immédiat !... la "chose" plongea vers nous ! Malheureusement, par un réflexe inexplicable, je l'éclairai en blanc, ce qui la fit disparaître. J'avais eu toutefois le temps de distinguer, à la jumelle, deux points rouges lumineux, évoquant irrésistiblement des yeux.

Mes amis gardèrent une certaine irritation oculaire durant environ une demi-heure.

Cette nouvelle observation créa le déclic nécessaire pour m'imposer la nécessité de percevoir autrement, grâce à d'autres états mentaux. La nouvelle compréhension deviendrait une forme d'approche plus fructueuse, par un changement d'état de conscience.

En région parisienne, une soirée près d'un dolmen me révéla les possibilités des mégalithes. Durant une veillée, je fis une expérience troublante. Après une mise en condition plus ou moins empruntée au yoga, je fus emporté dans une sorte de spirale, avec régression dans le passé (scènes vivantes avec sentiments réels) ; en fin de parcours, j'eus un cliché mental de trois sphères bleutées et liées en triangle ; au même instant, j'entendis crier par les autres participants : "une énorme étoile filante !"

Simple hasard ou corrélation troublante ?

Plus tard, j'ai réutilisé la présence d'un dolmen, à Janville-sur-Juine.

Après mise en condition, j'observai un cliché mental sous forme de boule dorée : au même instant, un sujet sensitif s'écria : "Je perçois un champ magnétique très puissant" ; il me sembla alors être aspiré hors de mon corps, impression fort éprouvante. Je coupai ce contact lequel me donna l'impression de me poursuivre un certain temps... Pareille sensation m'incita à plus de prudence pour l'avenir.

Un dernier fait marquant illustre ce cheminement personnel.

Début Octobre 1981, nous étions réunis près d'Etampes, chez une amie, pour préparer une veillée expérimentale. Essayant d'établir un contact préalable avec une intelligence "O.V.N.I." à l'aide du procédé "oui-jà", nous récumes le nombre 154, diverses fois, tandis que se produisaient autant de grands flashes dans un ciel parfaitement serein et non orageux.

Prenant ce nombre pour celui d'une route, d'ailleurs introuvable, nous partîmes dans une autre direction, sur laquelle je reviendrai par la suite.

Voici ce qui arriva à quelques kilomètres, près de St Hilaire. Deux personnes revenant en voiture, la nuit, dans ce village virent trois éclairs successifs puis trois boules rouges venir à leur rencontre, d'où une fuite précipitée.

Détail curieux : la passagère de la voiture avait déjà eu deux rencontres avec le phénomène...

J.C. Bourret a d'ailleurs traduit ces faits en bande dessinée dans le magazine "Télé-Poche" sous le titre : "Le troisième OVNI" (dossier n° 20).

Vérification faite, le nombre 154 correspondait à un point côté sur une carte I.G.N. en notre possession, celui du lieu où apparurent les boules rouges.

Le rendez-vous nous concernait-il ?

D'importantes lignes à haute tension passent par cet endroit. Or, le lendemain dimanche, peu après les informations de 13 heures, une importante panne d'électricité se produisit sur une grande partie de Paris. Simple coïncidence ou effet rémanent ?

Revenant un peu en arrière, je précise que nous allâmes, faute de définition attribuable au nombre 154, devant l'église de Chamarande où un rendez-vous nous avait aussi été indiqué par le "oui-jà". Notre groupe comprenait deux femmes qui, peu à peu, se sentirent envahies par une panique incontrôlable, à mesure qu'approchait l'heure indiquée. Finalement, nous dûmes quitter le lieu pour éviter qu'elles nous abandonnent, à pied...

Pourquoi pareille réaction que rien, apparemment, ne semblait justifier ?

Si je me suis étendu assez longuement sur ces événements, c'est en raison des indices intégrables dans une conception plus générale du phénomène, permettant de mieux le cerner.

Les noms de lieux : CHAtel guyon, CHAmptomteux, CHA-pelle, CHAmarande, présentent toujours la même syllabe CHA.

En y réfléchissant, j'en vins à composer le symbole :



Quelle ne fut pas ma surprise de lire, par la suite, que ce dessin avait été observé par les OVNI du Nouveau-Mexique !

A l'issue de cette période de maturation, j'en vins aux nouvelles orientations suivantes.

Pour comprendre le phénomène, il importe d'être présent lors de sa manifestation ; toutes les enquêtes à postériori ne valent pas l'observation directe. Par suite, il devient nécessaire d'induire cette manifestation, par des procédés empiriques, dont la définition demeure délicate.

De façon générale, je pense qu'il faut changer de plan pour mieux appréhender le phénomène.

Diverses approches paraissent adaptables en ce domaine : parapsychologie, tellurisme, magnétisme terrestre, lumières colorées, dolmens et mégalithes.

En parapsychologie, l'inconscient a un rôle privilégié. Ainsi, une réflexion prolongée, suivie d'un changement complet de préoccupation, peut l'amener à bousculer les barrières intérieures et créer des effets intéressants, ce qui fut peut-être le cas à Fabrègues.

D'autres essais sont réalisables : divers états de conscience (rythme alpha, projection astrale, télépathie) pour mieux comprendre l'aspect multiforme des manifestations.

Je citerai, en particulier, le "oui-jà", issu d'expériences de type spirite, mais que je considérerai plutôt comme une expression de notre inconscient. Il est pratique d'utiliser le petit verre retourné sur la planchette, avec au moins trois participants, afin d'éviter les influences perturbatrices. Un tel moyen n'est pas toujours fiable et donne aussi des messages incohérents ; il fut toutefois crédible dans l'exemple du "troisième OVNI".

Je pense qu'il importe de contrôler les indications obtenues, sans y croire aveuglément. Sans doute certains s'étonneront-ils de voir l'idée de spiritisme mêlée à l'ufologie, mais qu'ils essaient d'abord les possibilités ainsi offertes, avant de les réfuter.

Une remarque importante : l'inconscient constitue un moyen d'approche mais non l'explication ultime et n'a rien à voir avec la notion "d'inconscient collectif". Il permettrait surtout l'accès à un autre espace-temps.

J'ai noté l'importance des mégalithes, notamment des dolmens, suivant les résultats constatés. Considérés comme condensateurs d'énergie tellurique, ils pourraient renforcer certaines émissions d'ordre psi ; parfois, un véritable malaise se produit en leur présence. D'aucuns les rapprochent aussi du "petit peuple".

En juin 1982, lors d'une veillée nationale organisée par "Lumières dans la nuit", des lumières furent observées à proximité de mégalithes.

Les variations de magnétisme terrestre peuvent aussi jouer un rôle, déjà noté pour un passage d'OVNI. C'est le principe même des détecteurs.

En inversant la relation, on obtient la relation d'équilibre suivante :

OVNI → Variations magnétiques

Peut-on alors imaginer d'induire le phénomène en perturbant le magnétisme terrestre ?

Une vérification exigerait certainement de gros moyens matériels ; cependant, il existe, dans nos sites expérimentaux, un gradient magnétique implicite dans certains effets observés.

Un autre champ pourrait aussi jouer son rôle en la matière : celui de la haute-tension, présente aussi dans le site.

Le complexe dolmen, H.T., magnétisme, tellurisme, serait-il la clé de l'induction recherchée ? Seule l'expérimentation donnera une certitude, après de multiples corrélations.

Le chercheur intéressé devrait aussi essayer les ondes de formes (pyramides), l'anneau de Moebius, adaptés à l'ufologie.

De façon générale, chacun doit expérimenter avec les moyens adaptés à sa personnalité.

Ce caractère expérimental dominera la recherche, une recherche d'abord empirique et pragmatique. Il importe de ne rejeter aucune idée, aussi farfelue paraisse-t-elle d'abord. Seule la mise en pratique décidera de sa validité ; autrement dit, il faut essayer pour retenir "ce qui marche".

Pareille démarche exige évidemment une ouverture

• Objets volants identifiés

d'esprit fort rare parmi les scientifiques officiels, prisonniers d'un "rationnalisme mal compris et appliquant à une situation hors-logique une logique inadaptée.

A mon avis, il faut oser aller très loin, puis "revenir" pour examiner à froid les faits survenus ; cette gymnastique intellectuelle se différencie de la classique méthode de laboratoire, opposant l'observateur à l'objet observé, elle suppose l'entrée du premier dans le champ du second pour mieux l'observer.

Cette inter-relation, déjà observée dans les manifestations parapsychologiques, entraîne une modification d'état d'esprit, d'abord envers le phénomène lui-même, dont certaines manifestations paraissent témoigner d'une démarche étrangère à la nôtre.

Elle pourrait avoir un support matériel différent de tout aspect connu et l'observateur ayant la chance de l'apercevoir devrait se garder de toute réaction de panique irraisonnée ou d'agressivité non fondée. A noter d'ailleurs que certains cas observés semblent illustrer un indéniable feed-back entre l'attitude du témoin et celle de l'OVNI.

Plus concrètement, tirer sur celui-ci risque de déclencher une riposte redoutable ; ce serait, de plus, une réaction primitive indigne de tout être évolué.

En un mot, le plus grand sang-froid s'impose alors, aussi bien envers la manifestation qu'envers nous-mêmes.

Si l'intelligence impliquée éprouve des difficultés pour nous atteindre, ne serait-il pas utile de faire en quelque sorte "le premier pas" ? Alors, un état d'esprit plutôt accueillant devient souhaitable, afin de créer l'appel nécessaire.

Une même ouverture de pensée doit se manifester envers et entre tous les ufologues, en oubliant les divergences de conception et les vanités personnelles.

Nos individualités sont peu de choses, face à une énigme dont dépend notre avenir. Cette vérité première ne peut être obscurcie, si l'on veut éviter des affrontements dramatiques...

Pareille tolérance faciliterait la recherche pluridisciplinaire, la seule profitable en ufologie. Physiciens, parapsychologues, spiritualistes pourront ainsi étudier le phénomène sous les aspects matériels, énergétiques et spirituels, dans lesquels il semble évoluer en continuité.

Le jour où le phénomène OVNI sera enfin compris, une évolution inimaginable s'offrira à l'Humanité, encore bien primitive, malgré une technicité trompeuse. Mais il faut, d'abord, qu'elle apprenne à penser, à sentir autrement, et abandonne son agressivité naturelle...

Louis ESTIVAL
222, rue de Vaugirard
75015 PARIS

Note de F. Lagarde sur le texte ci-dessus.

Dès l'aube d'une ufologie naissante l'hypothèse d'un contact possible avec d'éventuels visiteurs extraterrestres a été envisagée. Comme le souligne M. Estival, de ce côté là du moins, aucun progrès n'a été enregistré depuis, et ces présumés visiteurs se sont montrés très discrets.

Cependant durant ce temps, de nombreux ufologues convaincus, de par le monde, sûrs disaient-ils de leur pouvoir psychique, faute d'un contact plus direct, ont tenté aussi des expériences de contacts psychiques et LDLN en a publié quelques unes autrefois. Elles étaient présentées comme des réussites totales, ou presque, et au cours de l'expérience apparaissaient des lueurs baptisées OVNI, et si leur existence ne faisait peut-être aucun doute, les chances de confusions étaient loin d'être exclues avec un phénomène connu. Si le succès de ces entreprises avait été évident on aurait dû les voir s'amplifier, se développer, conquérir le monde, avec la publicité qui leur avait été donnée. Las, on en a jamais plus entendu parler, le silence total a fait place à l'euphorie, le temps en est venu à bout.

Ignorant sans doute les déboires de ses prédécesseurs, voilà que M. Estival, tout feu tout flamme, reprend à son compte les expériences du passé et désire attirer l'attention des ufologues d'aujourd'hui sur ses observations personnelles et les déductions qu'il en a tirées.

C'est toute une gamme de recettes qu'il propose, plus ahurissantes les unes que les autres pour favoriser ce contact auquel il croit. Tout y passe : des projections lumineuses codées "sur la structure atomique des constituants de la matière vivante" un charabia qui aurait demandé des explications, des états mentaux empruntés au yoga, la pratique du "oui-ja", la parapsychologie, le tellurisme, le magnétisme, les dolmens et les mégalithes, des états de conscience avec le rythme alpha, des projections astrales(?) la télépathie, les lignes H.T., les ondes de forme avec la pyramide, les anneaux de Möbius... au point que s'il a fait un oubli il ne l'a sûrement pas fait exprès. Dans tout ce fatras on aurait bien aimé savoir quel est le procédé le plus fiable qu'il propose pour obtenir à coup sûr ce contact tant désiré. J'ai bien peur qu'il l'ignore lui-même ni qu'il soit bien sûr qu'il a un jour obtenu la manifestation du phénomène grâce à une des ces pratiques.

A vrai dire ce n'est toujours qu'à travers les témoignages que nous pensons que les phénomènes que l'on observe sont des engins inconnus manufacturés, et il faut bien dire qu'ils ne convainquent pas tout le monde. Ces sacrés engins, décrits par milliers, ne tombent jamais en panne pour qu'on puisse les observer de près. Leurs pilotes sont des pilotes heureux.

Toutefois ils laissent souvent des traces sur les lieux où ils atterrissent et ce sont ces traces qui ont permis d'accomplir un pas décisif. Par une série d'analyses, au sol et sur les végétaux, le GEPAN a pu annoncer officiellement qu'un phénomène inconnu avait bien eu lieu à l'endroit précis où un témoin avait dit avoir aperçu ce qu'il a qualifié d'engin. C'est un progrès décisif pour l'ufologie qui n'a jamais cessé de proclamer l'existence du phénomène OVNI. Nous n'en sommes pas encore à la reconnaissance officielle de l'existence de l'engin manufacturé, mais cette expérience scientifique est une première mondiale, et on peut être assuré que cet exemple va être repris partout dans le monde. On peut compter que de rapides progrès vont s'accomplir dans cette direction. On peut en espérer de rapides progrès dans la connaissance du phénomène dans un laps de temps très rapproché.

Je ne voudrais pas faire de peine à M. Estival qui ignorait sans doute ces expériences, mais j'ai davantage confiance à des expériences de ce type pour m'informer sur la nature du phénomène OVNI que la pratique du "oui-ja".

• Contre Galilée

"Le fantasme religieux a poursuivi de sa haine féroce ceux qui se sont permis d'émettre des opinions en contradiction avec les textes de l'Ecriture" écrit le célèbre inventeur du cinématographe Auguste Lumière dans un ouvrage d'ailleurs passionnant : "Les fossoyeurs du progrès".

Et de citer Galilée.

Il ne pouvait pas plus mal tomber. Sans doute ceux qui ne connaissent de l'"affaire Galilée" que l'épisode de son reniement seront-ils aisément d'accord avec Lumière. Qu'on se rappelle : en grande pompe les prêtres de la Sainte Inquisition condamnant comme hérétique la proposition que la terre tourne autour du soleil et sommant Galilée d'en

faire autant, menaces de tortures à l'appui. Et celui-ci dans les meilleures intentions essaie de sauver la science en se sauvant la vie et abjure tout ce qu'on voulait qu'il abjure.

Dans ces conditions il est difficile de ne pas accuser l'Eglise catholique du moins la Sainte Inquisition d'obscurantisme et d'obstacle au progrès.

Et Lumière qui a lui-même souffert de l'incompréhension de ses contemporains suit l'opinion majoritaire de son époque (entre les deux siècles) et condamne le "fanatisme"

Cette histoire je l'ai trouvée sous cette forme non pas dans les récits furibonds de la presse anticléricale de l'époque mais dans les livres catholiques eux-mêmes, car ils s'étaient laissés imprégner par le scientisme ambiant et sa légende.

Qu'en est-il ?

La scène est authentique mais elle se place dans un contexte qui lui ôte tout le sens qu'on veut lui donner, voire même lui donne presque le sens opposé : le vrai fanatique a été Galilée. Aussi je voudrais vous la conter en quelques mots afin de donner un exemple à ne pas imiter aux soucoupistes qui, pionniers dans leur quasi-science, se trouvent plus ou moins dans la position de Galilée.

Dans l'Italie bouillonnante de la Renaissance, les lettres, les arts et les sciences sont hautement reconnus, encouragés et disons le mot bien payés, tant par le Pape qui alors possède un pouvoir temporel que par les Princes. Il est donc tout naturel que les idées de Galilée aient éclos et se soient propagées dans un milieu aussi peu "obscurantiste". Le savant est honoré, loué mais jalouxé aussi bien. Il a de nombreux amis notamment les Jésuites qui sont pour ainsi dire "la main droite du Pape". Voici qu'un cardinal, ami de Galilée et favorable à ses vues, est nommé souverain Pontife. Que demander de plus ?

Et c'est cette situation que la prétention de Galilée et sa volonté d'imposer ses vues a réussi à perdre...

Car il a des ennemis, chez les Dominicains notamment. L'Ecriture Sainte parle de la terre comme en parlaient les Anciens : le ciel est un dôme parcouru par les anciens dieux païens, le soleil et la lune, que la Bible a seulement réduit au rang des créatures que Dieu a faites pour l'homme.

Plus charnel et plus physique : l'homme qui sort du Moyen Age a une mentalité très positive, la terre est solide et immobile : ça se voit. Il faut être fou pour la faire se mouvoir dans l'espace.

Un premier procès demande à Galilée de mettre le mot hypothèse sur ses idées, fait d'autant plus remarquable que l'esprit scientifique n'existant pas à l'époque.

Mais c'est trop pour Galilée. Il était sûr, il était certain et les autres, dont semble-t-il le Pape lui-même, étaient des imbéciles.

Il me semble que cette histoire est riche d'enseignements pour nous, en but à la "religion" de notre temps, le rationnalisme. Nous qui portons dans notre tête des histoires formidables, qui sommes dans une certaine ligne de plusieurs années lumière en avance sur nos contemporains, encore embourbés du côté de Cergy-Pontoise.

Reconnaissons à nos adversaires le mérite de la bonne foi, même si ce qu'ils disent est souvent idiot ou du moins paroles d'ignares. Sachons que les meilleurs arguments sont souvent peu compris ou compris avec retard. Admettons qu'il nous arrive, et plus souvent que nous ne le voudrions, de nous tromper.

Et puis soyons bons princes : en puissance nous avons gagné !

François TOULET

J'ai expliqué dans mon enquête le rôle du bâtiment receptacle Henri POINCARÉ qui navigue au large des Açores dans un but de détection tout au long de la trajectoire et de repêchage du MSBS (le M4 dans ce cas). La "Gymnote" n'est pas ancrée au large de la Bretagne. Elle navigue en plongée (14 m, 30 m ou plus pour le tir). Il y a eu un reportage télévisé sur ces missions.

Mes sources de renseignements sont aussi "Flottes de combat" de M. Jean Labayle-Couhat (Editions Maritimes et d'Outre-Mer), et la lettre du Ministère des Armées.

Un article du Dauphiné-Libéré n'affirmait-il pas qu'il s'agissait d'un missile du Centre d'Essais des Landes.

Le GEPAN parle de la "Gymnote" ancrée ce qui est FAUX car les sous-marins modernes à propulsion diesel-électrique ou nucléaire ne mouillent jamais. Combien faudrait-il de longueur de chaîne d'ancre dans ce cas pour mouiller dans l'Atlantique au large de la Bretagne.

Le phénomène observé par les deux pilotes de la compagnie nationale Ibéria et le pilote d'un avion militaire nord-américain le 12 juillet est certainement le lancement du missile vers les Açores. L'heure de l'observation n'est pas mentionnée dans "Les dépêches" du 5/10/1983 "NOUVELLES DE CES DERNIERS MOIS p. 38. - LDLN n° 233-234." Je signale à M. Jean Boulain que les photos publiées dans le "Figaro Magazine" du 8/12/1979 sont celles du lancement d'un missile TRIDENT ou POLARIS par un SSBN américain au large des Canaries et ce n'est pas faire injure à l'intelligence que de prétendre que les S.N.L.E. de l'U.S. NAVY lancent leurs missiles au large des Canaries ou des Açores et non pas à quelques encablures. (Voir "courrier" de LLN N° 225-226). Il n'y a pas deux OVNIs en vol mais un OV bien identifié. Il s'agit d'un phénomène de dédoublement photographique qu'un spécialiste pourrait éventuellement expliquer aux lecteurs de LDLN. MM. Vincente-Juan Ballesler Olmos et Miguel Guasp Carrascosa ont entièrement raison (voir l'article de M. Jean Bastide "Les OVNI et la science : introduction à l'ufologie scientifique. L'hypothèse extra-terrestre la seule plausible. LDLN 227-228 p. 15).

Ce qui n'est pas le cas pour le missile émergeant de l'eau. Il n'était pas d'origine E.T. mais U.S.

Je signale aux lecteurs de LDLN que de nombreuses confusions ont été faites avec des lancements de fusées par le C.E.L. (Centre d'Essais des Landes) les :

2/12/1978 à 17 h 30 (voir photo dans Nostradamus n° 350 du 20 au 26/12/1978). Le dédoublement est visible sur la photo prise à Montluçon. Dauphiné-Libéré du 3/12/1978. Nombreux autres journaux (archives Michel Figuet).

16/07/1975 vers 21 h, lettre de cinq jeunes témoins en vacances dans l'Ardèche à MM. Ruchon et Figuet. Midi Libre (photo dans Midi Région). Lettre d'un docteur parisien en vacances à Grignan (archives M.F.).

12/06/1974 vers 22 h, lettre de M. Cambours à M. Jean-Louis RUCHON. Photo dans Nostradamus (dernière page couleur), Midi-Libre du 14/6/1974 et "approche" n° 4 p. 7 de la S.V.E.P.S.

18/03/1972, observation d'un habitant du Gard de passage à Villeneuve d'Ornon (diapositive couleur communiquée par M. C. Gouiran). Rencontre rapprochée d'un garagiste de Pont-de-Chéry et de son fils dans LDLN n° 121 p. 1-7-8. Observation relatée dans "OVNI : le premier dossier complet des rencontres rapprochées en France".

Dauphiné-Libéré du 20 mars 1972, Nice-Matin du 20 mars 1972. Ce tir fut observé de Sisteron, d'Aix-les-Bains, de la Corse, de Pont-de-Chéry, du lac du Bourget, de la Suisse, etc... Le jour-

nal Dauphiné-Libéré concluait en bas de page à la suite de l'article sur la "RR" de M. Edouard Serrière et de son fils : NDLR. Une fusée "Electre" a été lancée avec succès samedi soir, à 19 h 15, au centre d'essais des Landes à Biscarrosse. Il est fort probable que ce soit la luminosité d'un étage de cette fusée qui ait intrigué les nombreuses personnes qui, un peu partout en France, samedi soir, ont observé dans le ciel une étrange boule lumineuse.

Les témoins de Pont-de-Chéry ont bien observé ce phénomène lointain à haute altitude et non proche, l'arrêt de la montre de la Mercedes 280 SE et le non démarrage de l'Opel 10 minutes après n'ont aucun rapport avec le phénomène lumineux observé. Notons les heures d'observations : 19 h 10 à Sisteron, 19 h 20 en Corse, 19 h 30 en Suisse, 19 h 15 à Pont-de-Chéry, et 19 h 10 à Aix-les-Bains.

30/09/1965 vers 5 h 25-27 en Corse, à Aix-en-Provence, Martigues, Port-St-Louis, Large de Port-Vendre, etc.
Voir LDLN n° 78 p. 6 et "Le Méridional la France" du 4/10/1965, voir aussi "Phénomènes Spatiaux" de mars 1966 p. 27.

Explication : tir scientifique d'une fusée.

Dans tous ces cas les très nombreux témoins ont cru voir le phénomène proche alors qu'il se trouvait à 600 km ou plus et à haute altitude (de 20 km à 50).

ERRARE HUMANUM EST II s'agissait d'OVNI identifiés par la suite.

Michel FIGUET

Nos activités

ENQUETES : Tout abonné ayant plus de 18 ans peut devenir enquêteur et recevoir la Carte Officielle d'Enquêteur plus l'Aide-Mémoire. Ces enquêtes étant bénévoles, elles sont facultatives, bien entendu. (par exception, sur avis du Délégué Régional, des mineurs peuvent également devenir Enquêteurs)

GROUPES TECHNIQUES ET RECHERCHES

Nous mettons à la disposition des lecteurs :

— Le "SERVICE ENQUETEURS" qui renseigne, oriente ou conseille le lecteur dans ses activités (enquête, photographie, réalisations, mesures, phénomène insolite observé, etc...).

— Pour participation aux frais, joindre 5 timbres à 1,60 F, par question posée.

— La fiche suivante : Comment créer et organiser un réseau téléphonique local (envoi contre 3 timbres à 1,60 F.).

— Les schémas permettant la réalisation de :

- détecteur magnétique
- détecteur de variation de luminosité nocturne
- détecteur acoustique ($f > 4 \text{ KHz}$)
- compteur Geiger
- pulsographe
- fréquencemètre (adaptable au pulsographe et au compteur ci-dessus).

Envoyez de chaque schéma contre 3 timbres à 1,60 F.

— Brochure permettant de réaliser une station photographique automatique (envois contre 16,00 F. en timbres)

La conjoncture actuelle rend chaque jour plus difficile le maintien de nos activités. Nous serions reconnaissants aux lecteurs qui voudraient nous aider en nous adressant les objets suivants n'ayant pas d'utilité pour eux ;

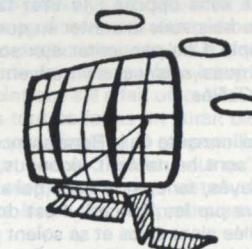
Vieilles cartes postales, vieux livres ou ouvrages divers sur tous sujets, bandes dessinées, vieilles lettres, timbres qu'ils reçoivent ou de collections abandonnées.

Adresssez vos correspondances à : **"Techniques et Recherches" C. De Zan 53 le parc 78540 VER-NOUILLET.**

FIDUDO (Fichier Informatique de Documentation sur les UFOS a besoin de nombreux participants pour l'établissement de fiches et leur traitement sur ordinateur : travaux de secrétariat, traductions toutes langues, analyse programmation, perfo-vérif. Quelques heures de travail chaque mois suffisent. Ceux qui peuvent aider à l'élaboration de cet outil indispensable pour la recherche seront les bienvenus. Secrétariat FIDUDO, 5 Villa Chateaubriand 94230 CACHAN (timbres réponses S.V.P.)

RECHERCHES D'ARCHIVES : Ceux qui y participent sont souvent émerveillés en constatant tous les faits méconnus que l'on trouve en fouillant systématiquement la presse. Responsable : Mme GUEULET, 133 rue Léo-Bouyssou 40000 Mont-de-Marsan. (Timbre réponse S.V.P.) tél. (58) 75.59.19.

RÉSEAU DE SURVEILLANCE O. V. N. I.



LUMIÈRES DANS LA NUIT

Le Réseau de Surveillance L.D.L.N. fait appel aux lecteurs, enquêteurs et Délégués Régionaux de L.D.L.N. qui seraient intéressés par une forme nouvelle de Recherche sur le Phénomène O.V.N.I.

Le Réseau comporte ces spécialités :

I - Les Veillées Nocturnes : Organisées par les Délé-

gués Régionaux ou les Cercles L.D.L.N. elles sont régionales, départementales ou localisées.

Les organisateurs de ces veillées pourront envoyer leurs résultats au siège du Réseau en cas d'observation intéressante. Dans ce cas ces résultats seront publiés dans la revue.

II - La recherche expérimentale : c'est l'application ou le test, sur le terrain même à l'occasion de veillées ou d'une initiative particulière, d'hypothèses diverses (y compris les méthodes dites "non conformistes"). Toute personne intéressée par ce domaine très particulier peut écrire au Siège du Réseau.

Tous les résultats d'expériences, de Veillées ou de documents photographiques relatifs aux O.V.N.I. seront publiés dans la revue.

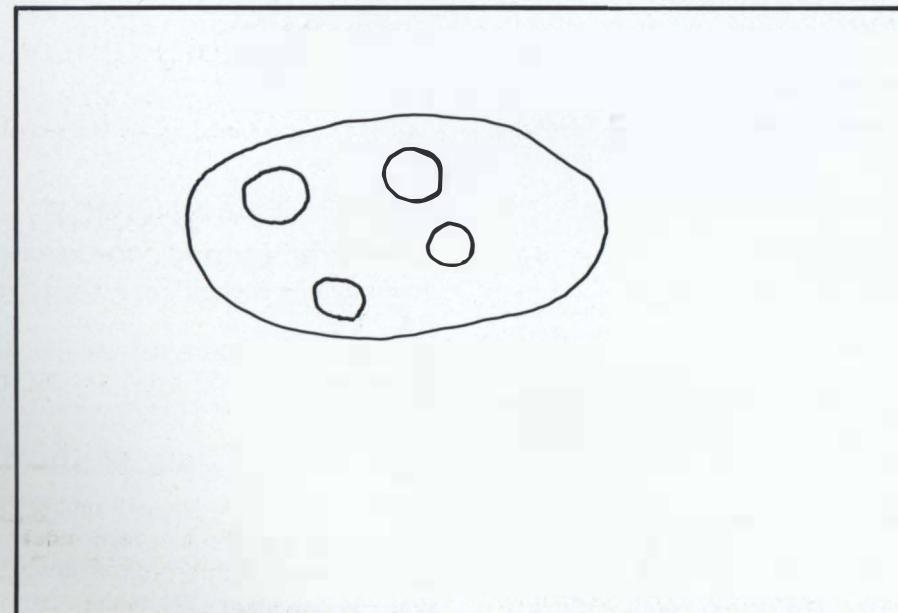
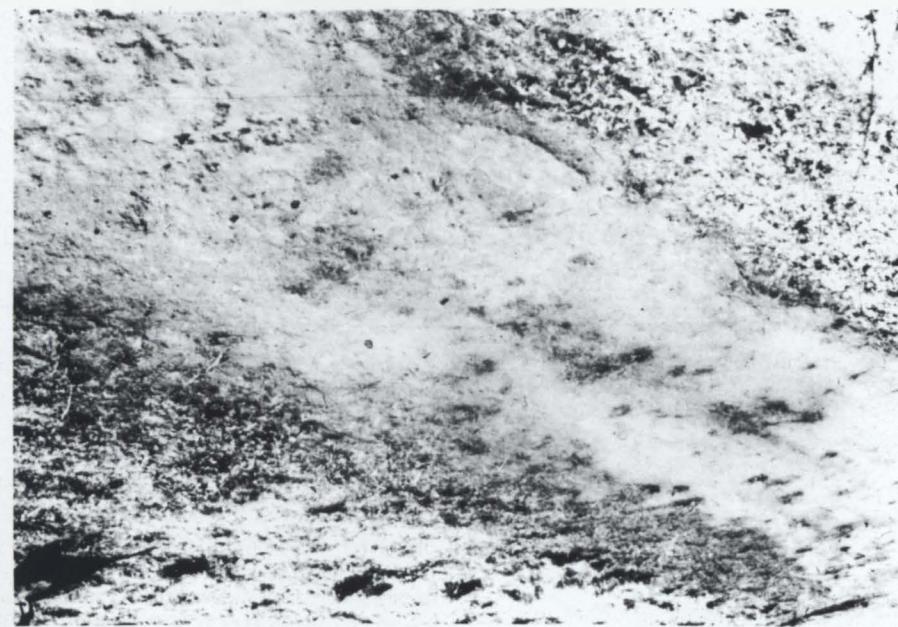
N'oubliez pas que les fruits de vos recherches serviront à tous les Chercheurs de L.D.L.N. Publiez-les !

Toute correspondance sérieuse aura une réponse assurée. (Timbre réponse S.V.P.).

Responsable National du Réseau : M. Beneteau Gérard - Le Bourg - 85200 St Martin de Fraigneau

Photo infra rouge du site de Trans-en-Provence (Var)

Après divers essais, il a été finalement possible d'obtenir une reproduction, pas trop mauvaise, de la photographie prise par M. Henri Julien, Délégué LDLN ; toutefois, les détails sont moins visibles que sur la diapositive originale projetée sur un écran. La voici donc avec au-dessous la position approximative des 4 traces qui confirmeraient les déclarations du témoin sur son observation de "4 seaux de maçon renversés" sous l'objet ; les deux traces du haut sont plus visibles.



Des délégués régionaux pour une action efficace

Nous commençons la publication de cette liste, afin de rendre service à tous ceux qui désirent œuvrer efficacement, et dans un esprit de coordination.

Autour du délégué, diverses activités peuvent être envisagées, selon le temps disponible et le tempérament de chacun : la principale est l'enquête, mais d'autres ne sont pas à écarter, par exemple la recherche dans les archives de presse, les contacts avec les médias (presse, radio, TV), les groupes d'études, la propagande, les réunions-débats, expositions, etc.

AIN : poste à pourvoir

AISNE : M. André LESBROS, Route de Cinqueux 60870 RIEUX. Tél : (4) 472.80.20

ALLIER : M. Jean GIRAUD 13 rue Beaumarchais 03100 MONTLUÇON

BASSES ALPES : M. Jean-Jacques LIABEUF, Brigade de Gendarmerie 05500 ST BONNET

HAUTES ALPES : M. Jean-Jacques LIABEUF (adresse ci-dessus)

ALPES MARITIMES : M. Henri JULIEN "Les Hauts de Valescure B", Route de Valescure 83700 ST RAPHAEL

ARDECHE : M. Michel FIGUET Avenue de la Gare BESAYES 26300 BOURG EN PEAGE

ARDENNES : M. J.M. LIGERON 3 rue de Grenet 08000 AIGLEMONT

AUBE : poste à pourvoir

AUDE : Mme VANQUELEF, 12 avenue Vallespir, 66700 ARGELES

AVEYRON : poste à pourvoir

BOUCHE DU RHONE : M. Jean BEDET, HLM Les Libérateurs N° 24, 13011 MARSEILLE

CALVADOS : poste à pourvoir

CANTAL : M. Christian CAUDY, Avenue Raymond Cortat Lotissement de l'Implagne, TREBIAC 15200 MAURIAC

CHARENTE : poste à pourvoir

CHARENTE MARITIME : M. Patrice DELCROS Rue des Jardins, CHARRON 17230 MARANS. Tél : (46) 01.52.22

CHER : M. Michel BOURRON 13 Allée Allain, Cidex A 076, 18000 BOURGES. Tél : (48) 65.67.62

CORREZE : poste à pourvoir

CORSE : poste à pourvoir

COTE D'OR : poste à pourvoir

COTES DU NORD : poste à pourvoir

CREUSE : M. Jean GIRAUD 13 rue Beaumarchais 03100 MONTLUÇON

DORDOGNE : M. Pierre BOSC, TOULEYROU-HAUT ISSENDOLUS, 46500 GRAMAT

DOUBS : M. Christian CHAVDIA 6 rue de Belgique 25200 MONTBELIARD

DROME : M. Michel FIGUET, Avenue de la Gare, BESAYES 26300 BOURG EN PEAGE

EURE : M. Robert CREPIN 15 rue Malherbe 27400 LOUVIERS. Tél : (32) 40.71.85

(à suivre)

N.B. en ce qui concerne les postes à pourvoir l'enquête étant l'activité principale des Délégués, il convient autant que possible que les responsables éventuels soient rompus aux enquêtes, et possèdent l'expérience de la chose.

RESEAU CB-OVNI

Il est dorénavant animé par M. Eric BILLOIS, 95 bd La Fayette, 63000 CLERMONT-FERRAND.

ANNONCE

VENDS TELESCOPE JPM 115/900, très bon état, monture équatoriale, accessoires. Prix : 2000 frs.

M. Patrick LONDIVEAU, 38 rue de la Villette, 93700 DRANCY. Tél : 16.1.832.60.64

QUI A ABONNE Mme ARNAUD

Que le lecteur qui a souscrit un abonnement pour cette personne veuille bien nous donner son adresse exacte, notre premier envoi étant revenu avec la mention "N'habite pas à l'adresse indiquée".

LUMIÈRES DANS LA NUIT